



COMBATTRE POUR LE SOCIALISME

« On ne peut aller de l'avant si l'on craint d'aller au socialisme » (Lénine)

C.P.S. Nouvelle série N°60 (N°142) – 1,50 €

7 AVRIL 2016

**GROUPE POUR LA CONSTRUCTION DU PARTI OUVRIER REVOLUTIONNAIRE
LA CONSTRUCTION DE L'INTERNATIONALE OUVRIERE REVOLUTIONNAIRE**

**Le retrait intégral du projet de loi El Khomri signifie : défaire le gouvernement !
Unité des organisations syndicales CGT, FO, FSU, UNEF !**

**Rupture de toute discussion avec le gouvernement :
ni amendement ni « réécriture » !**

**Il faut maintenant imposer aux dirigeants des confédérations ouvrières et de la FSU,
avec l'UNEF, qu'elles appellent les travailleurs et les jeunes à une puissante
manifestation unitaire, nationale, centrale à Paris, au siège du pouvoir !**

**Halte au matraquage de la jeunesse ! Front unique des confédérations ouvrières
CGT et FO, de la FSU et de l'UNEF face à l'État policier !**

Une offensive contre la classe ouvrière et la jeunesse d'une violence inédite

Le contenu de la loi El Khomri peut être analysé article par article, ligne à ligne. Chaque article constitue une attaque contre les acquis du prolétariat, un moyen d'augmenter l'exploitation de la force de travail, de nouvelles libertés données aux patrons de licencier, de diminuer les salaires, d'augmenter le temps de travail, etc.

Nous ne le referons pas ici. Car ce qui est important au-delà de l'analyse détaillée de tel ou tel article, c'est de saisir ce qui est au cœur de l'offensive du gouvernement Hollande-Valls-Macron- Baylet-El Khomri. Ce qui est au cœur de l'offensive et contient l'ensemble des attaques, c'est l'inversion de la hiérarchie des normes. Jusqu'alors, la loi définissait les garanties générales dont disposaient tous les prolétaires pour poser des bornes à l'appétit sans limite des patrons dans l'exploitation de la force de travail. Les conventions collectives apportaient des garanties supplémentaires – nécessairement supérieures à celles offertes par la loi. L'accord d'entreprise ne pouvait lui-même qu'offrir des garanties supérieures à celles offertes par la convention collective. Cette hiérarchie définissait ce qu'on appelait le « principe de faveur ».

Des lois Auroux en 1982 à l'ANI (Accord national interprofessionnel), en passant par l'accord « représentativité » de 2008 (signé par la direction de la CGT), une rafale de dispositions législatives ont successivement étendu le domaine des dérogations à ce « principe de faveur ». Mais ici, il ne s'agit plus de « dérogations » à la norme, car il n'y a plus de norme. Désormais, ce qui prime, c'est l'accord d'entreprise, les « mesures supplétives » ou « d'ordre public » (la loi) n'intervenant qu'à défaut d'accord d'entreprise. Il n'y a donc plus de code du travail ou, si l'on préfère, il y a autant de codes du travail qu'il y a d'entreprises, comme l'a indiqué le secrétaire général de la CGT, Martinez.

C'est donc un pas considérable dans le sens de l'atomisation du prolétariat qui n'existe comme « classe pour soi », c'est-à-dire comme classe soudée par la conscience de ses intérêts communs, qu'à travers ses acquis collectifs et en premier lieu ses organisations.

Précisément, la loi El Khomri s'en prend violemment à cette possibilité que la classe ouvrière... ..(suite page 2)

Sommaire :

• ÉDITORIAL	P.1
• DERNIÈRE MINUTE : APRÈS LES MANIFESTATIONS DU 31 MARS 2016	P.7
• 31 MARS 2016 : SUPPLÉMENT À CPS	P.9
• 7 MARS 2016 : SUPPLÉMENT À CPS	P.10
• NOTES SUR LA SITUATION INTERNATIONALE	P.12
• VERS LA LIQUIDATION DU PARTI SOCIALISTE ?	P.16
• ENSEIGNEMENT PUBLIC	P.21
• LES MILITANTS INTERVIENNENT ET INFORMENT C.P.S.	P.25
• ON NOUS COMMUNIQUE	P.29
• ESPAGNE	P.31

a de s'organiser, en particulier à travers les organisations syndicales. Tel est le sens de la disposition concernant l'organisation des « referendums d'entreprise ». Désormais, si les organisations syndicales représentant la majorité des travailleurs à travers les élections professionnelles précédentes s'opposent à un accord, il est possible aux organisations minoritaires (qui évidemment seront les organisations pro-patronales, type CFDT) d'exiger que l'accord soit soumis à un referendum d'entreprise. Il s'agit de dresser le vote référendaire contre le vote pour les délégués du personnel, de dresser le plébiscite patronal contre le vote émis sur un terrain de classe pour les syndicats ouvriers contre le patron. C'est ce qui a été fait à Smart pour passer par-dessus l'opposition des délégués syndicaux à un « accord » d'augmentation du temps de

travail (notons qu'à ce genre de vote participent toutes les catégories, y compris celles qui n'auront pas à subir les conséquences de l'accord !). C'est ce qui n'avait pas pu être fait à la FNAC, où les syndicats majoritaires avaient refusé d'entériner le travail du dimanche.

Il est clair qu'à partir de là la place même des représentants syndicaux est en cause. C'est par l'intermédiaire de leurs délégués - pour peu que ceux-ci jouent le rôle que la classe ouvrière leur assigne - que les travailleurs individuellement soumis à toutes les pressions peuvent résister à la volonté incessante du patron d'augmenter l'exploitation de la force de travail. Mais, désormais, ce rôle de rempart à la surexploitation est quasiment anéanti. Et par conséquent c'est l'existence même de syndicat qui est remise en cause.

Une volonté de combat qui se manifeste immédiatement

A peine connu, le projet de loi El Khomri suscite dans le prolétariat et la jeunesse un mouvement de rejet considérable. Remarquons que les directions syndicales le connaissaient depuis des semaines puisqu'elles le négociaient. C'est ce que reconnaît d'ailleurs à sa façon la direction de Force ouvrière lorsqu'elle se plaint que tel ou tel article a été ajouté au dernier moment. Autrement dit, tout le reste leur avait été soumis préalablement. Mais arrive le moment où le gouvernement lui-même est bien dans l'obligation de le rendre public. La réaction est immédiate, d'abord à travers les « réseaux sociaux », et particulièrement dans la jeunesse.

C'est là que surgit la pétition « *Loi Travail ; non merci !* » qui demande à El Khomri de « *renoncer à son projet* ». Cette pétition est étonnante à plus d'un titre. La porte-parole, Caroline de Haas, est... patronne d'une petite entreprise, et aussi... ancienne collaboratrice de Vallaud-Belkacem alors

ministre des droits de la femme. Elle est entourée de responsables syndicaux CGT, FO, UNEF, UNSA, etc., dont certains le sont à un niveau élevé et dont on peut s'étonner qu'ils n'aient pas eu comme première préoccupation de faire adopter l'exigence de retrait du projet de loi à leur organisation syndicale ! On le comprend mieux lorsque le succès de la pétition s'accompagne de toute une série d'articles politiquement intéressés qui glosent sur les « *nouvelles formes de militantisme, qui ne passent plus par les organisations, etc.* ». Il est clair qu'il y a une opération politique visant à faire croire que ce ne sont pas les organisations syndicales qui ont les clefs du combat, qu'il ne sert à rien de s'adresser à elles, etc.

Cela n'enlève rien au fait que le succès massif de la pétition (qui franchit rapidement le cap du million de signataires) révèle un état d'esprit dans le prolétariat et la jeunesse, et que cet état d'esprit est clairement au combat.

La prise de position de l'UNEF

Dès le 19 février, l'UNEF se fait l'expression de ce rejet massif en déclarant :

« L'UNEF exige donc le retrait du projet de loi El Khomri. C'est un préalable avant toute discussion sur les véritables attentes des jeunes pour leur insertion professionnelle : accès au CDI, fin des discriminations contre les jeunes pour l'accès aux droits sociaux, reconnaissance des qualifications dans les conventions collectives... »

En retour, la prise de position de l'UNEF reçoit un écho considérable. Il y a là une véritable leçon de choses. Malgré son affaiblissement considérable dû à la politique de ses dirigeants, en particulier à la politique de cogestion de la misère des universités, qui va, dans le cadre de la loi Pécresse, jusqu'à la prise en charge des licenciements,

l'UNEF continue d'occuper une place centrale et d'être un enjeu considérable chaque fois que se trouve posée la question du combat contre le gouvernement dans la jeunesse. Cela est vrai en dépit de toutes les affirmations contraires des divers groupes gauchistes décomposés. Cela est vrai en dépit de toutes les tentatives avortées de constituer des organisations syndicales rivales à partir de forces politiques liées à telle ou tel appareil du mouvement ouvrier.

La prise de position du 19 février ouvrait une brèche dans le dispositif de collaboration du gouvernement avec les appareils. Il fallait de toute urgence, y compris d'ailleurs en y intégrant l'UNEF, prendre une initiative visant à fermer cette brèche. Ce fut la fonction de la déclaration commune du 23 février.

La déclaration CGT-CFDT-FSU-UNEF, déclaration d'allégeance au gouvernement

« Les organisations signataires ne sont pas satisfaites de ce projet et demandent le retrait de la barémisation des indemnités prudhommales dues en cas de licenciement abusif et des mesures qui accroissent le pouvoir unilatéral des employeurs. Elles conviennent de travailler ensemble sur la construction de droits nouveaux, et sur les autres articles du projet, notamment, sur les licenciements économiques, le forfait jours, l'organisation du travail et la santé au

travail, l'apprentissage... Les organisations signataires, conscientes des enjeux et des responsabilités du mouvement syndical sont porteuses de propositions et sont disponibles pour engager le dialogue permettant le développement de l'emploi, la lutte contre la précarité et la sécurisation des droits des salarié-e-s. »

Tel est le texte adopté le 23 février. Son sens est limpide. En demandant le retrait de l'un des 52 articles du projet de

loi, il s'agit d'indiquer que les 51 autres sont tout à fait acceptables et qu'ils peuvent donner lieu à dialogue social pour leur mise en œuvre. C'est du reste ce que dit la suite qui fait avec insistance état de la « disponibilité » des directions syndicales pour « engager le dialogue ».

À vrai dire, le texte est écrit sous la dictée de la CFDT, derrière laquelle Martinez et Groison (FO n'est pas

signataire) peuvent se camoufler au nom de « l'unité ». C'est un *remake* de 2010, où Thibault, au nom de « l'unité », avait combattu avec la dernière énergie contre l'exigence de retrait de la contre-réforme Sarkozy des retraites.

Réactions dans la jeunesse, réactions dans la CGT : les appareils syndicaux sont contraints de tourner...

Mais cette fois la manœuvre va échouer. Car dans la jeunesse, le rejet ne faiblit pas. Et dans la CGT, dans la FSU, les réactions sont très vives par rapport à la signature de cette déclaration commune appréciée pour ce qu'elle est : une trahison des intérêts ouvriers. Il faut y voir les réactions de la classe ouvrière et de la jeunesse mais aussi des échelons intermédiaires de l'appareil syndical, dont l'existence est directement menacée par les dispositions sur le « referendum d'entreprise ».

Citons parmi une multitude d'autres la déclaration de la CGT Commerce :

« La Fédération CGT Commerce, Services et Distribution est atterrée par le communiqué commun publié le 23 février 2016 après la réunion de dix organisations syndicales à l'initiative de la CGT. Nous nous prononçons pour le retrait immédiat et sans conditions du projet de Loi dit El Khomri, car il ne s'agit pas de « risques » pour les salarié-e-s et les jeunes, mais de jeter les travailleurs en pâture au patronat, en abrogeant des conquêtes sociales. Nous nous questionnons sur le passage : "Elles conviennent de travailler ensemble sur la construction de droits nouveaux, et sur les autres articles du projet, notamment, sur les licenciements économiques, le forfait jours, l'organisation du travail et la santé au travail, l'apprentissage,..." Pour notre Fédération, il est hors de propos d'engager la négociation sur ce projet de Loi rétrograde alors que nos camarades sont jetés en prison, convoqués par les forces de l'ordre ou licenciés à cause de leur engagement aux côtés des salarié-e-s. »

Dans la FSU, quoiqu'à un degré moindre, il y a aussi quelques réactions cinglantes telles celle du SNASUB d'Aix-Marseille :

« La section du SNASUB-FSU de l'Académie d'Aix-Marseille est profondément choquée par la réaction de nos instances nationales et la teneur de la déclaration de Bernadette Groison quant au projet de réforme du code du travail.

Nous ne voulons pas d'un syndicat d'accompagnement ni d'un syndicat qui oublie sa base et les idées qu'il se doit de porter.

La responsabilité de la FSU n'est pas d'engager un quelconque dialogue, mais d'exiger le retrait immédiat

de ce projet qui vise à détruire la protection du travailleur et ne créera aucun emploi (...)

En conséquence nous mandations notre fédération afin de refuser toute discussion tant que le projet n'aura pas été retiré. » (Motion du 26 février 2016)

Il faut le remarquer : ces deux motions comme beaucoup d'autres relient l'exigence du retrait et l'injonction aux directions syndicales de ne pas participer à la concertation.

Mais le 1^{er} mars, les organisations de jeunesse (UNEF, MJS, UEC, NPA jeunes, etc.) lançaient un appel à une "journée de mobilisation" pour le retrait du projet de loi le 9 mars, le jour où il devait être adopté au conseil des ministres.

Compte tenu des réactions dans la jeunesse et dans les organisations elles-mêmes, la position du 23 février n'est plus tenable, sauf à prendre le risque de perdre tout contrôle sur le mouvement qui s'esquisse. Dès lors, alors que CFDT, UNSA, CFTC adoptent un second communiqué de soutien au gouvernement, les dirigeants CGT, FO, UNEF, FSU, Solidaires, UNL, FIDL sont contraints de prendre position pour le « retrait du projet de loi » en date du 3 mars :

« Le mouvement social s'étend. Une imposante majorité considère que le projet de réforme du code du travail est une menace pour les salarié-es et ne créera pas d'emplois. Nous le pensons aussi !

Les premières réactions syndicales et citoyennes ont contraint le gouvernement à un premier recul. Mais ni le changement de date ni le changement de titre ne rend ce projet acceptable.

Le 31 mars, les salarié-es, les privé-es d'emplois, les jeunes, les retraité-es ont toutes les raisons de se mobiliser ensemble, par toutes les formes, y compris par la grève et les manifestations sur tout le territoire, pour obtenir le retrait du projet de loi de réforme du code du travail, et pour l'obtention de nouveaux droits, synonymes de progrès social, pour gagner aussi une autre répartition des richesses dans une société solidaire. »

Même affaiblie par l'affirmation fautive selon laquelle le gouvernement a commencé à reculer et par le baratin sur « les nouveaux droits », « une autre répartition des richesses » qui tentent de noyer l'exigence de retrait pur et simple, c'est un tournant. Du reste les masses ne retiennent qu'une chose : la prise de position pour le retrait.

... tout en maintenant le fil de la concertation avec le gouvernement

Le gouvernement quant à lui a immédiatement vu le danger. Il annonce une nouvelle tournée de concertation et reporte l'adoption du projet au conseil des ministres de 15 jours. Les dirigeants syndicaux s'y précipitent. Leur politique consiste à faire le grand écart. Dans le bureau du ministre, la demande de retrait du projet de loi occupe dans leur discours une place très secondaire. « La CGT a présenté son

projet pour un code du travail du XXI^e siècle qui dote les salariés de droits nouveaux et de garanties effectives pour répondre aux enjeux de notre temps. » Ainsi débute le compte-rendu de la rencontre par la CGT. Suivent les 32 heures, les « droits attachés à la personne » (c'est-à-dire, quoiqu'en disent les dirigeants, une autre version du CPA contenu dans la loi), etc.

Quant à FO, dans le bureau du ministre, le mot d'ordre de retrait se transforme en... suspension :

« Force ouvrière a rappelé sa demande de suspension du texte ce qui signifie de remettre à plat, mais sans date, et de redémarrer la concertation. Le Premier Ministre a répondu que le report était une suspension, ce qu'a contesté Force ouvrière. »

Valls ne résiste pas au plaisir de se payer la tête de Mailly. Vous voulez la suspension ? Vous l'avez ! Le projet est reporté de 15 jours !

Le 9 mars : claire manifestation de la disponibilité des travailleurs et de la jeunesse au combat

Les appareils CGT, FO, FSU finissent par se rallier à la journée d'action du 9 mars lancée par les organisations de jeunesse en se gardant bien toutefois d'appeler à la grève ; ils n'appellent qu'à des rassemblements. Cette journée d'action indique aux appareils qu'ils ne peuvent sans perdre tout contrôle abandonner le mot d'ordre de retrait du projet. Le 9, la mobilisation des masses impose la transformation des rassemblements prévus en manifestations. Il y a des centaines de milliers de manifestants, mais, plus que le nombre, importe le fait que les manifestations sont soudées par le mot d'ordre : « Retrait du projet de loi ». Il faut préciser que le même jour les cheminots sont appelés à la grève. Dans le cadre de l'ouverture du rail à la concurrence, l'objectif du gouvernement est de liquider le statut des cheminots, en particulier le RH 77 qui définit les horaires, droit au repos, etc., des roulants. Il le fait au nom d'une « convention collective commune » de tous les travailleurs du rail. Le ministre Vidalies explique dans *Le Monde* du 16 mars : « Au premier juillet, les textes régissant le régime actuel tant à la SNCF que dans le privé deviennent caducs. Pour les remplacer, trois textes doivent être adoptés d'ici là : ce décret socle, un accord de branche négocié entre partenaires sociaux, et, dans chaque société un accord d'entreprise. J'ai décidé de présenter dès février ce projet de décret pour lancer le mouvement. Après concertation, je

Certes, le résultat de la concertation ne peut satisfaire entièrement le gouvernement. Il aurait fallu pour cela que les dirigeants renoncent officiellement à l'exigence de retrait. Ce qu'ils ne pouvaient pas faire. Mais il n'est pas nul. Elle permet à El Khomri de dire : « La discussion a eu lieu et tout le monde est d'accord qu'il faut réformer le code du travail ».

l'ai modifié et précisé. J'ai retenu dans le texte une position intermédiaire entre les règles du public et les règles du privé. » (souligné par nous)

On ne saurait exprimer plus clairement les objectifs du gouvernement : la liquidation des garanties statutaires des cheminots de la SNCF (car évidemment les règles du privé sont beaucoup plus défavorables pour les travailleurs). N'est-il pas évident dès lors que la seule position conforme aux intérêts ouvriers est la défense inconditionnelle du RH77, ce qui exclut la participation à une « négociation » dont l'objectif explicite est sa liquidation ?

La position des dirigeants CGT (flanqués de SUD) est à l'exact opposé comme l'indique leur communiqué : « *Le 9 mars 2016, les cheminots sont appelés à agir par la grève pour exiger des embauches, des augmentations de salaire ainsi qu'un haut niveau de sécurité autour d'un décret socle (proposé par le gouvernement) qui déterminera la réglementation du travail et le temps de travail de tous les cheminots (SNCF et entreprises ferroviaires privées).* »

C'est malgré la prise de position des dirigeants syndicaux que les travailleurs de la SNCF se sont mis en grève de manière significative le 9 mars. Et sans aucun doute, la volonté de rejoindre la jeunesse dans le combat contre le gouvernement y a été pour beaucoup.

14 mars : une version relookée du projet de loi... qui ressemble furieusement à la première

Le 14 mars, le gouvernement présente sa nouvelle version du projet de loi "après concertation". Il n'y a en réalité rien de changé. La limitation légale des indemnités prudhommales devient un « barème ». Quelle importance puisque le projet de loi supprime tout plancher aux indemnités ? Quant à la « *garantie jeune universelle* », c'est de la manière la plus éhontée qu'elle est présentée comme une avancée. Elle revient à garantir aux jeunes... l'équivalent du RSA (assaisonnée bien sûr d'un « suivi individuel » dans la recherche d'emploi).

Mais le but est de réaliser une opération politique. La CFDT se déclare « satisfaite ». Le soir même, le gouvernement

réunit en séminaire les députés du PS dans une « ambiance positive », puisque Cambadélis avait dit que le PS alignerait sa position sur celle de la CFDT. Une fois de plus la preuve est faite : les députés PS ne peuvent rompre avec le gouvernement que si les masses par leur mouvement les prennent par le collet !

Quant aux dirigeants CGT, FO, FSU, UNEF, s'ils murmurent qu'il y a des « *reculs* » – pour préparer les leurs dans l'avenir ? –, ils ne peuvent lâcher le mot d'ordre de retrait. Mais au soir du 14, la question centrale est bien celle-ci : comment arracher le retrait ?

Un « agenda » pour disloquer la mobilisation

Or les dirigeants syndicaux ont prévu une kyrielle de journées d'action à travers tout le mois de mars sur des sujets divers et variés pour noyer le combat pour le retrait du projet de loi, épuiser travailleurs et jeunes, disloquer leur volonté de combat. L'*US*, journal de la FSU, les annonce en première page : « *8 mars, journée de la femme, 9 mars, 10 mars journée Retraités, 12 mars contre l'état d'urgence, 22 mars journée Fonction publique, 29 mars contre la loi Travail* ».

N'en jetez plus, la cour est pleine ! « *L'agenda* » des appareils est si contraire aux aspirations des travailleurs et des jeunes qu'ils ne pourront même pas le tenir jusqu'au bout. Ainsi la prétendue « *grève de la Fonction publique* » que *Pour*, le journal de la FSU, annonçait en première page, n'aura pas lieu. Drôle de « *grève* » annoncée sur le terrain d'un soutien ouvert à l'accord PPCR dans la Fonction publique (voir *CPS* précédent et article Enseignement dans ce présent numéro), accord tout entier tourné contre le statut

des fonctionnaires. La direction de la FSU s'accrochera avec l'énergie du désespoir pour le maintien de cette « grève ». Las ! La CGT renonce car l'appareil ne réussit pas à l'imposer à ses propres syndicats. Quant au gouvernement, il lâchera quelques pièces jaunes aux fonctionnaires sous la forme d'une augmentation de... 0,6 % du salaire en 2016 (et non 1,2 % comme on l'a entendu, puisque les 0,6 % supplémentaires le seront en février 2017 !). Du reste, Bernadette Groison s'en satisfera demandant au gouvernement de faire aussi bien, si l'on peut dire, en 2017 qu'en 2016 pour... faire avaler aux

fonctionnaires l'accord PPCR ! Dans sa lettre au ministre du 22 mars, elle ose écrire : « *il va de soi que la mesure (de dégel du point fonction publique) est celle du rendez-vous salarial de 2016 et que celui de 2017 devra suivre la même tendance. En effet, les mesures contenues dans le protocole PPCR seraient affaiblies et deviendraient vite obsolètes sans une politique régulière de revalorisation du point* ».

L'agenda des appareils syndicaux a donc une fonction bien précise : isoler la jeunesse, l'épuiser en mettant 3 semaines entre le 9 mars et l'appel au 31 mars, « journée d'action interprofessionnelle » contre le projet El Khomri.

Dans la jeunesse, une mobilisation qui se cherche.

Le gouvernement met immédiatement en œuvre la répression en application de l'état d'urgence

Il ne faut pas se leurrer : le dispositif des « journées d'action » diverses pèse et rend plus difficile la mobilisation de la jeunesse. Certes le 9 mars, les cortèges jeunes sont fournis et ils le seront plus encore le 17, nouvelle journée d'action à l'initiative de l'UNEF. Toutefois, dans la plupart des facs, il n'y a pas véritablement grève, et les assemblées générales, à quelques exceptions près, sont très maigres. Il en va un peu différemment dans les lycées où le mouvement est plus puissant.

Cette situation crée un terrain favorable aux entreprises de provocation et de répression du pouvoir en application de l'état d'urgence. Le 17 mars à Paris, utilisant opportunément l'appel irresponsable et diviseur aux lycéens à un rassemblement séparé, la manifestation lycéenne donne l'occasion à Valls, l'admirateur de Clemenceau dans l'art de la répression, de faire montre de son talent de flic. Il envoie ses casseurs attaquer les devantures de magasin sur le trajet de la manifestation donnant l'occasion aux CRS de charger violemment le cortège. 8 jours avant à Lyon, suite à des affrontements avec les flics, deux jeunes étaient jugés en comparution immédiate et l'un d'entre eux écopait de 6 mois de prison ferme. À Lyon, Strasbourg, Tolbiac il fait fermer les facs par les présidents d'université et à Tolbiac, il fait intervenir violemment les flics à l'intérieur même de la fac pour interdire aux étudiants de se réunir en assemblées générales. Des étudiants sont blessés et interpellés.

Mais le 24 mars, la répression atteint des sommets : la vidéo du lycéen de Bergson à Paris traîné à terre, relevé pour être violemment frappé en est le concentré. À Besançon, Marseille, Lyon, etc., partout le gouvernement fait donner la violence de ses flics contre les manifestants. Les interpellations se multiplient.

Il a fallu que la scène du lycée Bergson fasse le tour des médias pour qu'il y ait enfin un communiqué intersyndical. Mais que dit ce communiqué syndical ? Il demande à la police... d'assurer la sécurité des manifestants !

C'est au contraire aux organisations syndicales qui disposent de services d'ordre expérimentés d'assurer la sécurité des manifestants. C'est la responsabilité des dirigeants syndicaux.

Lors de la comparution des étudiants de Tolbiac, aucune organisation syndicale n'était présente. C'est inadmissible. Il faut dire qu'à l'université même les groupes « anti-orga », gauchistes décomposés ou se réclamant de l'anarchisme sont à l'œuvre. Les uns prétendent expulser les organisations des assemblées générales et mobilisations, les autres (les dirigeants des organisations) n'ont rien de moins pressé que de s'engager sur le terrain de la défense des jeunes en proie à la répression. En réalité, les uns et les autres se complètent parfaitement le travail... pour le plus grand bénéfice du gouvernement !

La pseudo « coordination étudiante » du 19 mars : organisation de la dislocation et soutien à l'agenda des appareils syndicaux

Dans des conditions où il n'y a presque nulle part de véritable grève à l'université, la convocation d'une « coordination nationale étudiante » ne peut être l'expression centralisée des étudiants en lutte, mais le rassemblement de la « frange politisée ». Dans son supplément *Combattre pour le Socialisme* à l'adresse de la jeunesse en date du 7 mars (voir dans ce numéro), notre Groupe concluait :

« *Voilà pourquoi la responsabilité de l'UNEF dans la continuité de sa prise de position pour "le retrait de la loi... préalable à toute discussion" est incontournable :*

- qu'elle convoque partout dans les plus brefs délais des assemblées étudiantes ouvertes aux lycéens et apprentis pour le retrait du projet de loi El Khomri mettant au cœur de la discussion : quelle action organiser au plan national pour faire plier le gouvernement, retirer le projet de loi ?

- qu'elle invite partout les étudiants, lycéens, apprentis à élire dans chaque AG des délégués mandatés sur la

base de cette discussion ;

- qu'elle convoque dans les meilleurs délais une Assemblée nationale des délégués des facs, lycées, centres d'apprentissage pour décider nationalement de l'action à mener pour le retrait du projet de loi ;

- qu'elle œuvre dans ce sens à l'unité des organisations CGT, FO, FSU, UNEF. »

Le 19 mars, la « coordination nationale étudiante » avait peu à voir avec « l'Assemblée nationale des délégués des facs, lycées, centres d'apprentissage pour décider nationalement de l'action à mener pour le retrait du projet de loi ».

Non seulement l'UNEF ne l'avait pas convoquée, mais elle était dans les mains de forces politiques combattant toute présence des organisations. Au nom de la « souveraineté des assemblées générales », elle était dressée contre le front unique des organisations ouvrières. Au nom de la lutte à la base, de la « reconduction département par département »,

elle se dressait contre toute perspective de combat centralisé contre le gouvernement, pour le défaire.

Le texte adopté par la dite « coordination » en témoigne. Après une analyse plus qu'approximative du projet de loi, où il est affirmé par exemple que « le gouvernement a commencé à reculer », l'appel écrit :

« Pourtant, le gouvernement est loin de nous faire plier. Notre mouvement a démarré puissamment sur des dizaines d'universités, mais la colère qui s'est exprimée est encore loin de s'être entièrement traduite dans les assemblées générales et dans la rue. C'est pourquoi la principale tâche du mouvement dans les jours qui viennent est celle de la massification par un travail d'explication sur les conséquences de la Loi Travail pour les jeunes et la structuration de la mobilisation dans chaque filière et département de nos universités. Pour cela, il est indispensable d'arrêter le fonctionnement normal des activités dans nos établissements, en construisant la grève à côté des enseignant-e-s et des personnel-le-s et en la généralisant sur tous les campus. »

Passons sur l'affirmation selon laquelle « notre mouvement a démarré puissamment dans des dizaines d'universités ». C'est prendre ses désirs pour la réalité ! Mais quelle perspective est tracée ? Celle de « la massification par un travail d'explication sur les conséquences de la loi... la structuration de la mobilisation dans chaque filière et département... »

En somme, le problème, c'est que les étudiants n'ont pas compris la loi. Et la perspective, c'est la mobilisation, filière par filière, département par département ! La loi met au centre la négociation entreprise par entreprise et la coordination lui oppose la lutte département par département !

Donc chacun doit prendre son bâton de pèlerin pour « arrêter le fonctionnement normal (sic !) des activités dans nos établissements ». Que la victoire dépende de l'unité de la classe ouvrière et de la jeunesse à travers l'unité de leurs organisations syndicales (CGT, FO, FSU, UNEF), voilà qui n'effleure apparemment pas les brillants rédacteurs de l'appel de la coordination ! Mais en réalité les « dirigeants » de la coordination savent parfaitement que ce sont les dirigeants des syndicats qui ont les clefs du camion ! Et voilà pourquoi, discrètement et sans jamais dire qui a fixé

l'agenda, l'appel de la coordination se termine par un ralliement complet, intégral au dispositif des appareils syndicaux :

« Nous appelons tous les secteurs à s'unir afin de faire aboutir nos revendications. Nous appelons tou-te-s les salarié-e-s, chômeur-euses, retraité-e-s, étudiant-e-s, lycéen-ne-s dans la rue :

- le jeudi 24 mars à une journée de mobilisation nationale et à des manifestations,

- le jeudi 31 mars, au côté des organisations syndicales (CGT, FO, FSU, Solidaires), à une journée de grèves et manifestations massives qui doit ouvrir un mouvement de grève reconductible et illimitée dans plusieurs secteurs de la société,

- le mardi 5 avril pour une journée de mobilisation nationale.

Nous appelons aussi le 22 mars à une journée d'actions coordonnées dans toutes les villes de France.

Seule la lutte paye ! Nous la mènerons jusqu'au retrait total de la Loi Travail ! »

À vrai dire, au-delà de ce ralliement au 22, au 24, au 31, la coordination ajoute le 5 avril. Le communiqué intersyndical diffusé au soir du 24 en rajoute encore. Dans le compte-rendu qu'elle fait de l'intersyndicale, B. Groison annonce que l'intersyndicale a discuté de l'appel au 5... et d'y rajouter une journée d'action le samedi 9... pour éviter d'avoir à appeler à la grève !

En même temps, sans pouvoir encore évacuer le mot d'ordre de retrait auxquels les jeunes et les travailleurs sont passionnément attachés, les directions syndicales s'ingénient à le noyer dans mille autres mots d'ordre (« conquérir de nouveaux droits », « 32 heures », etc.). Comme toujours dans ce genre de situation, c'est le journal du PCF *L'Humanité* qui donne le la. Son édition du 24 mars, jour de la présentation du projet de loi au Conseil des Ministres titre : « opposer un contre-projet de gauche au projet de loi El Khomri ». Le sens de la manœuvre est limpide. Après le contre-projet, il faut discuter « projet contre projet ». Il faut donc renouer au plus vite le « dialogue social ». Il faut donc renoncer au mot d'ordre de « retrait pur et simple ». Toute la question est de savoir si les travailleurs et la jeunesse permettront que cette manœuvre réussisse. Rien n'est moins sûr à cette étape.

Une orientation pour affronter le gouvernement et le vaincre

La voie que proposent les appareils syndicaux et leurs compères "gauchistes" qui trônent à la tribune des coordinations n'a rien d'original. Elle a déjà été empruntée en 2003, en 2010 sur les contre-réformes des retraites et a toujours conduit à la défaite. Cette voie, c'est celle des journées d'action « saute-mouton » tous les trois jours ou tous les huit, et entre temps, l'invitation aux travailleurs et aux jeunes « à la base » à remplir les interstices via la « grève reconductible » décidée par les « assemblées souveraines ».

Cette savante tactique n'a qu'un but : éviter à tout prix l'affrontement avec le gouvernement pour le vaincre, la centralisation du combat contre lui.

Aujourd'hui, formuler de manière pratique la perspective du combat centralisée contre le gouvernement, c'est avancer la perspective suivante :

dans l'unité CGT, FO, FSU, UNEF doivent appeler à une puissante manifestation centrale au siège du pouvoir pour arracher le retrait pur et simple du projet de loi El Khomri !

On pourra lire dans ce numéro de *CPS* que cette perspective a reçu un écho significatif là où les militants de notre Groupe l'ont avancée. Mais elle surgit y compris de certains secteurs du mouvement ouvrier qui commencent à tirer le bilan des défaites antérieures et de la « tactique » qui y a conduit. C'est ce qui ressort par exemple de la lettre au Bureau Confédéral de la section CGT Goodyear - dont rappelons-le plusieurs militants sont sous le coup d'une peine de prison ferme. Évoquant la journée d'action du 31 mars, elle écrit :

« Nous vous demandons donc de vous positionner et nous faire savoir comment la confédération CGT

compte agir sur cette journée vitale pour la suite du mouvement social dans notre pays !!!

Hier encore, des dizaines de milliers d'étudiants étaient dans les rues, dans beaucoup de régions, départements, villes, des syndicats nous informent qu'ils organisent ce rassemblement du tous ensemble incontournable pour mettre en échec la stratégie du gouvernement/MEDEF appuyée par les syndicats réformistes

Nous devons être tous ensemble le même jour au même endroit, 500.000 personnes à Paris feront bien plus de bruit que 500.000 dans toute la France, ce ne sera pas le nombre de rassemblements qui comptera mais le nombre de rassemblé(E)s.

Depuis des années nous ne cessons de demander cette union de toutes celles et tous ceux qui ont soif de justice sociale, nous pouvons dès le 31 mars le mettre en œuvre

et faire reculer ceux qui nous méprisent depuis trop longtemps.

Nous vous demandons de nous aider à faire du 31 mars 2016 une date historique de la lutte sociale dans notre pays, retrait du projet de loi travail et arrêt des poursuites contre les 8 Goodyear . »

En demandant à la direction de la CGT d'organiser le 31 mars la montée sur Paris, la section CGT Goodyear pose à sa manière la question de l'affrontement avec le pouvoir. On peut évidemment discuter de telle ou telle formulation. La question de la manifestation centrale n'est pas tellement motivée par exemple par le fait qu'elle fera « bien plus de bruit », mais bien qu'elle vise à affronter le gouvernement. Mais c'est bien en réalité cette dernière question qui est posée à travers cette lettre.

Schäuble donne l'enjeu

Le Monde du 22 mars cite le ministre des finances allemand Schäuble bien connu comme étrangleur en chef du peuple grec lors des « négociations » de l'été dernier : « *Je prie pour que les réformes françaises aboutissent* ». Derrière le gouvernement français, il y a tous les gouvernements de l'UE, tout ce que l'Europe comprend de réaction bourgeoise. Et pour cause. L'enjeu est considérable. Le gouvernement Hollande-Valls ne survivrait pas au retrait du projet de loi El Khomri. Au-delà même de la France, le retrait de ce projet constituerait un formidable appel d'air pour les prolétariats d'Europe en Grèce, en Espagne, au

Portugal, en Grande-Bretagne, en Belgique et même en Allemagne.

Et c'est pourquoi le sinistre Schäuble prie. Et c'est pourquoi, contre tous les Schäuble d'Europe, il est d'une telle importance de tout mettre en œuvre pour que le gouvernement soit affronté et vaincu. Cela ne dépend évidemment pas de l'action du Groupe pour la construction du Parti ouvrier révolutionnaire, de l'Internationale ouvrière révolutionnaire. Ce qui dépend de lui, c'est de définir le chemin qui peut permettre cette défaite du gouvernement, et de défendre partout où c'est possible cette orientation. Nous invitons nos lecteurs à renforcer ce combat.

Le 25 mars 2016



Dernière minute

Après les manifestations du 31 mars 2016

Le 31 mars, des centaines de milliers de travailleurs et de jeunes ont manifesté dans tout le pays, probablement près d'un million. Dans un grand nombre d'entreprises, privées et publiques, et d'administrations, les travailleurs ont débrayé pour rejoindre les manifestations. Dans les cortèges s'est manifestée une seule exigence : retrait du projet de loi El Khomri !

La réponse du gouvernement est sans ambiguïté. La discussion en commission parlementaire débutera le 5 avril. Le projet sera soumis à l'Assemblée nationale début mai. La 31 mars, une fois de plus, le gouvernement a matraqué la jeunesse. Dans la matinée, les lycéens, en particulier en région parisienne, ont été l'objet de tentatives violentes d'intimidation pour les dissuader de manifester. Plus d'une centaine d'interpellations ont eu lieu.

Au soir du 31 mars, le communiqué intersyndical CGT, FO, FSU, Solidaires, UNEF, UNL et FIDL déclare :

« Elles confirment leur disponibilité pour rencontrer le gouvernement et faire des propositions de droits nouveaux en termes d'emploi, de salaires et pensions, de temps de travail, de protection sociale, de garanties collectives, de conditions de travail, de formation et de

droits et libertés syndicales. Des propositions porteuses de progrès social et correspondant à la réalité du travail d'aujourd'hui et de demain.

D'ores et déjà, de nouvelles journées de mobilisation avec grèves et manifestations sont prévues et ce dès le 5 avril à l'initiative des organisations de jeunesse.

Les salarié-es se mobiliseront sous diverses formes, notamment avec l'interpellation de parlementaires.

Le 9 avril, elles appellent à la réussite d'une nouvelle grande journée d'action de grèves et de manifestations.

Si le gouvernement ne répond pas, les organisations syndicales CGT, FO, FSU, Solidaires, UNEF, UNL, FIDL resteront déterminées à poursuivre et amplifier la mobilisation pour obtenir le retrait du projet de loi travail et à conquérir de nouveaux droits sociaux y compris par les manifestations et la grève interprofessionnelle. Elles décident de se revoir le 6 avril. »

Philippe Martinez, secrétaire général de la CGT, se réjouit sur BFMTV de la mobilisation : « *Nous sommes satisfaits. Le mécontentement est fort* ». Il a précisé que les syndicats attendent « *un signe, des propositions du gouvernement.*

S'il ne fait rien, il y aura mobilisation dès la semaine prochaine ». Sur Europe1, Mailly a déclaré : « *Il y a des dates (...) dans les tuyaux. Par exemple, les étudiants envisagent le 5 avril et tout le monde - les syndicats de salariés, les étudiants, les lycéens - envisage aussi une grande mobilisation sur tout le territoire le 9 avril* ».

En clair, les dirigeants des confédérations et des organisations syndicales refusent de rompre la concertation avec le gouvernement et ils l'appellent à l'amplifier. Le gouvernement a immédiatement saisi la main tendue. Selon

les *Echos* du 1^{er} avril, « *le gouvernement est prêt recevoir "dans les prochains jours" les organisations de jeunesse et à "regarder" certaines propositions de l'UNEF, a déclaré le Premier ministre Manuel Valls* ».

Ils n'offrent, comme seule perspective, que celle d'une nouvelle série de journées d'action décentralisées, complétée par les gesticulations sur « les grèves reconductibles » de la part de « l'extrême gauche » (NPA, LO...).

Tirer les leçons de la défaite de 2010 du combat contre la réforme des retraites du gouvernement Sarkozy-Fillon

Le Monde du 30 mars 2016 rappelle :

« Les syndicats "contestataires" espèrent renouer le fil des grandes mobilisations de 2010 contre la réforme des retraites de Nicolas Sarkozy. Onze journées d'actions avaient été alors organisées avec, à chaque fois, un nombre important de manifestants : 800 000 (selon la CGT) le 23 mars (380 000 selon la police) ; 1 million le 27 mai (395 000) ; 1,92 million le 24 juin (797 000) ; 2,74 millions le 7 septembre (1,12 million) ; 3 millions le 23 septembre (997 000) ; 3 millions le 2 octobre (899 000) ; 3,5 millions le 12 octobre (1,23 million) ; 3 millions le 16 octobre (825 000) ; 3,5 millions le 19 octobre (1,1 million) ; 2 millions le 28 octobre (560 000) ; 1,2 million le 6 novembre (375 000).

Les mobilisations avaient donc été d'une ampleur exceptionnelle (...) Au final, elles n'avaient pas fait reculer Nicolas Sarkozy, ce qui a expliqué en grande partie les faibles mobilisations des années suivantes. »

Si Sarkozy a pu infliger cette défaite, c'est que Thibault et Mailly, par les multiplications des manifestations décentralisées maintenues loin du siège du pouvoir qu'ils opposaient à l'appel à une manifestation centrale à

l'Assemblée le jour du vote, pour le retrait du projet de loi sur les retraites, ont réussi à éviter que rassemblement centralisé du prolétariat et de la jeunesse pour affronter et vaincre le gouvernement ne se réalise.

C'est dans une impasse identique à celle de 2010 que les dirigeants des confédérations et des fédérations entendent conduire aujourd'hui les travailleurs et la jeunesse. Il s'agit pour eux de manœuvrer pour les épuiser.

Le communiqué intersyndical appelle à :

« Les salarié-es se mobiliseront sous diverses formes, notamment avec l'interpellation de parlementaires ».

« Interpeller » indifféremment les députés LR et UDI qui n'ont pour seul objectif que de durcir le projet ? « Interpeller » les députés du PS, le groupe parlementaire ne demandant pas le retrait, et du PCF, en leur demandant audience ?

Il n'y a qu'une seule façon « d'interpeller » les députés : l'appel d'une manifestation centrale et nationale à Paris, à l'Assemblée nationale pour imposer à la majorité PS-PCF le retrait du projet de loi El Khomri. C'est ainsi ouvrir la possibilité de la mobilisation générale de l'ensemble du prolétariat et de la jeunesse pour affronter et défaire le gouvernement.

Le 2 avril 2016



BULLETIN D'ABONNEMENT À « COMBATTRE POUR LE SOCIALISME » (10 NUMÉROS : 20 EUROS)

NOM :PRÉNOM :

ADRESSE :

CODE POSTAL :LOCALITÉ :

Chèques à l'ordre de : A.E.P.S. - Envoyer à : A.E.P.S. - 1 bis, Rue GUTENBERG - 93100 MONTREUIL

Supplément diffusé à l'occasion du 31 mars 2016**COMBATTRE POUR LE SOCIALISME**

« On ne peut aller de l'avant si l'on craint d'aller au socialisme » (Lénine)

GROUPE pour la construction du Parti et de
l'Internationale ouvriers révolutionnaires
Supplément à CPS n°59 – 28 mars 2016
<http://socialisme.free.fr>
e.mail : socialisme@free.fr

**Pour le retrait du projet de loi El Khomri,
il faut affronter et vaincre le gouvernement !
Halte au matraquage de la jeunesse ! Front unique des confédérations
ouvrières CGT et FO, de la FSU et de L'UNEF face à l'État policier !
Pour le retrait du projet de loi El Khomri, manifestation nationale et centrale à
Paris, au siège du pouvoir !**

Hollande a à de multiples reprises présenté le projet de loi El Khomri comme la « réforme phare » de son quinquennat. Très clairement, le gouvernement a l'intention d'aller jusqu'au bout, et le débat à l'Assemblée nationale est déjà programmé pour début mai. La nouvelle mouture du projet ne constitue en aucun cas un recul par rapport au projet initial. Le MEDEF lui-même se félicite du fait que l'essentiel a été maintenu.

Le communiqué intersyndical (CGT, FO, FSU, Union syndicale Solidaires, UNEF, UNL, FIDL) du 24 mars se conclut par : « À l'issue de la journée du 31, le gouvernement doit répondre. Si tel n'était pas le cas, les organisations signataires inviteront les salarié-es et les jeunes à débattre la poursuite de l'action dans les jours suivants et à renforcer les mobilisations, y compris par la grève et les manifestations. Les organisations signataires appellent d'ores et déjà le gouvernement à les recevoir pour prendre en compte leurs revendications et les mobilisations massives et répétées. ». D'ores et déjà, une série de nouvelles journées d'action est envisagée : le 5 avril, le 9 avril (« un samedi pour éviter le recours à la grève » !).

La réponse du gouvernement est déjà connue. Le communiqué tend la perche au gouvernement pour maintenir et poursuivre la concertation. C'est en quelque sorte une offre de service. Il vise à rassurer le gouvernement : suite au 31 mars, il n'y aura pas d'autre initiative qu'une nouvelle multiplication de journées d'action jusqu'à épuisement du potentiel de combat des travailleurs et de la jeunesse. La réponse du gouvernement, c'est la violence policière.

Par la violence policière, Hollande et Valls veulent isoler et museler la jeunesse

En manifestant par dizaines de milliers par trois fois et en cherchant à réaliser la grève générale des universités, depuis le début du mois de mars, les étudiants et les lycéens se sont engagés dans le combat pour le retrait de la loi El Khomri.

La réponse du gouvernement initiée au plus haut sommet de l'État, c'est la violence policière : fermeture des facs au nom de l'État d'urgence, intervention massive de la police et des CRS sur les campus, matraquage et gazage des manifestants, multiplication des arrestations et des inculpations. Par la mise en œuvre progressive de l'État policier au nom de l'état d'urgence, le gouvernement veut faire taire et mater la jeunesse.

Le communiqué intersyndical (CGT, FO, FSU, Union syndicale Solidaires, UNEF, UNL, FIDL) du 24 mars déclare, face à la répression : « Les organisations signataires rappellent que les pouvoirs publics doivent garantir le droit à manifester, à se réunir, à s'organiser, tout en assurant la sécurité des manifestant-es. ». S'en remettre aux « pouvoirs publics » face à la répression, c'est livrer la jeunesse aux policiers qui ont sauvagement matraqué les lycéens de Bergson, aux flics en civil qui infiltrèrent les cortèges et organisent les provocations, aux CRS qui chargent les manifestations, aux gendarmes qui ont assassiné Rémi Fraisse. C'est une capitulation de la part des confédérations ouvrières et des syndicats enseignants.

Leur devoir impérieux est au contraire d'être inconditionnellement aux côtés de la jeunesse pour organiser, avec leurs services d'ordre, la défense des manifestants et des grévistes. Face à l'État policier, il leur revient de réaliser le front unique pour :

Bas les pattes devant la jeunesse ! Halte à la répression policière ! Les fics hors des facs ! Libre accès aux campus ! Levée immédiate de toutes les inculpations et libération des emprisonnés ! À bas l'état d'urgence !

Le combat pour le retrait du projet de loi El Khomri implique de s'organiser à tous les niveaux (instances syndicales, assemblées générales) et à prendre toute initiative pour imposer aux dirigeants des confédérations ouvrières, de la FSU et de l'UNEF :

Unité des organisations syndicales CGT, FO, FSU, UNEF ! Rupture de toute discussion avec le gouvernement : ni amendement, ni « réécriture » ! Appelez les travailleurs et les jeunes à une puissante manifestation unitaire, nationale, centrale à Paris, au siège du pouvoir !

C'est sur cette orientation que combat le Groupe pour la construction de Parti ouvrier révolutionnaire, de l'Internationale ouvrière révolutionnaire.

Supplément diffusé à l'occasion du 7 mars 2016



COMBATTRE POUR LE SOCIALISME

« On ne peut aller de l'avant si l'on craint d'aller au socialisme » (Lénine)

GROUPE pour la construction du Parti et de
l'Internationale ouvriers révolutionnaires
Supplément à CPS n°59 – 7 mars 2016

Le projet de loi El Khomri doit être retiré dans son intégralité !

Unité des organisations syndicales (CGT, FO, UNEF, FSU)

pour son retrait total !

Aucune concertation avec ce gouvernement au service du capitalisme !

Le projet de loi El Khomri : une régression historique qui condamne la jeunesse à la précarité à vie

C'est d'abord le droit accordé au patronat de licencier sans entrave.

- Il n'y a plus de définition légale du temps de travail, mais instauration d'une durée "normale".
- Les travailleurs peuvent se voir imposer une augmentation du temps de travail sans augmentation de salaire avec pour motif la préservation de la "compétitivité" de l'entreprise, autrement dit en toute circonstance.
- La hiérarchie des normes est inversée. Les accords d'entreprise peuvent prévaloir sur les accords de branche et les conventions collectives. Jusqu'à présent, les travailleurs des entreprises où il n'y avait pas de syndicat restaient protégés par le Code du travail, les accords de branche et conventions collectives qui limitaient l'exploitation. Désormais, ce qui prime, c'est l'"accord d'entreprise". La semaine de travail peut être portée à 60 heures !
- **Le gouvernement Hollande-Valls-Macron-El Khomri s'en prend à la jeunesse. Désormais, les apprentis à partir de 14 ans pourront se voir imposer des journées de 10 heures, des semaines de 40 heures.**

Ce ne sont là que quelques aspects du scélérat projet de loi El Khomri. Le MEDEF, par la voix de Gattaz, le fait sien.

L'UNEF a pris position pour le retrait du projet de loi, préalable à toute discussion

Les étudiants, lycéens, apprentis enregistrent avec satisfaction la prise de position de l'UNEF du 19 février, réaffirmée le 1^{er} mars : **"L'UNEF exige donc le retrait du projet de loi El Khomri. C'est un préalable avant toute discussion sur les véritables attentes des jeunes pour leur insertion professionnelle : accès au CDI, fin des discriminations contre les jeunes pour l'accès aux droits sociaux, reconnaissance des qualifications dans les conventions collectives..."**

Cette prise de position constitue un point d'appui de première importance pour défaire le gouvernement.

Mais, dans ce but, il est absolument indispensable que les organisations syndicales de travailleurs (CGT, FO, FSU) adoptent la même position.

Il faut rappeler ce qui s'est passé en 2006. Les organisations syndicales s'étaient prononcées pour le retrait du CPE. Elles avaient posé comme préalable à toute discussion son retrait. C'est ainsi que la mobilisation massive avait permis de défaire le gouvernement Chirac-Villepin.

Il faut balayer les obstacles à la réalisation de l'unité des organisations syndicales pour le retrait

Les dirigeants de la CGT et de la FSU avaient d'abord signé avec la CFDT, en date du 23 février, un communiqué avalisant la loi sous la seule réserve du retrait... d'un de ses 52 articles. Mais aujourd'hui, les dirigeants CGT, FO, FSU ont adopté un communiqué (en date du 3 mars) qui indique l'objectif du retrait du projet. Cependant, ils n'ont nullement annoncé qu'ils renonçaient à participer à la concertation gouvernementale.

Or, c'est dans ce but que le gouvernement a décidé de repousser l'examen du projet par le conseil des ministres au 24 mars. Il ne s'agit pas d'un « recul » mais d'une manœuvre **pour tenter de faire jouer à plein la concertation et de briser toute possibilité que se réalise le front unique pour le retrait du projet. Il faut exiger des directions syndicales la rupture de toute concertation !**

Néanmoins, l'UNEF avec d'autres organisations de jeunesse (UNL, FIDL, MJS, UEC entre autres) ont maintenu malgré la pression du gouvernement et les partisans de la concertation sa position : **« Les organisations syndicales étudiantes et lycéennes, associatives et politiques de jeunesse, réunies ce jeudi 25 février au soir, se sont retrouvées sur la revendication commune du retrait complet du projet de loi dit « travail » (26/02). Position à nouveau confirmée par l'UNEF le 29 : « Pour l'UNEF, l'objectif reste plus que jamais le retrait du projet de Loi Travail. Les deux semaines de concertation annoncées par le Premier ministre ne font que repousser le couperet d'une loi dont la logique même est de précariser les jeunes ».**

Le 9 mars et après le 9 mars

Les organisations de jeunesse (UNEF, MJS, UEC, NPA jeunes, etc.) appellent à une "journée de mobilisation" pour le retrait du projet de loi le 9 mars. Face aux provocations que le gouvernement ne manquera pas d'organiser contre les manifestants, appuyé sur l'arsenal de l'état d'urgence, c'est la responsabilité des organisations syndicales (CGT, FO, FSU) d'assurer la protection des manifestations de jeunes.

Les directions des confédérations ouvrières, en particulier celle de la CGT, ont quant à elles annoncé la perspective d'une journée d'action le 31 mars. Cela pose une question : pourquoi attendre l'arme au pied pendant trois semaines pour engager le combat ?

La responsabilité de l'UNEF

Voilà pourquoi la responsabilité de l'UNEF dans la continuité de sa prise de position pour "*le retrait de la loi... préalable à toute discussion*" est incontournable :

- **qu'elle convoque partout dans les plus brefs délais des assemblées étudiantes ouvertes aux lycéens et apprentis pour le retrait du projet de loi El Khomri mettant au cœur de la discussion : quelle action organiser au plan national pour faire plier le gouvernement, retirer le projet de loi ?**
- **qu'elle invite partout les étudiants, lycéens, apprentis à élire dans chaque AG des délégués mandatés sur la base de cette discussion ;**
- **qu'elle convoque dans les meilleurs délais une Assemblée nationale des délégués des facs, lycées, centres d'apprentissage pour décider nationalement de l'action à mener pour le retrait du projet de loi ;**
- **qu'elle œuvre dans ce sens à l'unité des organisations CGT, FO, FSU, UNEF.**

C'est sur cet objectif que doivent être prises toutes les initiatives militantes.

◆ **Le projet de loi El Khomri l'illustre** : le système capitaliste en crise ne peut survivre qu'en ramenant le prolétariat et la jeunesse à des conditions barbares d'exploitation. Le maintien du mode de production capitaliste, c'est le chômage de masse pour les jeunes. En combattant pour le retrait du projet de loi El Khomri, les jeunes combattent pour le droit au travail, à un travail garanti dans le respect des qualifications et non des petits boulots précaires et surexploités. Le droit au travail ne peut être garanti que par l'échelle mobile des heures de travail, le partage du travail entre toutes les mains disponibles sans diminution de salaire. Mais cette revendication est incompatible avec le capitalisme.

Le capitalisme, c'est l'accumulation inouïe de la richesse à un pôle, la misère pour la grande masse. C'est la guerre impérialiste au Moyen-Orient menée directement ou à travers des affidés. C'est le rôle de gendarme que s'attribue le gouvernement français dans le Sahel et la région. C'est la barbarie illustrée par la cohorte des réfugiés fuyant les bombes et la misère à laquelle les gouvernements d'Europe opposent les barbelés, les CRS, avant de leur tirer dessus à balles réelles comme certains le proposent déjà.

En France au moment où Valls déclare : "Plus un seul réfugié", il faut combattre pour infliger une défaite au gouvernement Hollande-Valls-Macron-El Khomri. Cela poserait la question d'en finir avec ce gouvernement et sa politique antagonique avec le vote de 2012 qui a chassé Sarkozy, élu une majorité de députés PS-PCF.

La seule issue, c'est d'en finir avec le capitalisme, pour une société où la production est organisée en fonction des besoins sociaux et non du profit de la bourgeoisie. Cela suppose l'expropriation des grands moyens de production, des banques, des moyens de transports, le démantèlement de l'appareil de répression.

Ce programme, seul un gouvernement ouvrier est à même de le réaliser, sous le contrôle des masses laborieuses. Il combattra pour les États Unis Socialistes d'Europe. Cela suppose de combattre immédiatement pour le gouvernement des organisations ouvrières unies, sans représentant des partis bourgeois, dont les travailleurs exigeront satisfaction de leurs revendications, qu'il liquide la Ve république et rejette l'Union européenne.

C'est le combat des militants du Groupe pour la construction du Parti ouvrier révolutionnaire, de l'Internationale ouvrière révolutionnaire regroupés autour du bulletin « Combattre pour le Socialisme ».

Notes sur la situation internationale

Situation économique : plus que jamais sous la menace de la dépression

Les décisions de Yellen au nom de la FED comme de Draghi au nom de la BCE en témoignent : non seulement l'horizon de l'économie capitaliste à l'échelle mondiale ne s'éclaircit pas, mais la menace d'une dépression majeure se fait chaque jour plus lourde.

Aux États-Unis, nonobstant les annonces sur la baisse du chômage, la FED a considéré qu'il était absolument impossible d'augmenter les taux d'intérêt, donc de renchérir le crédit, sans compromettre le pâlot taux de croissance américain, sans compter les catastrophes concomitantes à l'échelle internationale que pourrait provoquer une telle hausse. Déjà la Chine et les pays dits « émergents » sont contraints de vider les réserves de change pour défendre leur monnaie sous le feu de la fuite des capitaux. La hausse des taux US ne pourraient qu'accélérer le phénomène.

Car la situation américaine est en réalité tout sauf florissante. En rapport avec la baisse des exportations, sous l'effet combiné de la hausse du dollar et du ralentissement de la demande mondiale, notamment en provenance de Chine et des pays « émergents », le déficit commercial est reparti à la hausse. La production industrielle continue à baisser ainsi que les profits des entreprises : - 8,1 % au 4e trimestre 2015, 5,1 % sur l'ensemble de l'année, soit la baisse la plus importante depuis l'ouverture de la crise en 2008. Dans certains secteurs, la chute est spectaculaire : - 50 % dans celui de l'énergie, secteur-clé de l'économie américaine, dont la rentabilité est plombée par la forte baisse des prix du pétrole mais aussi du charbon, à tel point que Peabody, premier producteur de charbon outre-Atlantique, est au bord de la faillite. La dégradation de la rentabilité des entreprises entraîne une diminution de leurs investissements, ce qui en retour va peser à la baisse sur le niveau de la production industrielle et donc des profits. Se mettent ainsi en place les éléments d'un cercle vicieux qui menace la croissance américaine. Pour l'instant, cette croissance ne se maintient que par l'augmentation de la consommation. Celle de la bourgeoisie, grande et petite, car pour ce qui est du prolétariat, les salaires étant officiellement à la baisse, le niveau de sa consommation n'a pu être maintenue que par le recours massif à des emprunts *subprime* dont on se souvient qu'ils ont été le facteur déclenchant la crise de 2007. Quant à la partie la plus défavorisée du prolétariat américain, le salaire ne permet pas même de se nourrir, comme en témoigne la situation des salariés de Wall Mart (1,4 million

d'employés) dont *Le Monde* du 21 février nous apprend qu'ils ont massivement recours aux bons alimentaires.

En Europe, la Banque centrale européenne est engagée dans une fuite en avant effrénée. Sa politique tient en deux mots : toujours plus ! Toujours plus de rachat d'actifs : on est passé de 60 à 80 milliards mensuels, et la BCE rachète non seulement des obligations d'État mais aussi d'entreprise. Toujours plus de crédit facile : les banques empruntent désormais à 0 %. Quant au taux de dépôt de la BCE, il a été porté à - 0,4 %, ce qui revient à augmenter la taxe sur les dépôts des banques afin de les inciter à utiliser davantage leurs liquidités pour financer l'économie. De manière complémentaire, des « primes » sont prévues pour les banques les plus généreuses au niveau des volumes de crédits accordés aux entreprises. Le problème, c'est que toutes ces mesures se sont révélées jusqu'ici remarquablement inefficaces. Dans les cas où les capitalistes industriels sollicitent des prêts bancaires, les doutes sur leur solvabilité dominent dans une situation où à nouveau nombre de banques sont grevées de créances douteuses. Pour le reste, « on ne fait pas boire un âne qui n'a pas soif ». Et le trait dominant, c'est que l'économie réelle « n'a pas soif » c'est-à-dire n'investit pas.

Le secteur automobile en Europe en donne une parfaite illustration. Le redémarrage de la demande (redémarrage au demeurant qui laisse la production bien en deçà de 2008) ne se traduit aucunement par l'augmentation des capacités de production, mais par l'augmentation de leur taux d'utilisation à 80 % là où il était descendu au taux historiquement bas de 68 % en 2013. Cette remontée a été favorisée par une stratégie à double détente : d'une part, la fermeture d'usines en Europe de l'Ouest et leur redéploiement dans le sud en Espagne, Turquie et surtout en Europe centrale, où les capitalistes peuvent exploiter une main-d'œuvre payée à vil prix, d'autre part l'augmentation du taux d'exploitation des travailleurs sur les sites de production restés ouverts en Europe de l'Ouest. Et pour l'augmenter encore, le patronat, Renault par exemple, n'envisage rien d'autre que la signature de nouveaux « accords de compétitivité », imposant la flexibilité des horaires et la diminution des salaires. En France, c'est la possibilité offerte aux patrons de généraliser de tels accords qui est au cœur du projet de loi El Khomri.

Peur sur la Chine

Mais tous les regards et toutes les inquiétudes de la bourgeoisie mondiale se tournent vers la Chine, dont la situation se dégrade à vitesse accélérée. On annonce une baisse du volume des exportations de 25 % entre février 2015 et février 2016. Dans ces conditions, les capitaux quittent la Chine. La Banque centrale chinoise doit racheter en masse des yuans pour éviter une dépréciation trop brutale de celui-ci. Mais à peine terminés les travaux du G20 réuni à Shanghai et où, comme à l'accoutumée, avaient été prises de fermes résolutions contre « la guerre des monnaies », le gouvernement chinois annonçait une dévaluation du yuan : ni par plaisir, ni par mauvaise volonté à l'égard de ces résolutions, mais par nécessité. Il a simplement fallu sanctionner une réalité de fait,

celle où les « investisseurs » se débarrassent de leurs capitaux en yuan pour les rapatrier en dollar notamment.

Pour le reste, les dénégations du G20 n'y changent rien. La guerre des monnaies est bel et bien engagée. Après la BCE, la BOJ (Banque centrale du Japon) a décidé à son tour de pratiquer les taux de dépôts négatifs. Or la pratique des taux négatifs a d'abord pour fonction de baisser le cours de la monnaie par rapport aux autres (le yen pour le Japon, l'euro pour l'Union économique et monétaire, zone euro), en dissuadant les placements de capitaux dans les dites banques centrales, donc en faisant diminuer la demande de la dite monnaie.

Revenons en à la Chine. Le gouvernement s'y trouve évidemment confronté à un énorme problème de surcapacités. Les mesures prises en 2009 pour sauver la Chine de la catastrophe – et éloigner la menace du prolétariat chinois –, à savoir le gigantesque plan de relance, se retournent en leur contraire. Et c'est pourquoi « l'Assemblée populaire », c'est-à-dire le rassemblement national de la bureaucratie du PCC, s'est tenue sur l'objectif de la liquidation des « entreprises zombies » dont certaines ne survivent que par crainte de l'énorme choc social que provoquerait leur disparition. Dit autrement, le mot d'ordre de l'Assemblée populaire a été : guerre au prolétariat !

L'Agence Reuters annonce :

« Le gouvernement envisage de licencier cinq millions de travailleurs dans les industries qui souffrent d'une surabondance de l'offre, d'après une source proche du gouvernement. Une deuxième de ces sources évalue le nombre de mises à pied à six millions. Les deux sources ont demandé l'anonymat parce qu'elles ne sont pas autorisées à parler aux médias sur ce sujet politiquement sensible, de peur de déclencher des troubles sociaux. »

Mais concomitamment à l'annonce de ces plans de licenciement à la hache, Pékin a décidé un nouveau plan de relance d'un montant de 2450 milliards de yuans (celui de 2009 équivalait à 4000 milliards de yuans) : augmentation de l'offre de crédit distribuée par les banques chinoises et investissements dans les infrastructures (construction de routes, de voies ferrées, d'aéroports...). L'annonce conjointe de millions de licenciements et d'un nouveau plan de relance est l'expression concentrée de la tenaille qui enserme de plus en plus fortement la bureaucratie chinoise : économiquement, le plan de relance est une fuite en avant qui ne peut que relancer... la surproduction, au moment même où le montant des créances douteuses détenues par les banques bat des records ; mais politiquement, ce plan est une nécessité pour la bureaucratie, qui entend se garder une marge de manœuvre afin de gérer au mieux l'ampleur des coupes à pratiquer dans le secteur d'État et en amortir le choc. C'est à cet objectif que répond également la création d'un fonds de 100 milliards de yuans pour le reclassement des millions d'ouvriers licenciés et dont le Premier ministre Li Keqiang a expliqué qu'il pourrait être augmenté si nécessaire.

Sous la menace du prolétariat chinois

La question est de savoir si le gouvernement du PCC peut imposer une telle purge sans se heurter au prolétariat chinois. Rien n'est moins sûr. Le même article rappelle la terrible purge de 28 millions de travailleurs licenciés entre 1998 et 2003. Toutefois - lire ou relire l'article paru dans *CPS 57* -, les conditions du combat se sont considérablement modifiées depuis ces dates dans le sens d'une augmentation sensible de l'activité de classe du prolétariat, malgré les conditions formidablement difficiles. *Le Monde* du 15 mars évoque une manifestation de mineurs dans la ville de Shuangyashan, brandissant des banderoles : « *Nous voulons vivre, nous voulons manger, nous voulons nos salaires* » ... « *Lu Hao* (le gouverneur de la province, ndlr) *ment les yeux ouverts* ».

Le même Lu Hao avait affirmé à l'Assemblée du Peuple que « *la restructuration suivait son cours* » en réponse au président Xi Jinping. « *Le président avait souligné que l'entreprise devait affronter les lois du marché.* » Le même article fait état du constat de *China Labour Bulletin* : « *Nous constatons une augmentation des mouvements sociaux en Chine depuis près de deux ans. En général, les manifestations dénoncent des salaires et des cotisations sociales non payés ou des licenciements. Le secteur minier est particulièrement touché.* » Tel est bien la source des inquiétudes non seulement du gouvernement chinois mais, au-delà, des cercles dirigeants des puissances impérialistes : la mise en branle de la formidable puissance sociale du prolétariat chinois.

Amérique latine : marasme économique et conséquences politiques

On l'a écrit à de nombreuses reprises dans *CPS*, les conséquences du marasme chinois se mesurent à l'échelle mondiale, notamment dans les pays dits « émergents ». L'Amérique latine en constitue une flagrante illustration. Brésil, Argentine, Venezuela : avec des différences, les économies de ces trois pays dépendaient largement des exportations de matières premières (agricoles dans les deux premiers cas, le pétrole dans le troisième). La prospérité (relative) de ces trois pays dépendait au bout du compte de la formidable demande chinoise qui assurait le maintien de prix élevés des matières agricoles, des minerais, du pétrole.

Il y avait des différences notables entre les gouvernements Lula au Brésil, Kirchner en Argentine, Chavez au Venezuela. Les gouvernements Lula étaient des gouvernements d'alliance entre un Parti « ouvrier-bourgeois » selon la formule de Lénine (le PT) et des partis bourgeois. Les gouvernements Chavez et Kirchner étaient des gouvernements bonapartistes, l'un étant structuré par la caste militaire, l'autre par le parti péroniste. Les uns et les autres s'appuyaient sur la pleine collaboration de l'appareil syndical domestiqué d'une manière ou d'une autre. Jusqu'à un certain point, ces gouvernements, quoique totalement bourgeois, pouvaient concéder quelques mesures sociales financées par la manne de la rente économique acquise par la vente à bon prix des matières premières : « *bolsa familia* » au Brésil, programmes sociaux au Venezuela. Jusqu'à un certain point – s'agissant notamment de l'Argentine

et du Venezuela – ils pouvaient faire obstacle aux appétits de certains secteurs de leur propre bourgeoisie, en particulier le secteur le plus ouvertement lié à l'impérialisme américain. Kirchner, par exemple, a regimé à payer la totalité des « fonds voutour », même si elle n'a cessé de chercher l'accord avec eux. Elle a maintenu des taxes à l'exportation sur les produits agricoles pour financer des subventions à certains produits de première nécessité et s'assurer qu'une partie de la production agricole nourrit la population locale. Elle a maintenu un certain contrôle des changes. Chavez et Maduro ont fait de même et cherché à s'opposer – par des moyens purement administratifs - à une augmentation débridée et spéculative du prix des produits de première nécessité. Tout en collaborant en sous-main avec les compagnies pétrolières impérialistes, ils ont tenté de conserver pour le gouvernement une part des revenus pétroliers.

Mais en même temps, ces gouvernements au service de la bourgeoisie combattaient le prolétariat, y compris par la plus brutale répression, cherchaient à le museler, multipliaient les mesures contre les masses (cf. article Brésil dans *CPS 59* du 23 juillet). Ils redoutaient par-dessus tout que le prolétariat cherche par ses propres moyens les voies du combat pour l'expropriation du capital par la constitution de gouvernements ouvriers. C'est la réalité, en particulier s'agissant de Chavez, puis de Maduro, qu'ont cherché à camoufler tous les groupes pseudo-trotskyistes qui s'étaient faits les apologistes de Chavez.

Un tournant politique

Toujours est-il que cette politique distribuant quelques miettes aux masses sur la base de la relative prospérité économique de la précédente décennie a fait long feu. L'heure est donc venue pour la bourgeoisie de ces pays de remettre en place des gouvernements bourgeois « classiques », c'est-à-dire ouvertement inféodés à l'impérialisme - d'abord l'impérialisme américain bien sûr - dans une situation où le prolétariat, privé de parti révolutionnaire ou même de parti propre (Argentine et Venezuela), est hors d'état de faire prévaloir ses propres solutions. Tel est le sens de la victoire de Macri en Argentine, de la coalition pro-impérialiste aux législatives au Venezuela, mettant en état d'agonie Maduro - lequel, cependant, a commencé à prendre des mesures contre les masses, en particulier en termes de libération des prix. Dans le même temps, la marche au rétablissement du capitalisme à Cuba s'accélère : c'est le sens du rétablissement des relations diplomatiques avec les USA.

La situation au Brésil est à l'évidence en train de tourner. Jusqu'à il y a quelques semaines, la bourgeoisie brésilienne entendait s'appuyer totalement sur le gouvernement Rousev-

Temer (intégrant le PMDB, parti bourgeois) pour porter les plus violentes attaques contre les masses. Elle pouvait d'ailleurs y compter comme le montre l'article Brésil de *CPS* déjà évoqué. Les derniers événements montrent cependant que désormais elle table sur la chute rapide du gouvernement dirigé par Rousev. L'inculpation de Lula le manifeste. Les raisons de l'inculpation ont peu à voir avec les faits de corruption qui lui sont reprochés. La corruption existe certes, qui procède de la soumission du PT et de son chef à la bourgeoisie. Au demeurant, toute l'histoire du Brésil montre que c'est une pratique universelle à laquelle les accusateurs de Lula ont évidemment autant et plus recours que Lula lui-même. Mais cette accusation sert de bannière à toute la réaction qui a récemment si massivement mobilisé dans les rues des grandes villes brésiliennes. Et l'objectif est désormais de se débarrasser du gouvernement de Rousev et de mettre en place par tous les moyens disponibles un gouvernement excluant le PT, gouvernement dont la tâche immédiate sera de mater le prolétariat brésilien.

Les prolétariats d'Amérique latine n'ont pas dit leur dernier mot

Au bout du compte, c'est parce qu'elle doute des capacités du gouvernement de Rousev à briser la résistance du prolétariat que la bourgeoisie brésilienne a opéré ce tournant. Mais ce doute est alimenté par l'activité de classe du prolétariat et de la jeunesse du Brésil. Mouvement de la jeunesse contre l'augmentation du prix des transports, grèves dans de nombreux secteurs (pétrole, automobile, enseignement, etc.) qui, dans certains cas, ont même fait reculer le patronat, la classe ouvrière brésilienne a mené sur son propre terrain de classe des combats vigoureux comme l'indique l'article de *CPS* n° 59 : « depuis juin 2013, le Brésil a connu un véritable réveil de la lutte de classe du prolétariat et de la jeunesse... ». La classe ouvrière est sans aucun doute disponible pour combattre l'offensive réactionnaire. Mais la nasse dans laquelle l'appareil du PT, celui de la CUT, cherchent à emprisonner les travailleurs et la jeunesse consiste à détourner cette aspiration sur le terrain de la défense du gouvernement Rousev-Temer (intégrant désormais Lula). Or ce qui donne la force à l'offensive réactionnaire au Brésil, c'est précisément la politique ouvertement réactionnaire aux services des intérêts capitalistes dudit gouvernement. À cet égard la conclusion de

l'article de *CPS* 59 qui définit deux axes de combat pour la construction d'un regroupement révolutionnaire au Brésil demeure entièrement valide : d'une part le combat pour que le PT rompe l'alliance avec le PMDB, que soient chassés les ministres bourgeois ; d'autre part la rupture de la CUT avec le gouvernement dirigé par Rousev. Ce n'est que sur cette orientation que l'offensive réactionnaire peut être repoussée et vaincue.

En Argentine, la violente offensive engagée par Macri contre les masses a commencé. La facture des fonds vautour sera d'une manière ou d'une autre payée par les masses. Un plan de suppressions de dizaines de milliers de fonctionnaires est en route. La libération des changes signifie une dévaluation massive du peso, donc va produire une inflation galopante. Les prix vont s'envoler d'autant que les subventionnements des produits de première nécessité vont être supprimés. Le prolétariat ne demeurera pas inerte. C'est à des développements importants de la lutte des classes qu'il faut s'attendre. Toute la question est de savoir si à travers ces développements les matériaux pour la construction de véritables partis ouvriers révolutionnaires peuvent s'agréger.

En Europe

La suite dira si les développements du combat de la jeunesse et du prolétariat français contre le projet de « loi Travail » du gouvernement Hollande-Valls constituent un tournant en Europe. Sans doute la classe ouvrière en Europe n'est pas restée sans réaction. La récente grève de 24 heures en Grèce contre les nouvelles et violentes mesures anti-ouvrières du gouvernement Tsipras-Kammenos en témoigne. Mais ce qui caractérise jusqu'à ce jour les réactions de la classe ouvrière, c'est qu'elles demeurent cadencées par les appareils syndicaux et sans perspective politique. Au Portugal, le prolétariat par son propre mouvement a interdit au PSP de nouer l'alliance gouvernementale avec les partis bourgeois qu'il ambitionnait. Ce n'est pas négligeable. En même temps, le gouvernement dirigé par le PSOE (et soutenu par le PCP et le « Bloc des gauches », sorte de Syriza portugais), s'il a fait quelques concessions mineures aux revendications ouvrières, a surtout fait allégeance à la troïka.

À vrai dire, ce qui domine, c'est la crise économique et politique de l'Union européenne sans que la classe ouvrière puisse faire prévaloir ses propres solutions. Pour ce qui est de la crise économique, on a vu comment la BCE essayait vainement d'y répondre. Politiquement, la « crise des réfugiés » en dit long sur ce qu'est l'Union européenne. La décision de ne plus admettre en Europe un seul réfugié, fut-il syrien ou irakien, de renvoyer même ceux qui sont déjà là - avec la contrepartie parfaitement illusoire d'en faire venir un nombre équivalent de Turquie - met au grand jour la barbarie de l'UE et de chacun de ses gouvernements. Barbarie, dont Can Dündar, journaliste d'opposition turc, encourageant la prison à vie, a donné toute la mesure dans une tribune parue dans *Le Monde* du 16 mars : « L'Europe loue un camp de concentration à l'extérieur de ses frontières et ferme les yeux sur l'oppression exercée par le gardien volontaire de ce camp. » L'accord UE-Turquie place de fait « le gardien de

camp » Erdogan en position de force sur un plan intérieur pour continuer et accélérer l'offensive contre les libertés démocratiques, la répression des opposants politiques et le massacre des Kurdes. Tous les discours sur les « valeurs démocratiques, humanistes, etc., de l'UE » se révèlent pour ce qu'ils sont : une répugnante mystification pourtant véhiculée à longueur de colonne par les dirigeants syndicaux en particulier. La façon dont a été prise cette décision en dit long également. Merkel ne s'est pas embarrassée de tous le fatras de la « légalité » des institutions européennes. Elle a négocié directement avec la Turquie, répondant ainsi de manière pratique à la question : qui est maître en Europe ? Pour le reste, et sur le fond, elle ne risquait pas d'être contredite, en tout cas pas par le gouvernement dirigé par Hollande et Valls. C'est ce dernier qui avait déclaré lors de son voyage en Allemagne : « *Plus un seul réfugié* » !

Non seulement cette politique ne se heurte à aucun combat sérieux de la part des organisations du mouvement ouvrier, mais ces derniers y collaborent pleinement. Du côté des dirigeants syndicaux, c'est un silence assourdissant. Quant aux dirigeants des partis sociaux-démocrates, ils en sont

pleinement partie prenante. En Allemagne, sur cette question comme sur les autres, le SPD se comporte en véritable porteur d'eau de Merkel (rappelons que le SPD est intégré au gouvernement Merkel de « grande coalition »). Les commentaires sur les résultats des élections en Allemagne ont beaucoup insisté sur les succès de l'« Alternative pour l'Allemagne » dont la dirigeante propose de tirer à balles réelles sur les réfugiés. Ce n'est certes pas un événement secondaire quand on sait que ce sont des membres de ce parti qui sèment la terreur contre les camps de réfugiés en Saxe par exemple. Mais on a moins insisté sur un résultat concomitant : à savoir la défaite cuisante du SPD. Dans le Bade-Wurtemberg et la Saxe, le SPD perd entre un tiers et la moitié de ses sièges, ramené à des scores entre 10,6 et 12,7 % des voix, historiquement bas. Et même en Rhénanie, il recule. Sans doute moins que dans les élections partielles en France où, entre 2012 et 2016, le PS a perdu... 4 électeurs sur 5. Le sévère échec du PSOE en Espagne complète le tableau (voir article dans ce numéro de *CPS*). La politique de prise en charge par les PS des violentes contre-réformes bourgeoises à travers toute l'Europe reçoit sa sanction immédiate.

Combattre pour la construction de partis ouvriers révolutionnaires

A cette étape, la décomposition des partis sociaux-démocrates continue et s'accélère. Les partis ex-staliniens se survivent quant à eux de manière toujours plus étriquée, tout en continuant à jouer un rôle considérable pour imposer l'orientation de « dialogue social » sur la mise en œuvre des contre-réformes dans les syndicats.

Cette décomposition n'est en rien compensée : il n'y a pas à cette étape de véritable tendance à la recomposition du mouvement ouvrier sur un nouvel axe : celui de la révolution prolétarienne.

Il est pourtant certain qu'en relation avec de puissantes mobilisations de classe à venir, dans les syndicats comme dans les vieux partis, des militants tendront à rompre avec la politique réactionnaire de leurs dirigeants. En France, les vigoureuses réactions dans la CGT à la politique de Martinez signant le 23 février un accord avec la CFDT sur le terrain du soutien à la « loi Travail » – réactions contraignant Martinez à une inflexion politique (voir par ailleurs) – indiquent ce qui se produira à une plus large échelle et de manière beaucoup plus radicale à une autre étape. Nous avons noté ce qu'avait signifié l'élection de Corbyn à la tête du Labour en Grande-Bretagne. Toutefois, il faut remarquer aujourd'hui son alignement derrière Cameron sur le vote en faveur du maintien

de la Grande-Bretagne dans l'Union européenne. Cela montre qu'aucune illusion n'est permise. En l'absence d'un véritable regroupement militant sur le programme révolutionnaire, d'une taille significative, l'aspiration à une politique de rupture avec le capitalisme est condamnée à être dévoyée.

La situation est différente aux États-Unis où le prolétariat américain ne dispose pas de parti propre. Mais le succès de Saunders - qui va jusqu'à parler de « socialisme » dans sa campagne aux primaires américaines, témoigne à sa façon de l'aspiration du prolétariat américain à se doter d'un tel parti. Toutefois, la fonction de la candidature de Saunders est justement de contenir cette aspiration, de faire en sorte qu'elle ne se réalise pas, de cantonner la « contestation » au sein du Parti Démocrate, parti de l'impérialisme américain, comme en témoigne son engagement en cas de défaite aux primaires à faire la campagne d'Hillary Clinton.

La constitution d'une force politique intégrant les acquis politiques de la 1^{ère}, 2^e, 3^e et 4^e Internationales, ainsi que ceux du Comité fondé par Stéphane Just, est donc de toute première importance pour l'avenir. C'est en cela que le renforcement de notre Groupe (dont les militants sont rassemblés autour du bulletin *Combattre pour le Socialisme*) est absolument nécessaire. Nous invitons nos lecteurs à y contribuer.

25 mars 2016



Vers la liquidation du Parti socialiste ?

De capitulation en capitulation

En mai 2012 François Hollande, candidat du PS, a été élu à la présidence de la République (10,3 millions de voix au premier tour, plus de 18 millions au second). En juin 2012, aux élections législatives, 280 députés de PS étaient élus à l'Assemblée nationale alors que des dizaines de circonscriptions avaient été offertes aux Verts, au PRG et au MDC. Les candidats du PS ont obtenu 7,6 millions de voix au premier tour (29,4 %) et 9,4 millions de voix au second tour (40,9 %). Une majorité du PS et du PCF a été élue avec au total 290 députés. Une nouvelle fois, sans aucune illusion, le prolétariat et la jeunesse ont massivement voté pour le PS pour chasser Sarkozy et la majorité UMP-UDI.

Les gouvernements dirigés par Ayrault puis par Valls sont des gouvernements bourgeois au service du capitalisme français en crise. Ils ont mené une politique réactionnaire contre les travailleurs et la jeunesse. Cette politique dépasse en intensité des attaques de celle du gouvernement Sarkozy-Fillon. Face à ce gouvernement, le PS est allé de capitulation en capitulation. C'est sans difficulté majeure que le gouvernement a pu faire adopter chaque année les budgets (ceux de l'État et de la Sécurité sociale), le pacte responsabilité et le programme de stabilité. Le PS a capitulé sur la loi Macron, article 49ter ou pas. Sur le fond, les gesticulations des « frondeurs », présentés fallacieusement comme son aile gauche, n'ont pas signifié la moindre résistance réelle.

Le PS a soutenu sans faille la politique du gouvernement de renforcement de l'État policier. Il est resté muet suite à l'assassinat de Rémi Fraisse à Sirvens en octobre 2014.

Après avoir voté la loi policière sur le renseignement, les députés du PS ont voté sans hésitation par trois fois l'instauration puis la prolongation de l'état d'urgence. On peut ajouter un quatrième vote sur la question de la réforme constitutionnelle. En aucun cas, le PS n'a remis en cause l'inscription de l'état d'urgence dans la constitution. Effectivement une partie des députés du PS, un tiers environ, a refusé de voter sur la question de la déchéance de la nationalité. Mais pour la bourgeoisie, c'est une question secondaire. Il faut ajouter que le 16 mars, à l'unanimité, l'Assemblée nationale a adopté la loi sur la sécurité dans les transports qui en particulier autorise les services de « sécurité » de la RATP et de la SNCF à procéder à des contrôles d'identité, à des palpations des voyageurs et à faire appel à la police. Les députés du PS ont, le 9 mars, approuvé le projet de loi sur la révision de la procédure pénale, projet de loi qui, de fait, instaure les dispositions de l'état d'urgence en permanence.

Enfin, à ce jour, les députés du PS sont sur le chemin de la capitulation totale sur le projet de loi El Khomri. Les 15 et 16 mars, Valls et El Khomri ont présenté le nouveau projet devant les députés PS. *Les Echos* du 16 mars 2016 commente : « La majorité rassurée par l' "équilibre" de la nouvelle version de la loi travail. L'évolution de la position de la CFDT a apaisé le cœur du groupe PS. ». Ceux des députés qui manifestent leur opposition, à l'image d'Aubry ou des frondeurs, n'en demandent pas le retrait mais proposent une « réécriture », voire la « suspension ».

De défaite en défaite

Depuis 2014, le PS a subi défaite sur défaite au plan électoral. On peut même parler de déroutes. Il ne fait aucun doute que ses défaites ont pour cause première l'abstention de l'électorat qui avait porté Hollande à la présidence de la République.

Aux élections municipales de mars 2014, le PS a perdu presque un tiers des municipalités de plus de 10 000 habitants qu'il dirigeait en passant de 509 à 349. Le fait qu'il ait conservé la direction des municipalités de Paris, Lille et Lyon ne peut en rien occulter l'ampleur de la défaite. Aux élections européennes de juin 2014, le record de Michel Rocard lors de l'élection de juin 1994 a été battu. La liste Rocard avait obtenu 14,28 % des exprimés, ce qui

lui avait valu d'être dans la foulée débarqué de la direction du PS. En juin 2014 le PS n'obtient même pas 14 % (13,98 %). Aux élections départementales de mars 2015, le PS a connu selon la presse, une défaite historique. Il perd la direction de 28 départements, soit la moitié de ses positions acquises lors de la précédente élection de ce type (maigre consolation, il gagne un département, la Lozère). La débâcle a été totale lors des élections régionales de décembre 2015, débâcle accentuée par la ligne du front républicain (voir plus loin). Le PS voit son nombre de conseillers régionaux réduit de quasiment la moitié (de 1006 à 520).

La décomposition du PS s'amplifie

Le dernier congrès du PS s'est tenu à Poitiers en juin 2015. Cambadélis, orfèvre en matière de traficotage et de manipulation des chiffres, a revendiqué 130 000 adhérents. Lors du vote sur les motions d'orientation, il y aurait eu 71 140 de votes exprimés, soit 54,52 %. Auparavant, en décembre 2014, Cambadélis avait soumis au vote des adhérents une charte des socialistes (il avait déclaré alors 150 000 adhérents !). Seulement 60 000 adhérents se sont exprimés. À n'en pas douter le nombre d'adhérents, sans parler de militants réels, est considérablement gonflé.

Les liens du PS avec les masses exploitées, l'ensemble du prolétariat, sont distendus à l'extrême. Depuis l'éclatement de la FEN en 1991, les seuls liens restants du PS avec les organisations syndicales se sont délités. La plus grande majorité des quelques adhérents du PS qui ont une activité syndicale dans les entreprises et la Fonction publique milite à la CFDT ou à l'UNSA, des syndicats pro gouvernementaux que l'on peut considérer sans vraiment forcer le trait comme des syndicats « jaunes ». Le PS possède encore - pour combien de temps, c'est à voir -, des

milliers d'élus à tous les niveaux (députés, conseillers départementaux et régionaux, maires et conseillers municipaux, etc.). C'est d'ailleurs par ce canal que le PS garde un certain contact avec les masses, celui du « socialisme municipal ». Autour de ces derniers, quelques dizaines de milliers d'adhérents gravitent et constituent une partie du « monde associatif » et « citoyen », bénéficiant plus ou moins directement, sinon de prébendes, du moins « d'avantages ». Selon *Le Monde* du 28 janvier 2016, en termes d'assistants parlementaires, de conseillers des élus départementaux, régionaux et des maires, de chargés de mission et de personnel divers à tous les niveaux, le PS comptait 10 000 « collaborateurs ». Suite à la succession

des défaites électorales nombre d'entre eux connaissent maintenant le sort de millions de travailleurs et de jeunes : ils pointent à Pôle emploi... et quittent le PS. La quasi-totalité de ses adhérents sont politiquement organiquement attachés à la société bourgeoise. Sa composition politique et sociale est une expression du caractère ultra-dégénéré du PS en tant que parti ouvrier bourgeois.

Dans ce contexte, les défaites électorales du PS depuis 2014 concourent à sa liquéfaction en tant que parti. Elles fournissent un terrain propice aux liquidateurs qui veulent en finir, au compte de la bourgeoisie, avec le « parti d'Épinay ».

Manuel Valls

Suite à la défaite électorale des élections municipales de mars 2014, Valls a été désigné Premier ministre le 31 mars. Il était auparavant ministre de l'intérieur dans le gouvernement Ayrault. Valls a débuté sa carrière politique dans le sillage de son mentor Michel Rocard, c'est-à-dire de celui dont le combat constant a été la liquidation du PS. En 2001, il est élu maire d'Évry et en 2002 député de l'Essonne. Son action à la mairie d'Évry est marquée par le triplement des effectifs et l'armement de la police municipale, la généralisation des caméras de surveillance, l'expulsion de Roms, l'interdiction d'un supermarché halal... Valls a été franc-maçon de 1988 à 2005 et l'un de ses meilleurs amis est Alain Bauer, l'un des principaux conseillers de Sarkozy en matière de renforcement de l'État policier. Au sein du PS, Valls a été surnommé le « Sarkozy de gauche ». En 2015, Valls a été décoré par le roi d'Espagne « Grand-croix de l'Ordre d'Isabelle la Catholique », l'une des plus hautes distinctions héritée de l'État franquiste.

Manuel Valls a une idole et un modèle : Georges Clemenceau. Le portrait de Clemenceau trônait dans son bureau lorsqu'il était ministre de l'intérieur de François Hollande. Entre Clemenceau et Jaurès, entre le chef de l'Union sacrée pour soumettre le prolétariat à la première guerre impérialiste et celui qui a été assassiné pour avoir combattu contre la boucherie, Valls a choisi sans hésitation le premier. Georges Clemenceau ? Ministre de l'Intérieur de mars à octobre 1906, puis président du Conseil jusqu'en 1909, ce dernier revendiquait d'être « le premier flic de France ». Au pouvoir pendant cette période, Clemenceau s'est distingué par l'envoi massif de l'armée pour casser et faire tirer sur les manifestations ouvrières et de vigneron.

À son actif, la mise en état de siège de Paris pour casser le combat des fonctionnaires en lutte pour obtenir le droit de grève. À son actif, des dizaines de prolétaires tombés sous le feu de la mitraille. À son actif, la répression massive contre les dirigeants et les militants de la CGT. À son actif, les premières lois répressives contre « les gens du voyage » et les Tsiganes. On comprend d'où vient l'acharnement de Valls contre les immigrés, particulièrement les Roms, le tout accompagné de propos racistes, et la fermeture quasi-totale des frontières aux réfugiés, se permettant, lors d'un déplacement en Allemagne de faire la leçon à Merkel.

Lors d'un dîner du CRIF (Conseil représentatif des institutions juives de France) le 7 mars 2016, Valls a déclaré : « *Il y a l'antisémitisme d'extrême droite mais aussi d'extrême gauche (...) il y a l'antisionisme, c'est-à-dire tout simplement le synonyme de l'antisémitisme et de la haine d'Israël* » (*Le Monde* du 9 mars 2016). C'est un appel à la répression et à la poursuite judiciaire de tous ceux qui combattent pour les droits du peuple palestinien, contre la répression féroce qu'il subit de la part de l'État sioniste. La France est le seul pays d'Europe où l'appel au boycott des produits importés d'Israël peut être considéré comme un délit passible de poursuite pénale.

Un éditorialiste du *Monde* a écrit « *Manuel Valls, un pseudo-socialiste qui trahit toutes les valeurs de la gauche* » (*Le Monde* du 13-14 mars 2016). Effectivement, Manuel Valls est un élément exogène au PS, un corps étranger. Il suffit de rappeler que lors des primaires de 2011 pour désigner le candidat du PS (et du PRG), Valls n'avait recueilli que 5,6 % des suffrages exprimés. Valls, c'est de la réaction sur toute la ligne.

Succession d'agressions contre le PS

Suite à la débâcle des élections municipales, le 31 mars 2014, Valls a été nommé Premier ministre. Un choix de Hollande qui ne tient en rien au hasard. Il a été sélectionné parce qu'il était l'homme de la situation pour, sans aucun état d'âme, intensifier l'offensive contre le prolétariat et la jeunesse, et tenter de museler toute velléité d'opposition au sein du PS. Le dispositif de Hollande a été sciemment organisé. Le 9 avril 2014, la potiche Harlem Désir a été éjectée sans ménagement de la direction du PS au profit de Cambadélis, avec l'aval de Martine Aubry, il faut le souligner. Hollande a fait appel à un « professionnel ». Cambadélis est un parvenu sans foi ni loi, bardé de faux

diplômes, parasite de la MNEF pendant des années avec son comparse, Jean-Marie Le Guen. C'est un spadassin au service du gouvernement, c'est-à-dire un tueur à gage. Il est passé du combat pour la révolution permanente en tant que dirigeant de l'OCI et du PCI à la contre-révolution en permanence au sein du PS depuis 1986. Le « courant gauche » qu'il prétendait construire n'a jamais existé, c'était tout simplement une arnaque. Après l'échec de Jospin à l'élection présidentielle de 2002, il s'est mis au service, avec Le Guen, de Strauss Khan, incarnation de la « droite » du PS, lequel qui a dû se « retirer » de toute compétition au sein du PS pour de scabreuses affaires de

mœurs. Le duo Cambadélis-Le Guen est à l'avant-garde, au service du gouvernement et de Valls, pour museler le PS, sans grande résistance au sein de ce dernier, il faut le noter. Le Guen, secrétaire d'État aux relations avec le Parlement depuis avril 2014, a été affublé par la presse du surnom « sniper » par tous ceux qui, au sein du PS, ont quelques velléités d'opposition à la politique du gouvernement. Ses déclarations en direction des opposants sont brutales, voire humiliantes. Mais ils acceptent sans mot dire !

La nomination de Macron en août 2014, en remplacement de Montebourg, comme Ministre de l'Économie, de l'Industrie et du numérique a l'allure d'une provocation vis-à-vis du PS. Macron était un banquier d'affaire de la banque Rothschild, millionnaire au titre des opérations qu'il a conduites au compte de cette banque. Hollande et Valls indiquaient au PS : il faudra se soumettre à un gouvernement dont la politique sera exclusivement au service des capitalistes. À la nomination de Macron, on peut ajouter celle de Toubon, garde des Sceaux ultra

réactionnaire au sein du gouvernement Chirac-Juppé, comme « défenseur des droits de l'homme ». Et encore celle de l'intégration dans le « staff » de l'Élysée de Jouyet, l'un des soutiens de Sarkozy après son élection en 2007.

Sur la déchéance de la nationalité, le PS a été traité sans aucun management. *Le Monde* du 25 décembre 2015 rapporte : « Dans la majorité, beaucoup de responsables socialistes croyaient cette mesure définitivement enterrée. Ils ont découvert avec stupéfaction à la sortie du conseil des ministres, mercredi 23 décembre, qu'ils allaient devoir en débattre après les fêtes ». Le préposé Le Guen a sorti la schlague : « Cette revendication ne heurte en rien nos valeurs habituelles (...) on va avoir les indignés habituels ». Balayant l'indignation au sein du PS, Valls a déclaré, méprisant, au JDD du 25 décembre 2015 : « Une partie de la gauche s'égaré au nom de grandes valeurs en oubliant le contexte, notre état de guerre, et le discours d'un président devant le Congrès ».

Une opération de sabotage

Lors du second tour des élections régionales, Hollande, Valls et Cambadélis voulu imposer la ligne du « désistement républicain », au nom de la lutte pour faire barrage au Front national. Dans les régions Nord-Pas-de-Calais-Picardie, avec le soutien d'Aubry, il faut le rappeler, et en Provence-Alpes-Côte d'Azur, ils sont parvenus à leur fin. Par contre, dans la région Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine, la tête de liste du PS, Masseret a refusé d'appliquer la consigne. L'homme de main Cambadélis, de concert avec Valls, a tout tenté pour le faire capituler. « Une cellule "anti-Masseret" a été mise en place au siège du parti. Les colistiers contactés un à un » (*Le Monde* du 10 décembre 2015). Valls est intervenu pour appeler le récalcitrant à « rester digne ». « Les secrétaires d'État Christian Ecker et Jean-Marc Todeschini, tous deux Lorrains, l'ont imploré de rester dans le droit chemin » (*Le Monde* du 10 décembre 2015). Masseret a maintenu sa liste. Se référant au parti de Blum et de Jaurès, Masseret et la majorité de ses colistiers n'ont pas capitulé. Un ultime réflexe de survie politique alors que lors des élections départementales, Masseret s'était prononcé pour le désistement républicain. Il est à noter que dans les deux régions où le dit désistement a été appliqué, l'abstention au second tour a été significativement plus importante qu'au

premier tour (4,35 % dans le Nord, 5,31 % dans le Sud-Est avec 9,14 % dans le département des Hautes-Alpes). Au second tour, Masseret gagne plus de 50 000 voix par rapport au premier tour.

Faisant suite aux défaites lors des élections municipales et départementales subies dans les deux régions, c'est la liquidation complète du PS qui est engagée. Du point de vue de l'histoire du PS, le fait a une grande importance politique. Le département du Nord, avec Mauroy, et celui des Bouches-du-Rhône, avec Deferre, ont incarné la continuité du PS avec la vieille SFIO. C'est dans ces régions que le PS avait gardé des liens réels avec les travailleurs et leurs organisations. C'est dans ces départements que nombre de militants avaient pris part activement héroïquement au combat dans la Résistance contre l'occupant nazi, en particulier dans le Nord, aux côtés des ouvriers des mines (ceux que Clemenceau avait fusillés). Au congrès d'Épinay, en 1971, les départements du Nord et des Bouches-du-Rhône ont apporté 30 % des mandats à François Mitterrand.

L'acharnement pour le désistement républicain de Valls, Cambadélis, Le Guen et consorts a eu une signification politique qui va bien au-delà des régions concernées.

Les liquidateurs du PS à l'offensive

Cherchant à utiliser à leur compte les défaites électorales du PS, les liquidateurs du PS ont multiplié les initiatives. Valls est en première ligne. *Le Monde* du 11 décembre rapporte qu'en juin 2014, devant le conseil national du PS, il a déclaré : « Si la gauche ne se réinvente pas », avertissait-il, « elle peut mourir », car « elle n'a jamais été aussi faible dans l'histoire de la Ve République ». Pour l'ancien rocardien, le PS tel qu'il avait été pensé par François Mitterrand au congrès d'Épinay en 1971 est à bout de souffle. « Nous sommes arrivés au bout de quelque chose, ou bout peut-être d'un cycle historique de notre parti ». Dans une interview au *Nouvel Observateur*, en octobre 2014, il propose de transformer le PS en une « maison commune ouverte à toutes les forces progressistes pour

faire face à la menace d'une droite dure et d'une extrême droite qui progresse ». *Le Monde* du 11 juin 2015, à propos de la discussion lors du congrès national du PS, commente : « Mais Valls entend reconfigurer la vieille mécanique socialiste. » (...) « Il a besoin d'un dépassement du PS » (...) À ses yeux, « ce n'est pas un problème d'outil, mais de message. Les partis politiques doivent d'adresser à tous les Français pour rassurer et aller chercher les abstentionnistes ». *Quitte à devoir abattre, pour y parvenir, certaines clés de voûte idéologiques*. À l'adresse des frondeurs, le 22 février 2016, Valls déclare : « Il y en a qui sont encore au XIXe siècle, moi et les membres du gouvernement ici présents nous sommes dans le XXIe siècle » (*Le Monde*, 13-14 mars 2016). On pourrait

multiplier à l'infini les déclarations du Premier ministre sur cette orientation.

Cambadélis est sur la même orientation. Lors du congrès de Poitiers, il a martelé sur la nécessité du « renouveau ». Il a appelé comme Valls à « dépasser le PS ». Dans une interview à *Paris Match* en décembre 2015, il a déclaré : « Nous devons créer un élargissement qui conduira au dépassement du PS (...) Une ouverture tous azimuts sans inféodation à personne. Je propose donc la création d'une formation d'une formation politique qui se substituera à terme au vieux Parti socialiste (...) La question du nom n'est pas pour l'instant ouverte. Et c'est le combat pour le dépassement qui déterminera son issue (...). J'appelle à trois ruptures. D'abord, sur la forme de notre organisation,

le Parti socialiste d'Épinay est mort. Il faut un changement complet du parti. »

Valls et Cambadélis sont la même orientation que Rocard, soutenu par Mélenchon et Royal, qui en 1993 proposait un « Bing Bang » en transformant le PS en « mouvement ». Une majorité de l'appareil avait réagi pour au bout du compte éjecter Rocard de la direction. Il faut constater à ce jour que la résistance à l'orientation Valls-Cambadélis est limitée. Le refus de Masseret d'appliquer le front républicain en est une expression. Les difficultés que Cambadélis a rencontrées pour faire avaler la révision constitutionnelle et la rebuffade d'un tiers des députés du PS sur le code de la nationalité en est une autre, bien que par ailleurs ils aient totalement capitulé sur la question de l'état d'urgence.

Il n'y a pas de « courant gauche » dans le PS

Les frondeurs sont affublés du titre de « gauche » du PS.

En aucun cas les frondeurs ne constituent une opposition réelle. Leur motion pour le congrès de Poitiers, comme la motion de Valls-Cambadélis, prônait « un dépassement du PS ». Sur leur opposition à la politique du gouvernement, *Le Monde* du 12-13 mars 2015 commente : « Sur le fond, ils ne sont pas non plus assez éloignés de la motion de la majorité pour créer un effet de contraste (...) La réelle différence repose sur la ligne économique. Mais, là encore, la fronde des députés a souvent donné l'impression de tourner autour d'une question de curseur davantage que sur des choix structurants ». À l'occasion du vote du budget 2016, *Le Monde* du 22 octobre 2015 se moque : « La fronde se dégonfle. Seuls 19 députés du PS se sont abstenus, mardi, lors du vote de la partie » recettes » du projet de loi de finances. ». Jean-Marie Le Guen avait averti les frondeurs : « Qu'est-ce qu'appartenir à une majorité, de façon classique ? C'est voter un budget. Si un certain nombre de députés soi-disant socialistes ne votaient pas pour le budget, il y aurait indiscutablement un problème nouveau. » Indiscutablement les frondeurs ont en tenu compte.

Il en est de même pour Aubry. Il suffit de rappeler que lors de la préparation du congrès de Poitiers, avec ses partisans, elle a rallié la motion Cambadélis-Valls, c'est-à-dire celle du gouvernement. Le partisan d'Aubry, le député Jean-Marc Germain, donne la clef pour décoder sa tribune publiée dans *Le Monde* du 25 février 2016 : « On a voulu que ce texte soit représentatif de la « gauche de gouvernement ». Il ne s'agit pas d'être contre Hollande, on reconnaît que des choses bien se sont faites, mais il nous semble important de proposer notre propre vision du réformisme. Nous ne voulons pas entériner l'idée de Valls selon laquelle il y aurait une gauche réformatrice et une

gauche conservatrice. Nous avons toujours été des réformateurs, mais il faut redonner un sens au mot « réforme ».

Aubry, comme les frondeurs, n'exige pas le retrait du projet de loi El Khomri, projet qui s'inscrit dans la continuité de sa loi sur les « 35 heures » qui a constitué pour le patronat une étape importante dans l'instauration de la flexibilité et la liquidation du code du travail. Elle ne remet pas en cause l'état d'urgence et l'adoption des lois vers l'instauration de l'État policier. Sa tribune, cosignée par des « personnalités » étrangères aux PS, par le réactionnaire Cohn-Bendit et le député Vert Jadot, fait barrage de fait à ce que s'organise au sein du PS un début d'opposition aux liquidateurs. C'est en ce sens qu'Aubry s'est ralliée à la perspective de « primaires à gauche » qui est de la même nature : tout faire pour ce ne soient pas les adhérents qui désignent le candidat du PS et pour annihiler toute tentative d'opposition à sa liquidation en son sein.

L'adjudant-chef Le Guen a commenté cyniquement la tribune d'Aubry « Chacun est libre de ses engagements, mais on ne peut pas donner des leçons de morale quand on voit notamment la situation dans laquelle est le Parti socialiste dans le Nord-Pas-de-Calais. Et moi je ne veux pas pour la gauche ce qui s'est passé l'année dernière dans le Nord-Pas-de-Calais, c'est-à-dire que l'on soit condamné à voter pour un candidat de droite face à l'extrême droite. Parce que l'alternative à François Hollande aujourd'hui, c'est la droite ou l'extrême droite, ce n'est pas la gauche de Martine Aubry (...) Je pense qu'il y a effectivement deux gauches. Celle de François Hollande, c'est une gauche pragmatique, réaliste, qui a su entraîner dans ces primaires et dans l'action aujourd'hui. Parce que quoi qu'on en dise, la gauche de contestation est minoritaire à gauche, très minoritaire. »

Face à l'offensive des liquidateurs, l'existence du PS est en jeu

Trotsky qualifiait les partis sociaux-démocrates de partis ouvriers-bourgeois parlementaires. Cette caractérisation s'applique encore au PS en France. Il n'existe en tant que parti qu'autant qu'il a la possibilité au sein de la société bourgeoise d'être la représentation politique du prolétariat sur le terrain des élections, essentiellement, à tous les niveaux, tout en jouant le rôle de le subordonner à la domination de la bourgeoisie.

Toutes les conditions sont réunies pour que la crise du PS connaisse des développements de grande importance.

L'éditorial de *CPS* N°59 (N°141) du 20 janvier 2016 indiquait :

« Mais pourquoi donc cet acharnement à vouloir détruire le PS ? Il y a là un paradoxe incompréhensible pour tous ceux – et ils sont nombreux dans ce qu'on appelle « l'extrême gauche » – qui pensent selon la

logique formelle et sont incapables de penser dialectiquement. Pour ceux-là, le PS est un parti bourgeois puisqu'il a une politique bourgeoise. Et en effet, il n'y a pas le moindre doute que la politique du PS soit 100 % bourgeoise, et cela, non depuis hier ou avant-hier, mais depuis son ralliement à l'Union sacrée il y a un peu plus d'un siècle ! En cela il ne diffère d'ailleurs pas du PCF, dont la politique n'est pas moins bourgeoise. Et pourtant, ce vieux parti pourri, corrompu jusqu'à la moelle, la bourgeoisie n'a de cesse de le voir disparaître ! Et il y a à cela une bonne raison. C'est encore de ce parti principalement (aujourd'hui bien plus secondairement du PCF) que les masses cherchent à se saisir lorsqu'il s'agit de chasser les partis bourgeois, comme elles l'ont fait en 2012. Liquider ce parti, le transformer en une sorte de parti démocrate à l'américaine, ce serait créer une situation où le prolétariat ne disposerait plus d'aucun instrument

pour affirmer sa candidature au pouvoir en l'absence de Parti révolutionnaire. Car le PS, 100 % bourgeois par sa politique, est historiquement un parti qui a été construit par la classe ouvrière, occupant la place qu'occupait la SFIO. Ces racines historiques ne sont absolument pas secondaires. Pas plus que n'est secondaire la dénomination de ce parti. On sait que les liquidateurs du PS – dont beaucoup sont à la tête du PS lui-même – ne cessent de réclamer la disparition de la dénomination « socialiste » pour le qualifier. »

Par leur prise en charge de la politique du gouvernement au compte du capitalisme, tous les dirigeants du PS sont des liquidateurs en puissance. Néanmoins, au sein du PS, il y a une ligne de partage entre ceux qui sont ouvertement pour sa liquidation et ceux qui jugent que leur existence politique implique une continuité de l'existence du PS en tant que parti. La frontière entre les deux camps est mouvante. Mais aujourd'hui ce sont les liquidateurs qui ont l'initiative.

Le 29 mars 2016



***Enseignement public* : Du congrès national de la FSU au combat pour le retrait du projet de loi Travail**

La mobilisation actuelle contre le projet de loi Travail détermine la situation politique en France. Et l'issue du combat engagé par le prolétariat contre le gouvernement Hollande-Valls-Macron-Baylet aura des conséquences majeures, y

compris dans l'enseignement public. Mais d'abord, revenons sur le congrès national de la FSU qui s'est tenu du 1^{er} au 5 février au Mans.

Un congrès national de la FSU, sous contrôle de sa direction

Ce congrès était convoqué après une période pendant laquelle la direction nationale de la FSU avait activement collaboré avec le gouvernement dans ses attaques majeures. Le soutien à loi de Refondation a permis que des défaites historiques (rythmes scolaires, liquidation des décrets de 1950) soient infligées aux principaux corps d'enseignants. Et si ceux-ci ont été particulièrement visés, c'est qu'ils constituent les plus gros bataillons de fonctionnaires. Leurs défaites étaient donc nécessaires pour pouvoir porter plus facilement des coups aux acquis statutaires de la Fonction publique. Le protocole PPCR (*Parcours professionnels, carrières, rémunérations*) que le gouvernement a imposé, avec le plein soutien la direction de la

FSU, constitue le cadre de cette offensive. Des milliers d'enseignants du 1^{er} et du 2nd degré ont sanctionné le SNES ou le SNUipp lors des élections professionnelles, des syndiqués ont été plus nombreux à rejeter le rapport d'activité de la direction de la FSU et certains ont quitté leur syndicat. Mais force est de constater que la direction de la FSU a gardé le plein contrôle sur le déroulement du congrès et sur les textes adoptés. UA et EE (*Unité et action et École émancipée, les deux tendances qui co-dirigent la fédération*) sont parvenues à confiner leurs divisions dans le huis clos de leurs réunions internes.

État d'urgence, réforme constitutionnelle et loi pénale

Le 5 février, le congrès national de la FSU s'achevait au moment de l'ouverture du débat à l'Assemblée nationale sur le projet de loi de réforme constitutionnelle. Celui-ci prévoyait d'inscrire l'état d'urgence et la déchéance de nationalité dans la constitution. Hollande a depuis peu annoncé qu'il était contraint de renoncer à cette modification. Mais lors du congrès de la FSU, cette issue n'était ni connue, ni prévisible. Et alors que le gouvernement avait sérieusement entamé la marche à l'État policier, le congrès national avait une immense responsabilité quant aux décisions qu'il se devait de prendre. Dès la mise en place de l'état d'urgence, avec l'approbation quasi unanime des députés (seuls 6 ont voté contre), et jusqu'à l'ouverture du congrès, la direction nationale de la FSU, tout particulièrement sa secrétaire générale, avait pleinement cautionné cette attaque contre les libertés démocratiques. Pendant des semaines, et même après que des organisations syndicales, dont plusieurs syndicats nationaux de la FSU, avaient pris position pour la levée de l'état d'urgence, la direction de la FSU, pour sa part, persistait dans son soutien au gouvernement. Dès le 14 novembre, dans une tribune syndicale, puis le 30 novembre, lors d'un bureau national de la FSU, puis au cours des congrès départementaux, les militants du courant FU (Front unique) ont combattu pour que la direction de la FSU exige la levée immédiate de l'état d'urgence. Mais jusqu'à la veille du congrès, la direction s'y refusait. C'est dans cette situation que s'est ouvert le congrès national. La *Lettre de liaison* du courant FU (n° 258, du 10 février 2016) résume bien ce qui s'est passé au cours du congrès sur cette question de l'état d'urgence : « *Il faut le dire : pour la direction nationale de la FSU, l'urgence a été précisément... de tout faire pour qu'une prise de position saisissable par les enseignants et au-delà soit évitée. C'est ainsi que, le 1^{er} février, ces dirigeants ont refusé que le combat contre l'état d'urgence soit placé au premier point de l'ordre du jour et refusé qu'une motion allant dans ce sens, déposée par les délégués du courant Front unique, soit soumise au vote.*

Puis, le mercredi 3 février à 8h, ils faisaient volte-face : alors même que plus d'un tiers des délégués n'était pas encore

installé dans la salle, ils ont imposé un vote à la sauvette sur un texte inconnu de la plupart des congressistes, sans possibilité de discussion !

À la racine de cette manœuvre grossière : des dizaines de résolutions adoptées dans les congrès départementaux, les sections départementales et des syndicats nationaux pour la levée de l'état d'urgence rendaient certaines concessions inévitables. Ainsi, alors qu'elle refusait de le faire depuis des mois, la direction fédérale a été contrainte de se prononcer, formellement, pour la levée de l'état d'urgence, ajoutant que la FSU « s'oppose » désormais aux projets de loi du gouvernement.

Mais ce faisant, la direction de la FSU est parvenue à empêcher que les débats du congrès aillent plus loin en posant notamment ces questions épineuses : comment combattre effectivement l'état d'urgence et les projets du gouvernement alors que la direction fédérale continue de siéger au sein du « comité de suivi » de l'état d'urgence, mis en place par le gouvernement, aux côtés de l'ensemble des directions syndicales ? Comment défendre réellement ces revendications sans que les organisations syndicales, en tant que telles, ne prennent en charge effectivement la mobilisation nécessaire ? »

À trois reprises, les délégués de Front unique sont revenus à la charge à la tribune du congrès pour qu'il appelle à la manifestation à l'Assemblée nationale pour empêcher le vote de loi de réforme constitutionnelle sur l'état d'urgence et la déchéance de la nationalité et celui de la nouvelle loi pénale. En vain.

Mais il faut noter que la motion suivante présentée par Front unique a obtenu un résultat très significatif. Elle a été approuvée par 74 délégués (soit 12,5 % des exprimés), 458 s'y opposant, 61 s'abstenant et 81 refusant de voter.

« Dans quelques jours commence à l'Assemblée nationale l'examen du projet de loi qui inscrit dans la Constitution le recours à l'état d'urgence et la déchéance de nationalité.

*Le Congrès national de la FSU se prononce pour :
- la levée immédiate de l'état d'urgence*

- le retrait du projet de révision constitutionnelle
- le retrait du projet de loi pénale
Dans ce sens, il décide d'appeler à une manifestation nationale à l'Assemblée nationale avant la clôture du

débat parlementaire.
Il s'adresse aux dirigeants des organisations syndicales, notamment CGT, FO, UNEF, pour qu'un front uni soit réalisé sur ces objectifs. »

Les autres interventions des délégués du courant Front unique

Les militants du courant Front unique mènent un combat inlassable pour que la FSU et ses syndicats rompent avec le gouvernement et combattent ses attaques. Ils avancent leurs positions dans les établissements, dans les instances, dans les congrès et au cours des élections internes. Ils sont bien sûr combattus par les dirigeants syndicaux, mais recueillent de plus en plus attention et approbation, parfois même auprès de responsables locaux. Les résultats aux dernières élections internes leur ont permis de se voir attribuer 5 délégués au Conseil national de la FSU, soit un de plus que précédemment. Lors de ce congrès, d'autres interventions ont été faites à la tribune et les motions sur les thèmes suivants ont été soumises au vote :

- pour l'arrêt des interventions impérialistes de la France (63 pour, soit 11,6 % des exprimés) ;

- pour la défense des statuts dans l'enseignement supérieur et la recherche (53 pour, soit 9,3 % des exprimés) ;
- pour le boycott des groupes de travail PPCR (45 pour, soit 7,6 % des exprimés) ;
- pour l'abrogation des décrets de 2014 sur les services des enseignants du 2nd degré (57 pour, soit 11,3 % des exprimés) ;
- pour l'abrogation de la réforme du collège et la tenue d'une conférence des délégués élus dans les établissements (32 pour, soit 6,4 % des exprimés) ;
- pour l'abrogation des décrets rythmes scolaires (96 pour, soit 18,7 % des exprimés) ;

(Toutes les interventions et ces motions se trouvent sur le site frontunique.com)

Pour la direction de la FSU, rien ne doit entraver son soutien au gouvernement

Rappelons que pour pouvoir apporter au gouvernement son soutien au protocole PPCR, la direction de la FSU avait dû recourir à un vote frauduleux. Pour faciliter la signature d'accord avec le gouvernement sans avoir à recourir à telles extrémités, la direction a décidé de modifier les règles de vote. Au congrès national, elle a souhaité faire adopter une modification statutaire permettant d'abaisser à 50 % la majorité qualifiée, qui se situait jusqu'alors à 70 %, et cela uniquement pour la signature d'accords avec le gouvernement. Il est vite apparu que ne se dégagerait pas au sein du congrès

une majorité pour adopter une telle modification. Et encore une fois, c'est L. Zappi, le principal représentant national de l'École émancipée, qui a eu à convaincre les militants de son courant d'accepter une modification du règlement intérieur à peine moins grossière que celle qui avait dû être écartée. Ainsi donc, au moment où le projet de loi Travail veut pulvériser le Code du travail, pour la direction de la FSU, il n'y a rien de plus urgent, que de favoriser la signature d'accords avec ce gouvernement et... avec ceux qui suivront.

Le courant URIS de la FSU

Dans la FSU et ses différents syndicats, interviennent des militants du courant URIS (*Unité, revendications, indépendance syndicale*) dont beaucoup étaient affiliés au CCI-POI qui éditait le journal *Informations ouvrières*. Ce parti a scissionné, il y a presque un an, et désormais ce sont les militants rattachés au POID, dont le journal est *la Tribune des travailleurs*, qui s'expriment au nom d'URIS dans les instances nationales de la FSU. Les autres militants semblent incertains sur leur avenir au sein de la FSU.

Les militants d'URIS ont dans la période récente adopté des positions plus critiques qu'auparavant vis-à-vis de la direction de la FSU. Aussi les militants de FU, sur la base de certaines positions convergentes (PPCR, Conférence sociale) ont proposé aux représentants de ce courant de présenter une liste commune dans le SNES. Une lettre allant dans ce sens a été remise au représentant d'URIS lors du congrès national de la FSU en présence des délégués de son courant. Cette lettre a été publiée sur le site FU et n'a pas eu de réponse écrite à ce jour.

On peut constater que si des avancées avaient été perçues à l'automne, aujourd'hui ce sont plutôt des reculs que l'on constate. D'abord fin janvier dans une tribune dans *l'Université syndicaliste*, le journal du SNES, URIS, qui avait à se prononcer sur le rapport d'activité de la direction syndicale, a refusé de le faire avec la justification fumeuse suivante : « *Dépasser le système paralysant des "tendances", c'est ce à quoi nous entendons contribuer. C'est dans cet esprit que nous nous refusons à donner une "consigne de vote"*

de "tendance" sur le rapport d'activité. » Pourtant, le principal bilan de l'activité de la direction du SNES, c'est sa contribution déterminante à la liquidation des décrets de 1950, liquidation indispensable pour que le gouvernement puisse se lancer dans sa contre-réforme du collège. Refuser de donner une consigne, c'est donner quitus à la direction. Il faut noter qu'en mars, au conseil national de la FSU, les représentants d'URIS se sont abstenus sur le vote de la motion suivante présentée par FU : « *Centré sur l'inversion de la hiérarchie des normes, le projet de loi « Travail » vise à pulvériser les droits collectifs des travailleurs. Le CDFN de la FSU réuni le 16 mars exige le retrait pur et simple de ce projet qui n'est ni amendable, ni négociable. Sur cet objectif, le CDFN s'adresse aux directions des organisations syndicales signataires de l'appel du 3 mars pour qu'elles appellent en commun, dans les plus brefs délais, à la manifestation centrale au siège du pouvoir et à la grève ce jour-là.* »

Et ils ne se sont pas opposés au texte « action » de la direction qui lie la demande de retrait du projet de loi Travail à celle d'ouverture de discussions avec le gouvernement sur de nouveaux droits. Cette demande liée s'oppose pourtant à l'exigence du retrait pur et simple du projet, ni amendable, ni négociable. Elle est destinée à aider le gouvernement à maintenir son projet moyennant quelques modifications dans le cadre d'une nouvelle « concertation » entre les « partenaires sociaux ».

À nouveau sur PPCR

Le protocole PPCR et le projet de loi Travail forment un ensemble cohérent contre les travailleurs, qu'ils soient fonctionnaires ou salariés. PPCR est une machine de guerre contre le statut de la Fonction publique. Déjà en vertu de PPCR, les fonctionnaires les moins bien rémunérés ont vu leur déroulement de carrière ralenti, ce qui se traduit bien sûr par des pertes de rémunération. Une loi dite de déontologie bientôt adoptée a vu les députés et les sénateurs surenchérir dans les attaques contre les fonctionnaires. Les députés voulaient généraliser aux fonctionnaires d'État et à ceux de la Fonction publique hospitalière la possibilité de mise à pied de 3 jours sans conseil de discipline qui concerne actuellement les seuls fonctionnaires territoriaux. Quant aux sénateurs, ils avaient prévu d'instaurer pour tous les fonctionnaires une carence de 3 jours en cas de congé maladie. Il semblerait que finalement, ils aient décidé de reporter de telles mesures. Ils ont, par contre, décidé en commun d'autoriser le recours à l'intérim dans la Fonction publique. Un tel recours a pour objectif de livrer des pans entiers de la Fonction publique à des entreprises privées. Un autre projet de loi dite « égalité et citoyenneté » prévoit d'élargir le recrutement de fonctionnaires hors concours. D'autres mesures sont programmées par le gouvernement et sont discutées avec l'ensemble des représentants des organisations syndicales (signataires ou pas de PPCR) dans des « groupes de travail ».

Une mesure de PPCR concerne la mobilité forcée des fonctionnaires, tant géographique que fonctionnelle. Elle a d'abord été destinée aux fonctionnaires touchés par les réorganisations et les suppressions de services consécutives à la réorganisation territoriale. Ce sont maintenant les personnels

de l'Éducation nationale ou de l'enseignement supérieur et de la recherche qui sont visés. En effet, la création de grandes régions a fait se rassembler plusieurs académies en leur sein. Et un décret relatif aux régions académiques du 10 décembre 2015 et une circulaire d'application du 4 mars 2016 indiquent que des « mutualisations » vont être obligatoirement opérées et d'autres, sans limitation, deviendront possibles, et certainement encouragées. Il faut citer quelques extraits de la circulaire d'application qui explicite clairement le rôle dévolu aux représentants syndicaux par les responsables de l'administration. Dans une partie titrée « *L'exigence de dialogue social* », il est écrit : « *Une importance particulière doit être attachée à la bonne association des représentants des personnels à la conduite des travaux de mutualisation (...)* ». Et la phrase suivante indique les vertus de cette « bonne association » : « *La qualité du dialogue social préparatoire aux décisions que vous aurez à prendre en matière de réorganisation des services est une condition du bon accueil de la réforme par les personnels, et donc de sa réussite.* » Rarement le « dialogue social » aura été présenté aussi crûment : il n'a comme seule fonction, par la collaboration des représentants syndicaux à tous les niveaux, de faire accepter aux personnels les attaques qui les concernent.

Voilà pourquoi la défense des personnels exige la rupture avec le gouvernement, le refus de la concertation et du dialogue social, impose de quitter les groupes de travail où se préparent les régressions (en particulier ceux qui concernent PPCR) et le combat intransigeant pour la défense des acquis statutaires des personnels.

Les enseignants restent marqués par les défaites subies

Il faut le dire : les enseignants restent marqués par les défaites subies, ces dernières années.

La réforme des rythmes scolaires a laissé les enseignants des écoles profondément abattus. Ils le sont d'autant plus qu'ils étaient conscients de ce qui les attendait, et c'est pourquoi ils s'étaient mobilisés pour combattre cette contre-réforme. Il aura fallu tout le soutien apporté par la direction du SNUipp (principal syndicat des enseignants des écoles) au gouvernement pour que celui-ci puisse infliger une défaite historique aux enseignants des écoles. Il faut noter que cette direction, avec un cynisme à toute épreuve, reconnaît aujourd'hui les conséquences dramatiques de cette réforme, tout en refusant de demander son abrogation.

La question de la réforme des rythmes scolaires avait été au centre du congrès de la FSU en 2013. On peut remarquer que le nombre de délégués favorables cette année à son abrogation est passé de 65 à 96 (ceux s'y opposant, passant de 439 à 396, pour un nombre égal de votants). Il est vrai que depuis 3 ans, cette contre-réforme a fait subir ses ravages aux enseignants, aux élèves et à leurs parents.

Comme tous les enseignants du second degré, ceux des collèges ont subi la liquidation des décrets de 1950 sur leurs obligations de service. Mais ces derniers, avec la contre-réforme du collège, comprennent toute la portée des nouveaux décrets statutaires d'août 2014. Ils sont désormais contraints de participer à des réunions pour la mise en place d'une réforme qui liquide des enseignements, des disciplines et entraîne des suppressions de postes. Les militants de FU ont combattu pendant des mois pour que les dirigeants du SNES appellent et organisent le boycott national de ces « formations ». Au

contraire, ceux-ci ont lancé une opération dite « grains de sable » qui a renvoyé la responsabilité de toute action aux enseignants, établissement par établissement. Au congrès national de la FSU, Front unique a proposé que le congrès et la direction du SNES appellent à une conférence nationale de délégués élus par les assemblées d'établissement pour décider de l'action pour en finir avec cette contre-réforme. La direction du SNES s'est dressée contre cette perspective.

Il faut insister : pour la mise en place de la réforme du collège, le temps ne joue pas en faveur des enseignants. Le gouvernement mise sur la résignation qui ne peut qu'advenir après des grèves à répétition sans perspective et des escarmouches localisées. Et, c'est sans doute sur la base de ce constat, et certainement après avoir sondé discrètement les dirigeants syndicaux, que la ministre a estimé possible de convoquer des « Assises de la Refondation » début mai. Elle a expliqué que ces « Assises » réuniront l'ensemble des acteurs éducatifs et ce, dans la lignée de la concertation nationale qui avait suivi le lancement du projet de loi en juillet 2012. Et elle a insisté sur le rôle de la concertation : « *Parce que la refondation est née de la concertation, et parce que je souhaite que sa mise en œuvre soit accompagnée par la même qualité d'échanges.* » Si elle déclare, le 11 mars, vouloir réunir l'ensemble des « acteurs éducatifs », c'est qu'elle a dû recevoir l'accord des dirigeants de la FSU.

Et il n'aura fallu attendre que quelques jours pour en avoir la confirmation. Le Conseil national de la FSU a adopté le 16 mars un texte « action » qui indique : « *La FSU [se] saisira [des assises, NDLR] pour porter son projet éducatif pour la réussite de tous les élèves et exiger l'amélioration des*

conditions de travail. » Il s'agit pour les dirigeants de la FSU de poursuivre jusqu'au bout le concours qu'ils auront apporté à la dite « *Refondation* » de l'école dont les déclinaisons principales auront été : la réforme des rythmes scolaires, la liquidation des décrets de 1950. Depuis un an, les dirigeants du SNES, dans le cadre d'une large intersyndicale, ont répété leur demande liée « *d'abrogation de la réforme du collège et d'ouverture de discussions sur d'autres bases* ». On peut penser que la décision d'accepter de participer à l'initiative ministérielle va estomper la demande d'abrogation au profit de discussions pour une bonne application de la réforme. Selon l'agence AEF, F. Rolet, dirigeante du SNES aurait déclaré au congrès national du SNES à Grenoble à propos de la réforme

du collège : « *il n'est pas question qu'elle s'applique telle quelle à la rentrée* ». Pas « *telle quelle* », cela signifie-t-il qu'elle doit s'appliquer avec des aménagements qui résulteraient des discussions demandées ? Ce serait là la négation de la volonté affichée par l'immense majorité des enseignants des collèges d'en obtenir le retrait pur et simple. Pendant le congrès, de nombreux délégués ont scandé « *abrogation, abrogation !* » Même si le congrès est maintenant terminé, un revirement complet provoquerait assurément des réactions importantes parmi les enseignants. Aussi, il est vraisemblable que la « *nouvelle* » direction du SNES va poursuivre son double discours...

Les « **priorités** » de Hollande pour la jeunesse...

Il y a un an deux décrets permettaient à un patron de ne plus avoir à demander une autorisation à l'inspection du travail pour employer des jeunes de moins de 18 ans à des travaux dangereux. Aujourd'hui, ces dispositions vont aussi concerner les apprentis dans la fonction publique territoriale.

Chacun a pu remarquer que parmi les mesures initiales du projet de loi El Khomri, certaines prévoyaient l'augmentation du temps de travail (journalier et hebdomadaire) pour les apprentis. Décidément, la jeunesse ne se trompe pas quand elle veut se dresser contre ce gouvernement. Quand en plus, l'avenir qui lui est proposé au travers d'un « *matraquage* » de publicités, c'est de devenir flic ou militaire... Ou quand, le gouvernement confie à l'armée les jeunes en difficulté scolaire qualifiés de « *décrocheurs* ».

Il faut remarquer aussi que le développement des blocs de compétences qui sont développés pour permettre d'obtenir des diplômes nationaux (CAP, BEP, BAC, BTS) professionnels (pour l'instant dans le cadre de la formation continue) vise à saper la valeur de ces diplômes qui servent aujourd'hui à définir le salaire dans le cadre des conventions collectives. C'est d'ailleurs pour en finir avec les conventions collectives que le projet de loi El Khomri a été préparé. Pour que désormais, le patron puisse s'affranchir de toute référence

codifiée et reconnue et pour ainsi fixer, comme il l'entend, le salaire de chacun de ses salariés.

La jeunesse a conscience que le monde tel qu'il est, c'est-à-dire celui du système capitaliste, ne lui réserve aucun avenir digne de ce nom. Pour elle, l'avenir c'est le chômage de masse, les stages sous-payés, les « *petits boulots* » déqualifiés et des formations bidon pour diminuer les statistiques du chômage.

Les lycéens, les étudiants, les apprentis ont compris que le projet gouvernemental qui répond aux attentes des capitalistes en s'en prenant aux travailleurs, n'est pas destiné à améliorer le sort de ceux qui sont privés de travail, bien au contraire. Et c'est pourquoi, beaucoup d'entre eux ont commencé à se mobiliser. Le gouvernement dont la répression contre les travailleurs est devenue systématique, veut utiliser les mêmes méthodes contre les jeunes : fermeture de facultés pour empêcher les mobilisations, provocations et violences policières délibérées, arrestations et gardes à vue prolongées, y compris pour des mineurs, et lourdes condamnations judiciaires.

Il est de la responsabilité des directions syndicales, en particulier de celles des syndicats enseignants, d'aider à la protection des cortèges de la jeunesse contre les provocations et les répressions policières.

Pour la défense des acquis ouvriers, de l'enseignement public et de la jeunesse

La direction de la FSU joue un rôle actif pour empêcher un front uni des syndicats contre le gouvernement pour le retrait pur et simple de son projet de loi Travail. Avec les autres directions syndicales (CGT, FO, UNEF), elle propose systématiquement de discuter de « *droits nouveaux* » avec ce gouvernement au moment où celui-ci entend pulvériser les droits acquis (les « *droits anciens* » ?). Qui peut croire que c'est sur les ruines des droits collectifs conquis au cours de dizaines d'années de combats, que pourraient être obtenus des droits nouveaux d'un gouvernement qui, au compte de la bourgeoisie, aurait infligé une défaite historique au prolétariat ?

Cette politique, qui vise à empêcher l'affrontement avec le gouvernement et à le protéger, doit être combattue. Après la

renonciation de Hollande à la réforme constitutionnelle, un éventuel retrait de son projet de loi travail signifierait une défaite majeure qui scellerait le sort de son gouvernement. Parmi les travailleurs et les jeunes, qui s'en plaindrait ?

Les travailleurs et les jeunes doivent donc combattre pour imposer aux dirigeants des organisations syndicales (CGT, FO, FSU, UNEF) qu'ils rompent avec le gouvernement et refusent toutes discussions, concertations, tractations qui n'ont pour but que de lui permettre de faire passer son projet.

La responsabilité des dirigeants syndicaux, c'est d'appeler à une manifestation nationale et centrale à Paris, à l'Assemblée nationale, pour imposer à la majorité PS-PCF le retrait pur et simple du projet de loi Travail.



Les militants interviennent et informent **CPS**

Intervention du secrétaire de la section de Rueil ligne A, lors du comité ferré du syndicat CGT Métro RER, le 16 février 2016

Désormais, la France est sous la menace de l'instauration d'un Etat policier.

Le 14 novembre – à 0h00, c'est-à-dire immédiatement après les carnages perpétrés au nom de « Etat islamique » – le droit de manifester a été supprimé et l'état d'urgence décrété : interdiction de réunions, interpellations, perquisitions (de nuit), assignations à résidence..., selon le bon vouloir du gouvernement et des préfets.

Et voici que, le 10 février (« en 1^{ère} lecture »), les députés ont adopté le projet de loi qui constitutionnalise l'état d'urgence, et aussi la déchéance de nationalité, de fait pour les binationaux. Cette mesure n'a qu'un précédent, Pétain, contre les juifs et les résistants. Qui sont les binationaux ? D'abord, la population dite d'origine maghrébine qui est estimée binationale aux 2/3. Voilà une revendication raciste, « identitaire » de Le Pen et de Sarkozy qui serait satisfaite par Hollande-Valls !

C'est maintenant au tour des sénateurs, puis du congrès qui les réunit avec les députés. Ce n'est pas tout, un projet de loi de « réforme » pénale a été préparé, pour donner des pouvoirs sans précédent à la police.

Hollande-Valls n'innove certes pas en accumulant les lois répressives, policières (loi sur le renseignement, dont le rapporteur a été le député PS Urvoas, le nouveau ministre de la justice...). Mais il s'agit aujourd'hui de mettre en œuvre l'état d'urgence en permanence, littéralement « l'état d'exception permanent ».

Si toutes les libertés démocratiques peuvent désormais être remises en cause, ce sont les libertés les plus précieuses pour les travailleurs, pour résister aux exploiters, qui sont fondamentalement visées : droit de manifestation, droit de réunion, droit de grève, droit d'organisation, etc.

Voici la raison : les patrons sont avides d'infliger les plus profonds reculs aux travailleurs. Le gouvernement Hollande-Valls-Cazeneuve-Urvoas-Macron, au service du capitalisme français, s'est pleinement engagé dans cette voie : détruire (« refonder ») le code du travail, matraquer les régimes de retraite, les droits des chômeurs, « exonérer les charges » patronales, c'est-à-dire piller toujours plus les caisses de sécurité sociale,...

La Ratp, comme l'ensemble du secteur public, ne sera pas épargnée. Pourquoi seraient-ils préservés ? Au contraire, la Ratp, pour ce qui nous concerne, (le groupe Ratp, pour être précis) doit être livrée à la concurrence des groupes capitalistes, devenir au bout d'un processus engagé depuis longtemps « *une entreprise comme les autres* », prête à l'éclatement (Gi), à la suppression massive de postes, à la liquidation de secteurs entiers...

« *Un statut commun des salariés pour toutes les sociétés de transport public opérant sur le territoire francilien du transport public et un texte législatif cadrant les conditions de travail* » : c'est la revendication que les élus Cgt ont présentée au conseil d'administration (le 30 octobre), et qui revient à demander explicitement la liquidation du statut du personnel et des « conditions d'utilisation du personnel » actuelles, la stc15...

Les capitalistes et le Pouvoir savent que les travailleurs ne subiront pas indéfiniment sans réagir la régression brutale et généralisée de leurs conditions d'existence. Dans un pays qui compte (officiellement) 6 millions de chômeurs, une jeunesse vouée à la déchéance. Un pays dont le 1^{er} recruteur est désormais l'armée de terre. Et qui étend les expéditions guerrières, pour satisfaire les sordides intérêts de l'impérialisme français.

Avec Air France et maintenant Goodyear, ils démontrent qu'ils veulent réprimer toute résistance ouvrière. Durement ! A Air France, on connaît la répression qui s'est abattue sur des travailleurs qui avaient simplement manifesté leur opposition à l'annonce d'un plan de licenciements massifs, lors de la tenue d'un comité d'entreprise : rafle à l'aube au domicile, licenciements et mises à pied, menaces de prison et de lourdes amendes...

Et plus récemment - à la demande du procureur de la république, donc du gouvernement - 24 mois de prison, dont 9 fermes, ont été infligés par le tribunal à 8 travailleurs de Goodyear (dont un délégué syndical Cgt) pour avoir réagi, eux aussi, à l'annonce du plan qui allait aboutir à la fermeture de leur usine et à 1142 licenciements (2 ans après, 70, pas plus, ont retrouvé un cdi) : c'est un jugement sans précédent, pour les générations actuelles de travailleurs !

Gouvernement au service du capitalisme, Hollande-Valls redoutent que les lois et les dispositifs actuels de répression ne suffisent pas à intimider et à empêcher toute réaction des travailleurs, quand ils renoueront avec les moyens traditionnels de la lutte de classe : les assemblées générales du personnel, la grève et les comités de grève élus, responsables devant les travailleurs, la manifestation...

Ils choisissent donc de glisser vers un Etat policier. Et la cible, ce sont les travailleurs et la jeunesse.

Mais le plus grave est que pas une organisation du mouvement ouvrier (syndicats, partis) n'a pris l'initiative d'appeler, d'organiser les travailleurs (et la jeunesse), pour faire reculer le pouvoir ! Les députés PS (sauf 3 contre) et Pcf ont purement et simplement voté pour l'instauration de l'état d'urgence !

Et plus grave encore : les dirigeants syndicaux ont pris immédiatement en charge la mise en œuvre de cet « état d'urgence ». Les machinistes peuvent témoigner pour la Ratp.

Il faut se rappeler qu'à l'appel de toutes les organisations syndicales de machinistes, une grève et un rassemblement à Bercy, face à la Direction, avaient été décidés pour le 18/11. C'est un puissant mouvement contre la Direction qui s'annonçait. Les machinistes sont harassés par l'augmentation des rythmes de travail et le déficit d'effectifs voulu par la Direction. Et victimes d'« *une pluie de sanctions. La Direction mène une politique de la terreur* », comme le dit un élu ! Les embauches hors statut, donc précaires, se multiplient. La grève très massive du dépôt de Thiais (85% le 15/10) et aussi « *la grève historique* » de « *la quasi-totalité des 300 régulateurs* » de bus (cf. Le Monde), le 17/6, ont démontré la détermination des travailleurs de ce secteur.

Une puissante mobilisation s'annonçait donc, ouvrant la voie à une mobilisation générale, unitaire, des personnels, nécessaire pour faire échec au « véritable bouleversement que la Ratp s'apprête à vivre » (Mme Borne, pdg, au *Monde* du 4/11), l'ouverture du transport routier à la concurrence (« 30% des lignes perdues au profit du privé », selon la Cgt, et donc suppression de 30% du personnel)
Mais, le 14 novembre, l'Union Cgt Ratp (Eliez) a décidé de lever les préavis de grève (au nom de « l'union nationale » et de la « continuité du service public », autre appellation du « dialogue social »). C'est ainsi que cette mobilisation a été sabotée. Si les syndicats de Bus ont quand même maintenu le préavis, la manifestation à Bercy a été escamotée, et le coup de massue porté par l'Union a fait son effet. Malgré tout cela, 40% des machinistes ont suivi la grève...

Les protestations contre l'état d'urgence, contre la déchéance de nationalité ne font pas reculer, ni hésiter le gouvernement. Les confédérations ouvrières doivent organiser la mobilisation des travailleurs pour faire céder le Pouvoir.

Cette assemblée de militants doit demander que le syndicat lance à la confédération l'appel pressant suivant :

Pour mettre à bas l'état d'urgence, pour obtenir le retrait du projet de constitutionnalisation de l'état d'urgence et de déchéance de nationalité, ainsi que le retrait du projet de loi de réforme pénale (projet de loi police), pour la défense des libertés démocratiques,
Que la confédération décide d'appeler les travailleurs à une manifestation centrale et nationale devant l'Assemblée nationale pour faire céder le Pouvoir !

Qu'elle agisse pour que l'unité des organisations syndicales se réalise sur cet objectif !

L'appel à la confédération a été repoussé par le bureau syndical.

**Déclaration des enseignants du Lycée professionnel Martin-Luther-King (Lyon 9^e)
réunis en Heure syndicale le 8 mars 2016**

À nos syndicats : CGT, FO, SNES, SUD-Solidaires.

Aux représentants du SNES réunis en Congrès académique le 8 et le 9/03

Nous considérons que le projet de loi El Khomri est une attaque sans précédent contre les acquis sociaux obtenus par les luttes antérieures. Nous nous sentons concernés par cette loi en tant que professionnels de l'éducation, nos élèves seront soumis à ce régime s'il est adopté, mais aussi en tant que parents, amis de nombreuses personnes qui verront leurs conditions de travail se dégrader d'une façon inimaginable. Nous estimons que le devoir des organisations de salariés est de soutenir la lutte des organisations de jeunesse pour le « retrait complet du projet de loi dit "travail" » (déclaration en date du 26/02).

La jeunesse cherche à établir le front uni des organisations ouvrières contre ce projet de loi, notre responsabilité est de ne pas aider le gouvernement à creuser la tombe de cette jeunesse en participant aux concertations organisées depuis hier (7/03). Aucune discussion avec ce gouvernement aux ordres du MEDEF.

En conséquence, nous exigeons :

- **Le retrait intégral du projet de loi El Khomri**
- **L'unité des organisations syndicales pour son retrait total**
- **L'arrêt immédiat de toute concertation avec ce gouvernement avant la satisfaction de ces exigences**

A.G. de la section de Charente Maritime de la CGT Finances publiques, à Rochefort le 18 mars 2016

Nous nous félicitons que notre confédération CGT se soit prononcée pour le retrait total du projet de loi « Travail ».

Combattre pour le retrait total exige d'affronter et vaincre ce gouvernement au service du capital financier.

Nous demandons à la direction confédérale :

* de rompre toute discussion avec le gouvernement tant que le projet El Khomri n'aura pas été retiré en totalité

* d'appeler à la grève et à la manifestation nationale à Paris, siège du pouvoir, en organisant la montée en masse de tous les travailleurs et les jeunes, dans les plus brefs délais sur cet objectif.

Nous nous adressons pour qu'ils agissent en ce sens au bureau national de notre syndicat et à nos délégués au congrès confédéral.

Motion votée par 56 Pour, 1 Abstention, 2 NPPV (59 présents)

CNRS-Polygone, Grenoble - AG du 17 mars 2016

Lors de l'AG le 17 mars 2016 au CNRS-Polygone, nous affirmons que le projet de loi Travail est une régression historique. Il remet en cause les droits acquis de hautes luttes et installe la précarité à vie.

C'est pourquoi :

- Nous nous prononçons pour le retrait du projet de loi Travail dans son intégralité,
- Nous nous adressons aux directions des organisations syndicales unies (FSU, CGT, FO, Solidaires, UNEF à toutes les organisations de jeunesse) qu'elles appellent à une action coordonnée et à une manifestation centrale en direction du siège du gouvernement dans les plus brefs délais sur cet objectif.

Adopté à l'unanimité des présents

Motions de la section de la CE de la section CGT Finances Publiques du Val-de-Marne, 22 mars 2016

Première motion :

La CE de la section CGT Finances Publiques du Val-de-Marne constate que le projet de loi Travail, dit El Khomri, est une attaque sans précédent contre les droits des salariés en leur imposant de nouvelles régressions et condamne la jeunesse à la précarité à vie.

Ce sont les droits et garanties des salariés, durement acquis depuis plus d'un siècle, qui sont anéantis.

Les fonctionnaires sont pleinement concernés, car si ce projet était adopté, cela constituerait une défaite pour l'ensemble des salariés et permettra au gouvernement d'accélérer ses contre-réformes (notamment PPCR et RIFSEEP dans la Fonction publique).

Nous soutenons pleinement notre confédération CGT qui s'est prononcée pour le retrait total du projet de loi « travail ».

Pour obtenir le retrait total de ce projet de loi, il est nécessaire d'affronter et de vaincre ce gouvernement.

Nous considérons que seul le mouvement, dans l'unité, des travailleurs et de la jeunesse, organisés avec leurs syndicats, la CGT, FO, la FSU, Solidaires, l'UNEF, pourra faire reculer le gouvernement :

- Dans ce sens, nous demandons que la direction confédérale appelle à une manifestation centrale, dans l'unité des organisations syndicales, à Paris, au siège du gouvernement pour le retrait total du projet de loi « travail » ;
- Qu'elle refuse de discuter avec le gouvernement tant que sa loi ne sera pas retirée ;
- Nous demandons que notre direction nationale reprenne ces mots d'ordre.

5 Pour, 2 Contre, 5 Abstentions

Deuxième motion :

Le 17 mars, au nom de l'état d'urgence, le gouvernement a organisé la répression contre les manifestations étudiantes.

La répression a été massive: fermeture des facs à Tolbiac, Lyon 2, Caen, à l'ENS ; matraquage des manifestants à Marseille, Rennes. À Strasbourg le blocus de la fac a été levé par la police. Au même moment, les responsables de l'assassinat de Rémi Fraisse ont été disculpés.

Il est de la responsabilité des organisations syndicales unies et en premier lieu de notre confédération, la CGT, de déclarer face à ce gouvernement :

- Bas les pattes devant la jeunesse !
- Les flics hors des facultés !
- Libre accès des étudiants aux campus !
- Levée immédiate de toutes les inculpations !

Intervention du délégué Front unique de l'Académie de Clermont-Ferrand au congrès national du SNES

Le congrès se déroule dans une semaine décisive, pour notre organisation syndicale comme pour toutes les organisations syndicales issues du mouvement ouvrier.

Le gouvernement Hollande-Valls-Macron a préparé un projet de loi ravageur pour les droits des travailleurs. Une refonte complète du fonctionnement du droit du travail en forme de régression historique, éliminant des décennies, voire des siècles de lutte pour obtenir que la solidarité de classe s'exprime au travers des lois, des conventions collectives, limite le taux d'exploitation.

Le sens historique de ce projet a été saisi par la jeunesse et les travailleurs comme le montrent la mobilisation du 9 mars et les tentatives d'engager le combat dans les universités et les lycées.

Depuis, les lycéens et les étudiants ont été exposés à la répression, dans le cadre de l'état d'urgence, frappés, matraqués comme à Bergson. Nous, syndicat de l'enseignement secondaire, nous avons une responsabilité. Quelle a été la réaction du Snes, de la FSU ? Le texte de l'intersyndicale du 25 mars, qui demande aux pouvoirs publics de protéger les manifestants, c'est-à-dire au gouvernement qui prolonge l'état d'urgence, à la police qui matraque. C'est surréaliste. Au contraire nous devons exiger la levée immédiate de l'état d'urgence, ne plus laisser

les lycéens et les étudiants manifester seuls comme cela a été le cas dans la trop longue période du 9 au 31 mars, nous devons combattre à leurs côtés pour obtenir le retrait du projet de loi travail.

Cette semaine, à l'appel de la CGT, de FO, de l'UNEF, de notre fédération, le 31 doit avoir lieu une journée de grève, et de manifestation dont tout indique qu'elle sera massive.

Mais la question qui se pose, c'est que cette journée est convoquée pour obtenir le retrait du projet de loi. Le soir du 31, sera-t-il toujours maintenu par le gouvernement ? Ou sera-t-il retiré ?

Cette journée suffira-t-elle ?

Si le 31 au soir, le gouvernement affirmait que le projet était maintenu, il faudrait se préparer à passer à une autre phase, à rompre vraiment, à engager l'affrontement vraiment, car il ne pourrait y avoir d'autre solution !

Il s'agit de concentrer les forces, comme le disent les travailleurs de Goodyear dans leur lettre au bureau confédéral de la CGT du 18 mars...

« Nous devons être tous ensemble le même jour au même endroit, 500.000 personnes à Paris feront bien plus de bruit que 500.000 dans toute la France, ce ne sera pas le nombre de rassemblements qui comptera mais le nombre de rassemblé(e)s. »

Ils ont raison, c'est à Paris, au siège du pouvoir qu'il faut rassembler la force des travailleurs, de la jeunesse, pour affronter le gouvernement.

Le 31 au soir, si le gouvernement n'a pas retiré, la responsabilité de notre congrès, c'est d'appeler à une manifestation centrale et nationale au siège du pouvoir pour obtenir le retrait du projet de loi travail dans l'unité avec les signataires de la plateforme du 3 mars.

Une victoire du gouvernement aurait de terribles conséquences sur nous, aussi. Une victoire des travailleurs permettrait de reposer dans des termes nouveaux la question de la contre-réforme du collège, du statut, des salaires. Ce serait un point d'appui gigantesque.

On nous communique

Intervention du représentant du courant Front unique au Conseil national de la FSU le 15 mars 2016

« Le projet de loi El Khomri n'est pas simplement une nouvelle attaque contre la classe ouvrière.

Pour le gouvernement Hollande-Valls-Macron-El Khomri, il s'agit de s'acharner sur ce qui fonde la classe ouvrière comme classe sociale, de pulvériser ses droits codifiés dans le code du travail et les conventions collectives.

Avec l'inversion de la « hiérarchie des normes » qui est la colonne vertébrale de ce projet de loi, les capitalistes et le gouvernement veulent ramener le prolétariat à une masse de travailleurs soumis individuellement à un patron tout puissant. C'est donc un retour en arrière de plusieurs dizaines d'années qui est à l'ordre du jour.

Et c'est pourquoi le patronat et les représentants des partis de la bourgeoisie ont soutenu ce projet de loi. Et c'est pourquoi les travailleurs qui le rejettent en bloc, ont montré leur disponibilité au combat dans les manifestations massives du 9 mars.

Hier une table ronde a réuni autour de Valls les représentants du patronat et des syndicats. Il s'agissait d'abord pour le gouvernement de prouver que son offensive se faisait dans le cadre d'une concertation jamais interrompue.

Le gouvernement a renoncé provisoirement à quelques mesures pour pouvoir afficher le soutien d'organisations qui lui étaient déjà acquises et pour tenter de fissurer le front uni pour le retrait du projet de loi réalisé dans les manifestations du 9 mars.

Mais ce qu'il ressort de la nouvelle version, c'est que même avec quelques « modifications à la marge » comme les a qualifiées Mailly, le projet de loi gouvernemental reste une arme de guerre contre les travailleurs et le code du travail.

Que la direction de la CFDT, dans son jeu de rôle habituel, soutienne la nouvelle formulation du gouvernement n'étonnera personne tant elle ne s'opposait pas déjà en réalité à la précédente et tant son soutien inconditionnel au gouvernement ne s'est jamais démenti.

Si quelque chose a pu choquer travailleurs et jeunes c'est que le 23 février, CGT, FSU et UNEF ont signé une déclaration commune avec la CFDT, sur la ligne de celle-ci. Or chacun savait bien que la CFDT se rallierait au gouvernement.

Par la suite, le 3 mars, CGT, FO, FSU et UNEF se sont prononcées pour le retrait du projet de loi El Khomri et pour la réussite des manifestations appelées le 9 mars. Et ce sont ces manifestations du 9 mars où des centaines de milliers de travailleurs et de jeunes étaient soudés à l'appel de leurs organisations pour le retrait pur et simple du projet de loi travail qui ont affaibli le gouvernement.

Il est aujourd'hui enfin possible de marquer un coup d'arrêt à son cortège d'attaques incessantes. Et que l'issue de ce combat puisse sceller le sort du gouvernement et celui de certaines de ses contre-réformes, comme la réforme du collège, ne peut que constituer un encouragement.

La rupture avec le gouvernement et la mobilisation pour lui infliger une défaite cuisante, c'est bien ce qui est à l'ordre du jour.

Dans une déclaration commune du 14 mars au soir, les organisations signataires ont renouvelé leur appel à mobilisation « pour obtenir le retrait de ce projet de loi ».

Alors les directions des organisations syndicales attachées à la défense des travailleurs et de la jeunesse (et en particulier CGT, FO, FSU et UNEF) doivent déclarer solennellement que le projet de loi travail n'est ni négociable, ni amendable et qu'il doit être immédiatement retiré.

Et elles doivent appeler à la grève et à la manifestation centrale au siège du pouvoir dans les plus brefs délais sur cet objectif : au siège du pouvoir, car chacun sait qu'imposer le retrait du projet El Khomri implique d'affronter et de vaincre le gouvernement. Voilà ce que doit être l'orientation de notre fédération dès maintenant. »

Prises de position d'Assemblées générales d'étudiants

Clermont-Ferrand le 9 mars

« L'Assemblée Générale des étudiants auvergnats s'adresse à la direction de l'UNEF pour qu'elle organise, dans les meilleurs délais, la coordination nationale des délégués élus par les assemblées générales étudiantes, afin d'organiser nationalement le combat pour le retrait de la loi El Khomri, en particulier à travers l'organisation de la grève générale des universités. »

Montpellier le 15 mars

« L'Assemblée générale des étudiants de Montpellier se prononce pour le retrait immédiat et non négociable de l'avant-projet de loi El Khomri. Elle exhorte les directions de l'UNEF et des principales organisations de jeunesse à aider à mettre en place la coordination nationale des délégués élus par les assemblées générales étudiantes afin d'organiser nationalement le combat pour le retrait de la loi El Khomri, en particulier à travers l'organisation de la grève générale des universités.

L'Assemblée générale des étudiants de Montpellier rappelle aux organisations de jeunesse qu'il est de leur devoir de s'aligner et de respecter les revendications des étudiants qu'ils représentent, c'est-à-dire, comme il apparaît dans les différentes assemblées générales en France :

- Le retrait immédiat et non négociable de la loi travail.
- La levée de l'état d'urgence »

Déclaration des délégués syndicaux CGT, FO, Sud de l'ITSRA

**RETRAIT PUR ET SIMPLE DU PROJET DE LOI EL KHOMRI !
TOUS EN GREVE ET EN MANIFESTATION LE 31 MARS 2016 !
POUR UNE MANIFESTATION CENTRALE À PARIS !!!**

Depuis le début de la mobilisation contre la loi Travail, les centaines de milliers de travailleurs et de jeunes qui se sont mobilisés n'avaient de cesse de rappeler la revendication centrale qui les anime. Cette revendication, c'est :

LE RETRAIT PUR ET SIMPLE DE LA LOI TRAVAIL.

À juste titre, les centaines de milliers de travailleurs et de jeunes ont dit, souvent avec leurs organisations syndicales, que ce projet de loi n'était : NI AMENDABLE, NI NÉGOCIABLE, QUE LA SEULE EXIGENCE, C'EST SON RETRAIT PUR ET SIMPLE.

Face à cette exigence, le gouvernement répond par des manœuvres, avec la complicité des dirigeants de la CFDT, pour faire passer l'essentiel des mesures contenues dans la cinquantaine d'articles de ce texte, mais en réalité il n'a cédé sur rien. La preuve en est, c'est que même sur le prétendu recul concernant le barème des prud'hommes, il maintient celui-ci « à titre indicatif », comme si les patrons n'allaient pas s'appuyer sur ce barème pour « indemniser » !!!

En réalité le gouvernement veut à tout prix faire passer cette loi, qui constituerait un coup fatal porté au code du travail.

Cela se voit à travers la réponse qu'il apporte à la mobilisation de la jeunesse : Provocations et violence policière sans précédents et sans retenue, à l'encontre d'adolescents de 15 /16 ans !!!

De ce point de vue, la responsabilité des dirigeants des organisations syndicales est d'exiger :

- QUE CESSENT LES VIOLENCES POLICIÈRES ET QUE SOIENT CHÂTIÉS LES COUPABLES DES COUPS PORTÉS AUX JEUNES DU LYCÉE BERGSON
- QUE CESSENT LES POURSUITES CONTRE LES JEUNES QUI ONT MANIFESTÉ ET DONT L'UN D'ENTRE EUX À ÉTÉ CONDAMNÉ À 6 MOIS FERMES À LYON !!!

Il ne fait guère de doute que la journée de mobilisation du 31 mars sera massive et nous appelons à y participer le plus largement possible.

Pour autant, le retrait du projet de loi ne pourra être obtenu ville par ville, entreprise par entreprise.

C'est directement au siège du pouvoir qu'il faut porter l'exigence du retrait.

C'est la raison pour laquelle les syndicats CGT, FO, SUD de l'ITSRA s'adressent aux dirigeants des fédérations et confédérations (CGT, FO, FSU UNEF UNEL FIDL, Solidaires...) :

- APPELEZ SANS DÉLAI À UNE MANIFESTATION CENTRALE À PARIS, AU SIÈGE DU POUVOIR POUR LE RETRAIT PUR ET SIMPLE DU PROJET DE LOI TRAVAIL !
- APPELEZ CE JOUR-LÀ À LA GRÈVE POUR FAIRE DE CETTE MANIFESTATION CENTRALE UN SUCCÈS DÉCISIF !!!

Rendez-vous devant l'ITSRA le 31 mars à 10 heures pour aller à la manifestation

Espagne :**Combattre pour que les directions des organisations ouvrières rompent avec la bourgeoisie et se prononcent contre la formation d'un gouvernement du PSOE avec les partis bourgeois****Élections législatives de décembre 2015 : un nouveau recul des partis ouvriers**

Résultats des élections législatives du 20 décembre 2015 :

	Résultats en % des Votants	Nbre de députés 2015	Nbre de députés 2011
Parti Populaire	28,72	123	183
PSOE	22,01	90	110
Podemos	20,66	69	X
Ciudadanos	13,93	40	X
Unité Populaire (ex-Izquierda Unida)	3,67	2	11
PNV (Basques)	1,2	6	5
Démocratie et Libertés ¹	2,25	8	16
« Gauche basque »	0,87	2	7
« Gauche catalane »	2,39	9	3

Résultats en % des inscrits	1996	2000	2004	2008	2011	2015
Abstentions	22,62	31,29	24,34	26,15	28,31	26,80
Parti Populaire	29,87	30,38	28,24	29,30	31,99	20,84
PSOE	28,97	23,31	31,89	32,17	20,60	15,97
Izquierda Unida (Unité Populaire en 2015)	8,11	3,72	3,71	2,75	4,96	2,67
Podemos						14,98
Ciudadanos						10,11
Principaux partis "Nationalistes"	5,95	4,77	5,75	3,92	5,69	4,87
Divers	4,48	6,53	6,06	5,72	8,45	3,77

Ces résultats expriment une défaite cuisante des partis issus du mouvement ouvrier, PSOE et Izquierda Unida (lié au PCE). Ces partis totalisent 18,64 % des inscrits contre 30,94 % pour le Parti populaire (PP) et Ciudadanos, principaux partis bourgeois, alors que, déjà en 2011, le PSOE recueillait son plus mauvais résultat depuis la fin du franquisme.

Entre 2008 et 2015, le PSOE passe de 11 millions à 5,5 millions de voix, et Izquierda Unida est définitivement hors-jeu, avec moins d'un million de voix et seulement deux députés.

C'est aussi une défaite pour le PP, parti traditionnel de la bourgeoisie espagnole : il passe de près de 11 millions à un

peu plus de 7 millions voix. Pourtant, pour les partis représentants de la bourgeoisie, le recul du PP est compensé par les 3,5 millions de voix qui ce sont portées sur Ciudadanos, nouveau parti prétendant à occuper la place du PP tout en apparaissant comme n'ayant aucun lien avec la transition post-franquiste.

Même si aujourd'hui en Espagne s'ouvre une situation inédite où aucun camp ne peut légitimement prétendre au pouvoir, les rapports politiques n'ont jamais été aussi défavorables aux partis issus du mouvement ouvrier.

L'apparition de Podemos : un facteur de crise pour le PSOE sans être l'ouverture d'une alternative politique

Un nombre massif d'Espagnols qui votaient traditionnellement pour les partis issus du mouvement ouvrier (PSOE et Izquierda Unida) et une grande partie de la jeunesse ont voté Podemos qui, nationalement, talonne le PSOE avec un peu plus de 5 millions de voix. Podemos ne parvient pas à devancer le PSOE, uniquement grâce aux votes de l'Andalousie et de l'Estrémadure, où le PSOE s'est maintenu en tête.

Inversement, c'est en partie là où l'effondrement du PSOE a été le plus important que Podemos a réalisé ses meilleurs résultats. C'est le cas en Catalogne, en particulier à Barcelone, tout comme dans les banlieues ouvrières de Madrid ou au Pays basque.

Plus largement, Podemos est devenu la première force politique en Catalogne et au Pays basque, la seconde à Madrid, en Galice, aux Canaries et aux Baléares. Mais ce n'est pas Podemos seul qui réalise ces résultats : dans plusieurs régions, ses candidats se présentaient sur des listes de coalition avec d'autres partis.

Il faut toutefois relativiser la « performance » de Podemos. Certes, ce parti est au coude à coude avec le PSOE, mais ce dernier n'a jamais été aussi bas, et pour l'instant, Podemos est loin d'occuper la place qu'avait le PSOE.

La plupart des analystes politiques de « gauche » répètent la même formule : « c'est la fin du bipartisme », reprenant là les termes d'Iglesias, le dirigeant de Podemos, qui déclarait le 20 décembre au soir : « *Aujourd'hui une nouvelle Espagne est née, celle qui met un terme au système de l'alternance.* »

Même s'il est vrai qu'aujourd'hui aucun des partis traditionnels, le PP et encore moins le PSOE, n'est à même de former seul un gouvernement, cette analyse, considérant que l'opposition PSOE-PP n'est qu'une question de « bipartisme », nie l'origine de classe de ces partis. La défaite historique du PSOE, la place centrale qu'occupe désormais l'organisation petite-bourgeoise Podemos, combinée à une défaite relative des partis bourgeois, traduit d'abord l'impuissance politique des masses espagnoles.

¹ ex- Convergences et Union, parti bourgeois catalan.

La politique de Rajoy : tenter de favoriser la « reprise » en amplifiant les coups contre les masses

Le PP est arrivé au pouvoir en 2011, après des élections anticipées provoquées par le PSOE. S'appuyant sur la politique que le PSOE au pouvoir avait menée, le gouvernement Rajoy a amplifié les coups contre les masses. Dans les domaines régaliens (sécurité, défense, justice, politique extérieure), les dépenses de l'État ont diminué de 22 % en 5 ans et les moyens consacrés à la culture, la santé et l'éducation ont été réduits de 10 % à 30 %. Les dépenses consacrées aux infrastructures ont baissé de 53 %, à la recherche de 33 %. Le non-remplacement de 9 fonctionnaires sur 10 et la pression sur les salaires des agents publics ont permis d'importantes économies. Les dépenses d'indemnisation du chômage ont été réduites. Le régime des retraites a été réformé pour contenir l'évolution des prestations. Ces mesures ont permis d'économiser 57 Md€ et de ramener la dépense publique à son niveau de 2006. Dans le même temps, le gouvernement a augmenté les taux de « l'impôt sur le revenu de l'activité et de l'épargne », de l'impôt sur les sociétés, de la TVA et des impôts relevant des communautés autonomes ainsi que les cotisations sociales. Les recettes fiscales ont augmenté de 33 md€ entre 2012 et 2014.

Il faut ajouter à cela un plan de recapitalisation des banques de 127 md€, dont près de 60 md€ sur les fonds publics. En parallèle, les gouvernements des communautés autonomes vont appliquer la même rigueur à leurs budgets.

Ajouté à ça, un décret-loi sur les « mesures urgentes pour la réforme du marché du travail » reprend pour l'essentiel les revendications patronales que le PSOE n'avait pas pu satisfaire (malgré deux « réformes » du marché du travail en 2010 et 2011).

Ces coups, ajoutés à ceux portés contre l'Éducation (loi Wert votée en 2013), la Santé, la suppression des subventions aux hôpitaux, la réduction du personnel hospitalier et bien d'autres, ont fini par porter leurs fruits.

Ainsi, depuis 2013, une reprise de la croissance économique se précise. Merkel et Dragui expliquent : « *les réformes mises en œuvre en Espagne sont l'exemple à suivre pour sortir de la crise* ». Et Rajoy peut pavoiser : « *Nous avons reconstruit notre économie en un temps record, nous avons les meilleures fondations et le vent souffle en notre faveur.* »

Le PIB, après avoir baissé de 3,6 % en 2009 (au moment où éclate la crise en Espagne), est encore de - 2,6 % en 2012, de - 1,7 % en 2013 ; en 2014, il passe à + 1,4 % et en 2015 à + 3,1 %.

La balance courante est passée d'un déficit de 110 milliards en 2008 à un excédent de 5 milliards en 2013, en raison d'une baisse des importations (-1,5 % par rapport à 2008) et à une augmentation des exportations (+21 % sur la même période). Pour ne prendre qu'un exemple : l'automobile représente 15 % des exportations, et leur volume a augmenté de 5,5 % au premier trimestre 2014.

Comme nous l'avons dit plus haut, cette reprise a été permise grâce à une baisse généralisée des salaires et une flexibilisation toujours plus importante des emplois. Pourtant, c'est une reprise incertaine. Voici ce qu'en disent les *Échos* du 24 mars 2015 : « (...) la production industrielle espagnole n'a pas progressé (...) La réindustrialisation sera longue et difficile », prévient *Thibault Mercier [économiste chez BNP Paribas]*. (...) « L'investissement productif est reparti, mais il reste en deçà de son niveau d'avant-crise », remarque pour sa part *Denis Ferrand, directeur général de COE-Rexecode, pour qui* « il ne faut pas exagérer la portée du rebond espagnol » (...) « La vraie compétitivité passe par l'amélioration de la productivité. Or, en Espagne, la hausse de la productivité pendant la crise s'explique par l'effondrement de l'emploi dans les secteurs peu productifs. »

La dette extérieure s'est remis à augmenter début 2014 ; la dette publique frise les 100 % du PIB en 2015 (soit 1000 md€), contre 40 % en 2007. La dette privée est encore plus lourde.

Les secteurs du bâtiment et de l'immobilier, au cœur de la croissance espagnole avant l'éclatement de la crise, sont aujourd'hui sinistrés. Un chiffre : la consommation de ciment est passée de 55,9 millions de tonnes en 2006 à 10,6 en 2012... Une chute spectaculaire, ramenant à la consommation de 1967.

Il va donc de soi pour la bourgeoisie espagnole que la violence des coups portés ne doit pas faiblir, la survie du capitalisme espagnol est en jeu.

Des coups contre les masses appuyés sur un dialogue social permanent

En février 2012, un décret-loi sur les « mesures urgentes pour la réforme du marché du travail » est adopté par le gouvernement Rajoy ; au menu : forte réduction du coût du licenciement, suppression de l'autorisation administrative de licenciement économique, extension des possibilités de modifications unilatérales du contrat de travail, priorité à la négociation d'entreprise pour flexibiliser les conditions de travail... Or, même si la politique des pactes sociaux entre les directions des organisations syndicales, le gouvernement et les dirigeants syndicaux, telle que l'avait pratiquée Zapatero, est abandonnée par Rajoy, le dialogue social restera la camisole qu'enfilent les directions syndicales au prolétariat.

« *Dès le 30 novembre, dix jours seulement après les élections, le gouvernement demandait aux directions des CCOO et de l'UGT d'entamer des négociations avec les*

organisations patronales afin de préparer la réforme du marché du travail, et de trouver un accord en urgence. (...) Ils firent donc le choix de se rendre à la convocation du gouvernement et du patronat. Malgré le contenu de la contre-réforme, pire destruction des droits des travailleurs en Europe à cette date, les dirigeants syndicaux n'en faisaient pas un casus belli, et le texte était adopté le 10 février. » (CPS n°46, 18 avril 2012)

Début 2012, les organisations syndicales signent un accord interprofessionnel triennal qui met en œuvre des pertes de pouvoir d'achat cette année-là et une modération salariale liée aux résultats des entreprises. Cet accord sera ensuite décliné dans les accords de branches. De tels accords seront signés dans la métallurgie, la chimie et les caisses d'épargne.

Pire encore, dans l'automobile, les directions syndicales vont signer une série d'accords d'entreprises dits de « compétitivité ». En 2010, c'est Nissan-Renault, dans ses usines de Barcelone, qui ouvre la marche : l'UGT accepte un gel des salaires jusqu'en 2014, une hausse du temps de travail à salaire égal et une plus grande flexibilité dans l'aménagement du temps de travail. Un nouvel accord est signé en 2013, avec l'ensemble des organisations syndicales : il prévoit que les nouveaux embauchés auront un salaire de 35 % inférieur aux autres. D'autres constructeurs vont emboîter le pas : en février 2012, Seat ; en mai 2012, PSA ; en novembre 2012, Renault ; en 2013, General Motors et Ford... Chaque fois, l'UGT (parfois les Commissions ouvrières), prend en charge ces pactes, laissant isolés les ouvriers de l'automobile entreprise par entreprise.

C'est en s'appuyant sur l'isolement des travailleurs et sur la signature d'accords au niveau national que les constructeurs parviennent à faire avaler à la classe ouvrière l'inéluctabilité de leurs plans. Leur discours sera relayé par les directions syndicales : « *Nous ne pouvons pas tout accepter, mais pas non plus être trop exigeants dans les négociations, car ce plan est très important pour nous, reprend M. Martin Puertas (UGT). Il permettrait de créer de l'emploi dans les usines Renault durant plusieurs années.* » (Le Monde, 8 novembre 2012)

Candido Méndez, dirigeant UGT, a clairement exprimé le contenu de ces négociations : « *Nous devons faire une politique qui favorise le maintien et la création de secteurs industriels avec une plus grande valeur ajoutée.* » Une déclaration qui se passe de commentaire.

Un recul sans précédent pour les masses espagnoles

L'Espagne de 2016 est plus pauvre que celle de 2008, les masses y connaissent une dégradation catastrophique de leurs conditions d'existence, car le moteur de la « reprise économique » c'est une baisse générale des salaires : des spécialistes estiment que les salaires réels ont baissé de plus de 8 % entre 2009 et fin 2013.

Le taux de chômage (20,9 %) est le deuxième plus élevé de l'Union européenne ; 50 % de la jeunesse est au chômage. Un million et demi de personnes entre 16 et 29 ans n'ont pas de travail et ne se forment pas, et si leur nombre a baissé depuis 2009, c'est que beaucoup sont partis à l'étranger. Le pays est donc ancré dans un chômage de masse.

En 2012, le risque de pauvreté des chômeurs a augmenté de 13 points depuis le début de la crise ; il existe près de 2 millions de ménages dont tous les membres sont au

chômage et près de huit cent mille où aucun de ces membres ne perçoit de revenu. Près de la moitié des chômeurs n'est plus indemnisée. Au dernier trimestre 2015, la population active était à son plus bas niveau depuis le premier trimestre 2008.

Les créations d'emplois sont en grande majorité des emplois précaires (64 % de contrats temporaires à temps plein). Des emplois fragiles, qui avaient été les premiers supprimés au moment de l'éclatement de la crise (2,5 millions d'emplois temporaires ont été perdus entre 2008 et 2013).

C'est aussi la vie quotidienne des masses espagnoles qui ne cesse de se dégrader : expulsion de leur logement pour ceux qui ne peuvent plus payer, coupures d'eau, de gaz, d'électricité. De plus en plus d'Espagnols en sont réduits à se nourrir grâce aux associations caritatives.

La réaction des masses à la politique du PP

La politique d'accords des directions des organisations syndicales avec le patronat, combinée à la défaite historique du PSOE aux élections de décembre 2015 et la place centrale qu'occupe désormais Podemos, traduisent d'abord l'impuissance politique des masses espagnoles. Pourtant, depuis 2011, face la politique de Rajoy, une puissante volonté de résistance du prolétariat et de la jeunesse s'est exprimée.

Ce fut d'abord les deux journées de « grève générale », appelées par les directions confédérales en 2012, après l'adoption de la loi sur la « réforme » du marché du travail. Largement suivies, elles seront sans lendemain et resteront enfermées dans le cadre fixé par les directions confédérales : les objectifs assignés à ces grèves n'étaient pas le retrait de la loi, mais une inflexion de celle-ci.

Des mouvements importants vont se développer face aux coupes budgétaires. En 2011, les enseignants madrilènes engagent des mouvements de grève contre l'offensive menée par la présidente (PP) de la région. Les Commissions ouvrières s'intègrent aussitôt dans ce mouvement qui va prendre de l'ampleur, avant que les directions syndicales organisent son isolement dans une « plate-forme » intégrant les syndicats mais aussi une multitude d'association ou de mouvements citoyens. En 2012, ce mouvement prend une ampleur nationale (contre la loi Wert). Là encore, les

directions syndicales ne prendront pas en charge l'organisation du combat, s'abritant derrière la « plate-forme » citoyenne, dite « marée verte ».

Des mouvements similaires se développent ensuite dans différents secteurs, tous sur le modèle de la « marée verte », et plus significativement dans la santé (« marée blanche »). Sur la base de ces « marées », les directions syndicales confédérales et professionnelles constituent en avril 2012 une « plateforme pour la défense sociale et les services publics », regroupant avec eux 150 associations. Une manière d'éviter la confrontation directe avec le gouvernement...

En juillet 2012, le gouvernement Rajoy annonce le pire programme d'austérité depuis le début de la crise. Des manifestations spontanées éclatent, surtout à Madrid. Les directions syndicales de la fonction publique appellent alors à des manifestations dans toute l'Espagne, qui seront massives. Mais le cadre est fixé : il faut que le gouvernement ouvre le dialogue, comme en témoigne cet extrait de l'appel à la grève : « *Le nouveau plan de rigueur annoncé par Rajoy au Congrès des Députés ne va pas rester sans réponse et nous disons à ce gouvernement qu'il joue actuellement avec du feu. (...) Ce gouvernement n'a pas arrêté de décréter des coupes, de mépriser la négociation, le consensus et le dialogue social. Un dialogue*

social qui a été un outil très précieux pour défendre l'État providence et l'équilibre des relations du travail et que maintenant Rajoy méprise à nouveau. »

La question de la manifestation aux Cortès (Parlement) pour empêcher le vote des mesures d'austérité du gouvernement Rajoy va se poser concrètement, mais les masses se retrouvent face à une ribambelle de journées d'actions. Et si le 15 septembre 2012, un samedi, à l'appel de l'UGT, des CCOO et de la « plate-forme sociale », se tient une manifestation nationale, l'objectif de cette manifestation n'est pas d'interdire le vote des coupes budgétaires, ce qui supposerait d'affronter le gouvernement, mais : « *Les syndicats [il faut entendre les directions syndicales] soutiennent que les efforts de réduction du déficit sont injustement concentrés sur les classes populaires et exigent un référendum sur cette politique.* » (*Le Monde*, 15 septembre 2012). Pourtant, les masses seront présentes, démontrant leur volonté de combat.

Bien sûr, il n'est pas possible dans le cadre de cet article de détailler toutes les initiatives prises par les appareils pour briser cette volonté de combattre qui s'exprima lors de manifestations massives et de grèves jusqu'au début 2013... On y entend toujours le même refrain : « *Nous enjoignons au gouvernement de l'Espagne de négocier, car il existe encore une certaine marge d'autonomie dans la façon de mettre en place les politiques d'austérité et les politiques structurelles imposées par les institutions européennes depuis le mois de mai 2010.* » (Ignacio Fernández Toxo, président de la Confédération Européenne des Syndicats - CES -, secrétaire général de Commissions ouvrières, cité par *Le Monde*, 29 mars 2012).

Présentée comme l'aboutissement de ces tentatives de combat, une « Marche de la Dignité » se tient le 22 mars 2014 à Madrid, rassemblant plusieurs centaines de milliers de manifestants. Cette marche était convoquée par une kyrielle de groupes : du SAT (Syndicat andalou des travailleurs) aux dizaines de collectifs composant le syndicalisme « alternatif », en passant par les mouvements sociaux et la multitude de groupes de tout type dont la liste serait sans fin ; sans oublier les assemblées du 15-M (Indignés), la PAH (Plate-forme contre les expulsions de logement), la « *Coordination 25-s* », etc.

Le manifeste d'appel à cette marche se concluait ainsi : « *Une mobilisation contre le paiement de la dette, pour un emploi digne, pour un revenu suffisant, pour les droits sociaux, pour les libertés démocratiques, contre les coupes, la répression et la corruption, pour une société d'hommes et de femmes libres ; une mobilisation contre un système, un régime et des gouvernements qui nous agressent et ne nous représentent pas.*

Par conséquent nous exigeons qu'ils s'en aillent. Que s'en aillent le gouvernement du Parti populaire et, également, tous les gouvernements qui sabrent dans les droits sociaux fondamentaux, tous les gouvernements qui collaborent avec les politiques de la troïka. »

Mais aucune perspective politique. Car seul le front unique des organisations ouvrières, UGT et CCOO, reprenant à leur compte ces revendications, rompant le dialogue social avec la bourgeoisie, combattant pour chasser le gouvernement Rajoy et sa majorité au Parlement aurait été à même d'ouvrir une perspective politique au prolétariat et la jeunesse. À l'inverse, en écartant dédaigneusement ces organisations, les organisateurs de cette « marche » laisseront les mains libres aux directions de l'UGT et le CCOO, leur laissant l'occasion de renouer avec le dialogue social.

Ainsi, le 18 mars 2014, Rajoy se réunissait au palais de la Moncloa avec les présidents de la CEOE (le Medef espagnol), de la CEPYME (Confédération espagnole des petites et moyennes entreprises) et les secrétaires généraux des CCOO et de l'UGT. Après cette réunion, un communiqué officiel était publié, déclarant qu'« *après avoir analysé la situation que traverse le pays, (ils) se sont engagés à impulser le dialogue social.* »

Suite à cette première rencontre, plusieurs accords seront signés en 2014. Le dispositif visant en enfermer le prolétariat dans le cadre du dialogue social est complet. D'un côté les directions syndicales refusant de prendre en charge le combat contre le gouvernement, et réintégrant son dispositif de dialogue social ; de l'autre, la galaxie citoyenne propulsée par le mouvement des Indignés, pour qui il s'agit en aucun cas de poser la question du pouvoir, leurs représentants expliquant : « les syndicats font partie du problème et non de la solution », laissant le prolétariat et la jeunesse désarmés.

La grève des mineurs des Asturies pouvait ouvrir la perspective d'un affrontement général avec le gouvernement

Le bassin minier des Asturies a été un foyer de lutte de la classe ouvrière espagnole, depuis la grève insurrectionnelle de 1934, en passant par les grèves contre le pouvoir franquiste en 1962.

En pleine restructuration depuis 20 ans, les mines de charbon ont progressivement fermé. À ce jour, une quarantaine est encore en activité, faisant travailler 8.000 mineurs. Mais le charbon espagnol, plus cher que le charbon importé, dépend des subventions de l'État. En 2011, l'Union européenne demandait que ces subventions prennent fin en 2018.

Le gouvernement Rajoy décidait alors de réduire les aides au secteur de 63 %. Jusqu'à 30.000 emplois directs ou indirects étaient menacés.

Le 28 mai 2012, les mineurs se lancent dans une grève, reconduite jusqu'au 1^{er} juin, date à laquelle est lancée une grève illimitée qui conduit à l'occupation des puits mais aussi des routes et chemins de fer menant aux sites d'extraction. Le 18 juin, une journée de grève générale est appelée par les deux principaux syndicats UGT et CCOO dans les régions minières touchées par les mesures du gouvernement (Castille, Andalousie, Aragon, Asturies). Selon les syndicats, la grève est très largement suivie, avec une adhésion de 100 % dans les bassins miniers concernés. Un mouvement relayé par celui des enseignants, des ouvriers des chantiers navals et surtout des travailleurs des transports.

Un mot d'ordre apparaît : « *Nous ne sommes pas des indignés, nous en avons marre !* » Le caractère que prend

cette grève ne fait que confirmer cette appréciation : « *Le conflit des mineurs espagnols, en grève depuis deux mois, a redoublé de violence vendredi avec de nouveaux affrontements dans le nord du pays qui ont fait deux blessés, pendant que la "marche noire" s'approche de Madrid, où elle doit arriver mardi soir.(...).* » (*La Dépêche*, 6 juillet 2012)

L'arrivée de cette « marche noire » à Madrid va exprimer clairement l'aspiration des masses espagnoles à affronter directement le gouvernement en suivant l'exemple des mineurs. Le 10 juillet, les mineurs arrivent à Madrid dans la nuit. Ils sont accueillis par des milliers de madrilènes aux cris de : « *Madrid obrero está con los mineros* », « *¡ Que viva la lucha de la clase obrera !* », « *¡ Si esto no se arregla, guerra, guerra, guerra !* » (« *Si ça n'est pas abrogé, guerre, guerre, guerre !* ») » (*Libération*, 9 juillet 2012)

La même aspiration s'exprime tout au long de la « marche noire » des mineurs : « "Nous autres, nous n'avons pas peur de la police, si on nous attaque, on répondra. On ne va pas lâcher notre objectif", assure Arturo San Gil, qui en est à sa troisième marche noire en deux décennies. (...) Et de rappeler avec fierté : "En Espagne, ce sont les mineurs qui ont déclenché les principales luttes. Rappelez-vous la guerre civile, elle a commencé dans les Asturies, au fond des mines. Aujourd'hui, notre mouvement pourrait réveiller d'autres secteurs." » (*Libération*, 9 juillet 2012)

Alors que le jour même de cette manifestation le gouvernement annonçait de nouvelles mesures d'austérité,

la grève des mineurs, conjuguée aux mouvements de nombreux secteurs contre la politique anti-ouvrière du gouvernement Rajoy, posait objectivement la question de l'appel immédiat à la grève générale de l'ensemble du prolétariat espagnol par les directions de l'UGT et des Commissions Ouvrières, pour vaincre et chasser ce gouvernement.

En l'absence d'une telle perspective, malgré l'ampleur du soutien populaire, et la détermination et la combativité des mineurs, ce mouvement va être liquidé par les directions syndicales du secteur minier :

« Nous avons décidé de réorienter la mobilisation, c'est pourquoi les travailleurs retranchés dans les différents puits sortiront aujourd'hui [jeudi] et demain, le 3 août, les activités reprendront dans les mines", a déclaré dans un communiqué le syndicat UGT, à l'origine de la grève avec celui des Commissions ouvrières (CCOO). (...) Étant donné que le gouvernement dit "ne pouvoir apporter aucune solution en 2012" pour le secteur du charbon, déclare l'UGT, "un nouveau calendrier d'actions et de mobilisations" sera élaboré par les syndicats." (*Le Monde*, 3 août 2012)

La défaite de la grève des mineurs fermait la possibilité de combattre la politique « d'austérité » du gouvernement Rajoy sur un terrain d'affrontement de classe, laissant la porte grande ouverte aux illusions frelatées portées par les Indignés.

Les objectifs de Podemos

Dès les élections européennes, Podemos fait un carton. En à peine six mois, il parvient à rassembler 1,2 million de voix et à talonner Izquierda Unida.

Le 31 janvier 2015, Podemos appelait à une « marche pour le changement », à Madrid, qui réunira des dizaines de milliers de manifestants. Mais qu'elle était la revendication de cette marche ? Il n'y en avait pas. Pour Iglesias, le leader de Podemos, il s'agissait de mobiliser le « rêve », avec pour mot d'ordre : « *si se puede* » (« oui c'est possible »). Tout un programme, plutôt, l'expression de l'absence de tout programme, de toute perspective.

« *Le premier travail de Podemos consiste à « traduire » le discours traditionnel de la gauche à partir d'axes discursifs capables d'emporter l'adhésion la plus large : les questions de la démocratie, de la souveraineté et des droits sociaux.*

« Concrètement, précise Lago, nous ne parlons pas de capitalisme. Nous défendons l'idée de démocratie économique. » *Oubliée, donc, dans les discours, la dichotomie « gauche-droite » : « La ligne de fracture, explique M. Iglesias, oppose désormais ceux qui comme nous défendent la démocratie (...) et ceux qui sont du côté des élites, des banques, du marché ; il y a ceux d'en bas et ceux d'en haut ; (...) une élite et la majorité »* (*Le Monde Diplomatique*, 22 novembre 2014).

Pour Podemos, il ne faut en aucun cas parler ni d'ouvriers, ni de capitalisme, ni de socialisme... En fait, ils se réclament de Don Quichotte !... De plus, on retrouve chez Podemos, comme chez les Indignés, le refus de la forme parti :

« *C'est surtout l'héritier des mouvements sociaux et plates-formes citoyennes, comme les Indignés de mai 2011, qui ont essaimé pendant la crise. "Podemos est parvenu à canaliser ces énergies vers une option politique concrète", estime Fernando Vallespín.*

Cet héritage explique la structure résolument participative du parti, qui répond aux attentes des Espagnols, désireux de s'emparer du débat politique. Les 265.000 adhérents de Podemos ne paient pas de cotisation au parti, qui se finance, pour l'instant, via le « crowdfunding ». Ils se réunissent en groupes géographiques ou sectoriels, les « cercles », organisés partout en Espagne, en toute autonomie. (...)

Au sein de ces cercles, comme au niveau national, Podemos exploite tous les outils du numérique, (...) Les instruments numériques correspondent bien à la philosophie participative du groupe. Grâce à eux, "les cercles et les gens [sont] les principaux promoteurs des initiatives, débats et consultations citoyennes qui définiront l'action de Podemos", pouvait-on lire dans le document de candidature de Pablo Iglesias et de son équipe aux organes centraux de Podemos." (Les Echos, 11 décembre 2014)

Pour Iglesias, peu importe la perspective politique, l'essentiel est de « mobiliser ce que personne n'a mobilisé : l'illusion. » Il s'agit pour lui d'opposer le « peuple » à la « caste » dans laquelle il inclue sans différenciation, le PP au pouvoir, les grands médias, les institutions de l'État, autant que les organisations traditionnelles du mouvement ouvrier : le PSOE ou les deux grandes confédérations ouvrières, Commissions Ouvrières et UGT...

Le programme économique de Podemos est tout aussi... accommodant. Par exemple ? « *le but n'est pas de ne pas payer la dette... Nous pouvons essayer de promouvoir un processus de restructuration ordonné de la dette en Europe et spécialement dans les pays de la périphérie...* ». Ainsi en août 2015, quand en Grèce Tsipras capitulait devant les principaux impérialismes européens, Podemos continuait de soutenir le parti « frère ». Iglesias déclarait : « *... c'était une situation limite : soit l'accord, soit une sortie de l'euro* », ajoutant que, « *d'une certaine manière le gouvernement [grec] a gagné en stabilité* », et « *en même temps, il a*

obtenu que le sujet de la restructuration de la dette soit envisagée »... Une bien belle « victoire » pour les masses grecques en effet. Le numéro deux de l'organisation déclarait également que les élus de Podemos auraient pu voter oui à l'accord européen, qui prévoyait pourtant l'application des mesures d'austérité rejetées par un referendum en Grèce...

Et de la même façon que Podemos s'engage à respecter le cadre de l'économie capitaliste, cette organisation ne considère pas qu'il est nécessaire d'en finir avec la monarchie.

Podemos : pour une réforme constitutionnelle... sans remettre en cause la monarchie

« *À la mort de Franco, le 2 novembre 1975, Juan Carlos, qu'il a désigné comme son successeur, accède au trône. Très rapidement, il va se lancer dans une opération de "réforme politique" du franquisme pour préserver l'État bourgeois espagnol et ses institutions essentielles. Le gouvernement Juan Carlos – Suarez constitué en juillet 1976 (au retour de Juan Carlos d'un voyage aux États-Unis) accouchera d'une loi de "réforme politique", validée par référendum en 1976.*

Cette loi correspond à la nécessité pour la bourgeoisie espagnole d'adapter la forme de sa domination aux nouveaux rapports politiques avec sa classe ouvrière, de tenter de préserver contre elle l'essentiel des institutions de l'État. (...).

Mais elle est lourde de dangers : l'apparition de fissures dans l'édifice franquiste peut précipiter l'irruption révolutionnaire des masses. C'est pourquoi de nombreux secteurs de la bourgeoisie espagnole s'opposent à la "réforme politique", comme plus tard certains secteurs de l'armée tenteront un coup d'État dans une tentative vaine de rétablir l'ordre antérieur des choses.

La loi de "réforme politique" garantit cependant l'essentiel : elle préserve l'État bourgeois.» (Combattre pour le Socialisme, mars 2001)

La monarchie est le principal garant de la continuité des institutions héritées du franquisme. Mais Podemos ne se prononce ni pour en finir avec elle, ni pour la République. Citons Iglesias :

« *Nous avons été confrontés à un cas d'école lors de la visite officielle du roi d'Espagne au Parlement européen, le 15 avril 2015. (...) Il existe, grosso modo, deux options. La première, généralement adoptée par la gauche - dont Izquierda Unida (Gauche unie) -, consiste à dire : "Nous sommes républicains. Nous ne reconnaissons pas la monarchie, nous n'irons donc pas à la réception en l'honneur du roi d'Espagne. Nous ne reconnaissons pas cet espace de légitimité pour le chef de l'État." Même si c'est une position parfaitement tenable sur le plan éthique et moral, elle nous place immédiatement dans l'espace de la gauche radicale, dans un cadre très traditionnel. Cela nous aliène instantanément de larges couches de la population*

qui éprouvent de la sympathie pour le nouveau roi (...). La monarchie figure toujours parmi les institutions les plus appréciées en Espagne. (...) Deux options, donc : soit nous n'allons pas à la réception et nous restons coincés dans la grille d'analyse traditionnelle de l'extrême gauche, qui offre très peu de possibilités d'action ; soit nous y allons (...).

Nous y sommes allés, mais sans rien changer à notre façon de nous présenter, avec nos vêtements de tous les jours, en ignorant le protocole. » (Le Monde Diplomatique, juillet 2015).

Podemos choisit en réalité le soutien à la monarchie. Quand en juin 2014 les députés votaient à 85 % pour la loi intronisant Philippe de Bourbon, suite à l'abdication de Juan Carlos, Iglesias expliquait : « il ne s'agit pas d'un débat sur la forme de l'État. Il s'agit d'un débat pour savoir si les Espagnols sont majeurs et s'ils ont le droit de décider ou s'ils doivent rester sous tutelle des élites des partis qui prennent les décisions dans les salons privés des restaurants au lieu de les soumettre aux citoyens. »

Le même aveu de soumission aux institutions apparaît dans la composition des listes de Podemos pour les élections législatives de décembre 2015. On y retrouve pêle-mêle : des magistrats, le dirigeant d'un syndicat des Gardes civils (police à statut militaire héritée du franquisme) et surtout un ancien général. Cette dernière recrue est plus qu'un symbole : c'est l'ancien général de l'armée de l'air et le chef d'état-major des armées (à ce titre, il joua un rôle majeur dans la guerre menée par l'OTAN en Libye en 2011). C'est cet homme-là que Podemos place en deuxième position sur sa liste dans la province de Saragosse, le présentant comme le futur ministre de la défense d'un gouvernement de Podemos...

Une dirigeante de Podemos, élue européenne mais surtout représentante du courant « anticapitalistas » du parti, Teresa Rodriguez, explique que cette candidature se justifie au nom du respect de la « pluralité » de Podemos. Mais elle va plus loin en soutenant la position de Podemos de respecter les accords signés entre l'état espagnol et l'OTAN.

Et cette politique va à l'encontre de l'aspiration des masses d'en finir avec les institutions héritées du franquisme.

Le renouveau des aspirations républicaines

Or, la contestation de la monarchie a refait surface ces dernières années. En plusieurs occasions, on voit réapparaître de façon de plus en plus évidente, les références à la République. Lors de manifestations des enseignants à Madrid en 2011 et 2012, les drapeaux

républicains ont fait leur apparition, tout comme le 22 mars 2014, à l'arrivée de la « marche de la dignité » à Madrid. Mais il faut surtout parler des manifestations qui eurent lieu en faveur de la République au moment de l'abdication de Juan Carlos.

La « transition » a mis sous le boisseau la nécessité de faire le bilan des décennies franquistes, cela au nom de la réconciliation nationale autour d'une soi-disant démocratie retrouvée. Or, aujourd'hui, en particulier dans la jeunesse, la nécessité de se réappropriier son passé se fait de plus en plus vive.

Quant au PSOE, inconditionnellement pour la défense de la monarchie, il adoptait en 2013, lors de sa conférence chargée de définir le projet du parti, l'épigraphe suivante : « *La tradition culturelle et politique du PSOE est la Constitution de 1978. Mais il l'a approuvée et soutenue comme l'expression d'un cadre juridico-politique qui nous*

rendait la liberté, la démocratie et l'État social et de droit. Cette Constitution a consacré la monarchie parlementaire comme forme d'État, c'est l'un des grands accords consensuels sur lesquels notre Transition s'est fondée, comme toute notre vie démocratique ces trente-cinq dernières années ». Il faut pourtant préciser que bien qu'adoptée par la majorité de la conférence, cette déclaration de soumission à la monarchie était votée sous les huées d'une partie des présents. Ainsi, même si cela ne s'est pas exprimé publiquement, il existe au sein du PSOE la réfraction de l'aspiration à en finir avec la monarchie.

Les élections municipales et régionales de mai 2015 : un premier coup de semonce

Des élections régionales se tenaient, en mai 2015, dans 13 des 17 communautés autonomes que compte l'Espagne. Un mois plutôt, une première élection se tenait en Andalousie.

On assistait au recul du PP : alors qu'il gouvernait 13 régions précédemment, il ne se maintiendra que dans 4 régions, notamment grâce au soutien de Ciudadanos.

L'abstention, combinée aux bulletins blancs et nuls, était de 35,6 %. Le PP recueillait 19,2 % des voix des inscrits, le PSOE 17,8 %, Podemos 9,3 %, Ciudadanos 6,4 % et Izquierda Unida 2,5 %.

Malgré son résultat mitigé, Podemos doublait le nombre de ses voix depuis les Européennes : il passait de 1 million à 2 millions de voix environ. Mais, nulle part, un parti n'était en mesure de constituer seul une majorité dans les parlements régionaux.

Ainsi, plusieurs configurations vont se présenter dans la constitution des gouvernements régionaux : en Andalousie, c'est une coalition PSOE-Ciudadanos qui forme le gouvernement, dans les Asturies, ce sont le PSOE et IU qui gouvernent ensemble ; en revanche, dans 4 régions (Aragon, Baléares, Estrémadure et Valence), un président PSOE est élu avec les voix de Podemos.

S'agissant des municipales, la configuration est différente. Podemos ne désignait pas de listes ; à la place, se

présentaient des listes de coalition regroupant des membres d'associations représentant la « société civile » (Plate-forme des victimes des hypothèques, à Barcelone ; « plates-formes citoyennes » *Ganemos* - « nous gagnons » -, qui s'étaient constituées dans plusieurs villes en Espagne en vue des municipales, etc.), mais aussi des sections locales de Podemos, Izquierda Unida, les Verts, etc.

Les Municipales constituent la victoire la plus emblématique de ces listes, victoire attribuée à tort à Podemos seul. Ces listes prennent la direction des deux villes les plus importantes du pays : Barcelone et Madrid, mais aussi de trois capitales de provinces. Ce sont au total neuf villes de plus de cent mille habitants dont le maire sera issu de ce type de listes.

Pour le PP, ces élections sont aussi un retour de balancier par rapport aux élections de 2011 où il avait pris de nombreuses municipalités au PSOE : alors qu'il dirigeait 38 villes de plus de cent mille habitants depuis 2011, il n'en a plus que 18, tandis que le PSOE repasse lui de 11 à 23 villes. Il faut préciser que souvent ces basculements se font avec le soutien des listes « citoyennes », et que les villes que ces dernières gagnent le sont grâce au soutien du PSOE.

Les élections régionales catalanes : un facteur de crise de l'État espagnol

En 2005, le « gouvernement tripartite » catalan (PSC, IU/Les Verts et ERC) établit avec la formation bourgeoise Convergences et Union (CiU) un accord sur un nouveau statut d'autonomie de la Catalogne. Cet accord prévoyait notamment de définir la Catalogne comme « nation », de créer une circonscription catalane pour les élections européennes et de reconnaître deux langues officielles. Le nouveau statut d'autonomie est approuvé par le Parlement catalan en septembre 2005. Aussitôt, le PP dépose un recours devant le tribunal constitutionnel.

En 2006, un accord reprenant les termes de ce statut est signé entre Zapatero, alors au pouvoir, et Artur Mas, le dirigeant de CiU. Le congrès puis le Sénat adopte ce projet. Le nouveau statut entre en vigueur après un referendum qui se tient en Catalogne : il est approuvé par près de 74 % des votants, mais la participation n'est que de 49 %.

En 2010, un arrêt du tribunal constitutionnel va invalider un certain nombre d'articles de ce statut, notamment la référence à la « nation catalane » et la définition du caractère préférentiel du catalan sur l'espagnol. À partir de là, suit une vague de protestation en Catalogne, qui culmine

avec l'organisation d'une marche à Barcelone autour du slogan « Nous sommes une nation. Nous décidons ». Elle est soutenue par l'ensemble des partis, à l'exception du PP et de Ciudadanos, et réunit plus d'un million de personnes. Cela en fait la manifestation la plus importante de l'histoire de la Catalogne.

La décision du tribunal constitutionnel, combiné au développement de la crise, va contribuer à la montée en puissance de la volonté d'indépendantisme catalan. Parallèlement, CiU, au pouvoir en Catalogne depuis 2010, soutient et met en œuvre les plans de rigueur, et doit affronter les masses sur cette question.

Le 11 septembre 2012, jour de la fête nationale catalane, une nouvelle manifestation de masse a lieu :

« “ Que veut cette foule ? Un nouvel État d'Europe. Que veulent ces gens ? Une Catalogne indépendante “, *hurlaient en catalan les manifestants venus en famille et entre amis.* (...) “ La crise donne des arguments pour l'indépendance “, *affirme Mar Tarres, une avocate de 24 ans (...).* “ Il y a le sentiment qu'il y a plus de coupes ici parce que nous

payons pour les autres. “, *ajoute-t-elle.* » (*Libération*, 11 septembre 2012)

Pour le gouvernement catalan, il s'agit d'utiliser la question de l'indépendance au compte de la bourgeoisie catalane : la Catalogne (région la plus riche d'Espagne), ne doit pas payer pour le reste du pays. Pour CiU, il s'agit d'utiliser la question nationale pour faire pression sur Madrid. C'est dans ce cadre, face à la nécessité de se faire une nouvelle crédibilité en Catalogne, qu'Artur Mas convoque des élections anticipées en 2012. Cela ne suffira pas, CiU perd le quart de son électorat et c'est le parti indépendantiste et républicain, l'ERC, qui tire profit de la situation en doublant le nombre de ses voix.

À partir de là, se constitue un gouvernement de coalition CiU-ERC qui va tempérer le programme de coupes précédemment engagé et lancer un processus posant la question de l'indépendance nationale catalane, notamment en tentant d'organiser un référendum d'autodétermination en 2014. Aussitôt annoncée la date du référendum, le gouvernement Rajoy saisira le tribunal constitutionnel pour le faire interdire, le déclarant anticonstitutionnel : si la consultation s'est bien tenue en Catalogne en novembre 2014, elle n'a aucun caractère légal.

C'est un autre type de référendum qui a lieu lors des élections régionales catalanes de septembre 2015. En effet, les partis nationalistes se présentaient en faisant de ces élections une consultation pour ou contre l'indépendance. À cette occasion, les partis au pouvoir en Catalogne constituaient une coalition « Ensemble pour le oui ». Le résultat n'est pas net : même si les partis pro-indépendantistes ou se présentant comme tels obtiennent la majorité absolue au Parlement, ils n'obtiennent que 47,7 % des voix exprimées.

Le 9 novembre 2015, le nouveau Parlement catalan adopte une résolution qui proclame « *le début du processus de création d'un état catalan indépendant sous la forme d'une république* ». Cette proclamation est assortie de la promesse d'organiser un référendum avant 2017, lors duquel serait présenté le projet de Constitution de cette nouvelle République catalane.

Mais encore une fois, le tribunal constitutionnel annule cette résolution alors que Rajoy proclamait sa « *fermeté et sa détermination* » à défendre l'unité de l'Espagne. Dans sa volonté de s'opposer au droit à l'autodétermination de la Catalogne, le PP est soutenu par le PSOE autant que par Podemos. Ainsi, les dirigeants de ces deux partis allaient rencontrer Rajoy pour discuter de la question catalane.

Et c'est seulement en janvier 2016 que le Parlement catalan parvient à élire un nouveau président (membre de Convergence démocratique de Catalogne), avec les voix des députés de la liste « Ensemble pour le oui » et de ceux de la CUP. À peine élu, celui-ci modère les ardeurs indépendantistes en expliquant que son gouvernement ne déclarerait pas unilatéralement l'indépendance de la région. Dans une interview télévisée, il ajoutait : « *Disposons-nous d'une puissance suffisante pour déclarer l'indépendance de la Catalogne avec ce Parlement ? Pas encore* ». Pour lui, s'il doit y avoir indépendance de la Catalogne, c'est dans le cadre des institutions espagnoles.

La question catalane reste donc un facteur de crise pour la bourgeoisie espagnole, et le fait que Rajoy ait demandé de former un gouvernement d'unité nationale avec le PSOE pour la défense de l'unité espagnole le démontre. De même, la question catalane est au centre des discussions pour la formation d'un gouvernement entre Podemos et le PSOE.

L'enjeu du droit à l'indépendance de la Catalogne pour le prolétariat espagnol

« *Les tendances séparatistes posent devant la révolution le problème démocratique du droit des nationalités à disposer d'elles-mêmes. Ces tendances, considérées superficiellement, se sont aggravées pendant la dictature. Mais tandis que le séparatisme de la bourgeoisie catalane n'est qu'un moyen pour elle de jouer avec le gouvernement madrilène contre le peuple catalan et espagnol, le séparatisme des ouvriers et paysans n'est que l'enveloppe d'une révolte intime, d'ordre social. Il faut établir une rigoureuse distinction entre ces deux genres de séparatisme. Cependant, et précisément pour disjoindre de leur bourgeoisie les ouvriers et les paysans opprimés dans leur sentiment national, l'avant-garde prolétarienne doit prendre, sur cette question du droit des nationalités à disposer d'elles-mêmes, la position la plus hardie, la plus sincère. Les ouvriers défendront intégralement et sans*

réserve le droit des Catalans et des Basques à vivre en États indépendants, dans le cas où la majorité des nationaux se prononcerait pour une complète séparation. Ce qui ne veut nullement dire que l'élite ouvrière doit pousser les Catalans et les Basques dans la voie du séparatisme. Bien au contraire : l'unité économique du pays, comportant une large autonomie des nationalités, offrirait aux ouvriers et aux paysans de grands avantages du point de vue de l'économie et de la culture générales. » (*La Révolution espagnole et les tâches communistes*, L. Trotsky, 1931)

En conséquence, une organisation révolutionnaire devrait se prononcer inconditionnellement pour le droit à l'autodétermination du peuple catalan et expliquer que seule la classe ouvrière est la classe capable de mener à bien cet objectif.

Après les élections législatives de 2015

À l'issue des élections de décembre dernier, le Parlement espagnol n'a jamais été aussi fragmenté. Aucune coalition de partis n'est aujourd'hui en mesure de former un gouvernement s'appuyant sur une majorité absolue. Les tractations ont commencé aussitôt ouverte la session inaugurale du Parlement. Le 13 janvier, fait inédit, ce n'est pas un membre du parti arrivé en tête lors des élections, ici le PP, qui est désigné à la tête du Congrès, mais le socialiste

Basque Patxi Lopez. Ce dernier est élu par les députés du PSOE et de Ciudadanos, et grâce à l'abstention des députés du PP.

Rajoy le premier tente de former un gouvernement, proposant une grande coalition ; mais, rapidement, il doit jeter l'éponge, le dirigeant du PSOE refusant cette alliance. Depuis, c'est le PSOE qui mène les négociations. Dans un premier temps, il recherche une solution du côté de

Podemos, mais les exigences d'Iglesias sont impossibles à admettre pour le PSOE. Le 24 février, un accord PSOE-Ciudadanos est conclu. Podemos quitte alors les négociations, refusant de s'allier à Ciudadanos. Mais malgré ce premier accord, le nouveau gouvernement n'est pas encore près d'être formé.

Au centre du jeu, on trouve aujourd'hui le PSOE, partagé entre sa direction que représente Sanchez et les barons du parti :

« C'est mal parti pour Pedro Sanchez. Il est pourtant le seul qui pourrait devenir Premier ministre, car personne ne pense soutenir Rajoy, explique Pablo Simon, politologue à l'université Carlos-III de Madrid. Mais les rivalités internes du parti ont court-circuité les négociations qui lui permettraient de gouverner en minorité.

Tard dans la nuit du dimanche 27 décembre, après une réunion houleuse de plusieurs heures, les barons socialistes ont interdit à Pedro Sanchez de chercher des alliances avec des partis favorables au « séparatisme ». Cette ligne rouge infranchissable concerne d'abord Podemos, qui défend la tenue d'un référendum d'autodétermination en Catalogne, mais aussi diverses formations nationalistes élues au Parlement. » (Le Monde, 31/12/2015)

S. Diaz, présidente (PSOE) du gouvernement d'Andalousie où elle gouverne avec Ciudadanos, mène le combat contre

l'alliance avec Podemos, préférant une alliance PSOE-Ciudadanos-PP.

Pour la bourgeoisie espagnole, la formation d'un gouvernement devient de plus en plus urgente. La question catalane doit être résolue alors qu'elle tend à se radicaliser en l'absence de gouvernement à Madrid... La situation économique inquiète la bourgeoisie, il est urgent que la politique entreprise par Rajoy se poursuive... Rajoy déclare lui-même : « La fragmentation des forces politiques ne peut pas être un élément de paralysie, de blocage ou d'inaction (...). L'Espagne ne peut pas se permettre une période d'incertitude politique qui jetterait à la poubelle les avancées obtenues ces dernières années grâce aux efforts de tous les Espagnols. »

Mais c'est aussi Bruxelles qui presse à la formation d'un gouvernement : « la commission européenne s'est émue du vide politique espagnol. Elle en a profité pour rappeler qu'elle réclamera de « douloureux ajustements budgétaires » au prochain gouvernement, lequel devra « poursuivre les réformes. » (La Tribune, 25 janvier 2016)

Mais il semble que la formation d'un nouveau gouvernement soit impossible et que de nouvelles élections pourraient être convoquées.

Quelques conclusions

Le résultat des dernières élections législatives, marquant un profond recul pour le prolétariat avec la défaite des partis ouvriers traditionnels et l'impasse politique que représente Podemos, il n'est pas possible de formuler à ce stade une issue gouvernementale répondant aux besoins de la classe ouvrière.

Pour que puisse s'ouvrir une issue gouvernementale, le premier combat à mener devrait être que les directions des organisations ouvrières rompent avec la bourgeoisie et se prononcent contre la formation d'un gouvernement du PSOE avec les partis bourgeois.

Dans ce sens, les directions des Commissions ouvrières et de l'UGT devraient faire leurs revendications du prolétariat et de la jeunesse, et non les abandonner aux petits-bourgeois populistes de Podemos et aux multiples associations « citoyennes » issues du mouvement des Indignés. À commencer par exiger :

- l'abrogation des mesures prises par les gouvernements Rajoy et Zapatero en matière de retraite ou de « réforme » du marché du travail, de réduction des dépenses de santé et d'éducation ;
- l'échelle mobile des heures de travail et le développement d'une formation de qualité pour la jeunesse, face au chômage de masse ;
- le refus du paiement de la dette, l'expropriation du secteur bancaire sous contrôle ouvrier ;
- l'interdiction des expulsions, l'expropriation des promoteurs immobiliers, la réquisition des logements, la réorganisation du secteur au profit de la satisfaction des besoins des travailleurs, l'annulation des dettes immobilières des ménages.

Enfin, ils devraient se prononcer pour le droit inconditionnel des peuples d'Espagne à disposer d'eux-mêmes. À commencer par le peuple catalan.

Les directions syndicales devraient exiger que le PSOE fasse sien ces revendications. C'est seulement ainsi que les masses se tourneraient à nouveau vers ce parti. Le combat pour le front unique des organisations ouvrières sur ce programme ouvrirait la perspective de la venue au pouvoir d'un gouvernement résultant de ce front unique et dont les masses exigeraient la satisfaction de leurs revendications politiques, sociales et nationales.

Cela « exige à l'évidence la liquidation de l'État monarchique hérité de Franco, le respect scrupuleux des nationalités opprimées à disposer d'elles-mêmes, dans la perspective d'une fédération des républiques socialistes ibériques. » (CPS n° 3)

La conclusion que nous donnions dans CPS (n° 46), en 2012, reste d'actualité :

« C'est seulement en s'engageant dans la voie du socialisme que la misère grandissante peut reculer, que les besoins sociaux peuvent être satisfaits. C'est dans ce combat que peuvent être résolues les contradictions économiques et sociales du capitalisme en crise. C'est par ce combat que peuvent être résolues les contradictions liées au désarroi de la jeunesse et du prolétariat, qui cherche à combattre mais ne peut trouver d'issue positive à cette étape. C'est de ce combat que pourra naître le nécessaire parti ouvrier révolutionnaire, seul à même d'ordonner et d'organiser le combat quotidien, comme celui pour ouvrir la perspective du socialisme. »

26 février 2016